



JEUDI 6 OCTOBRE 1994

No 35777 - 114e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial

Belgrade

## Embargo allégé

La Yougoslavie (Serbie et Monténégro) a vécu hier sa première journée d'embargo allégé, avec l'autorisation des vols internationaux sur l'aéroport de Belgrade. Le Comité directeur de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie s'est pour sa part réuni à Genève pour faire le point de la situation

Page 2

Présidence  
du Conseil des Etats

## Thierry Béguin renonce

Le radical neuchâtois Thierry Béguin renonce à prendre la vice-présidence du Conseil des Etats en décembre, donc la présidence l'année suivante. Il précise toutefois qu'il se représentera aux élections d'octobre 1995.

Page 8

Assurance-chômage

## Vent de fronde

Un petit vent de fronde a soufflé hier au Conseil national au moment de voter la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LAC). Des élus de l'UDC, du PRD et du Parti de la liberté (ex-automobilistes) ont formulé quelques réserves de dernière minute quant au financement des réformes annoncées.

Page 8

Saint-Sulpice  
accueille un musée

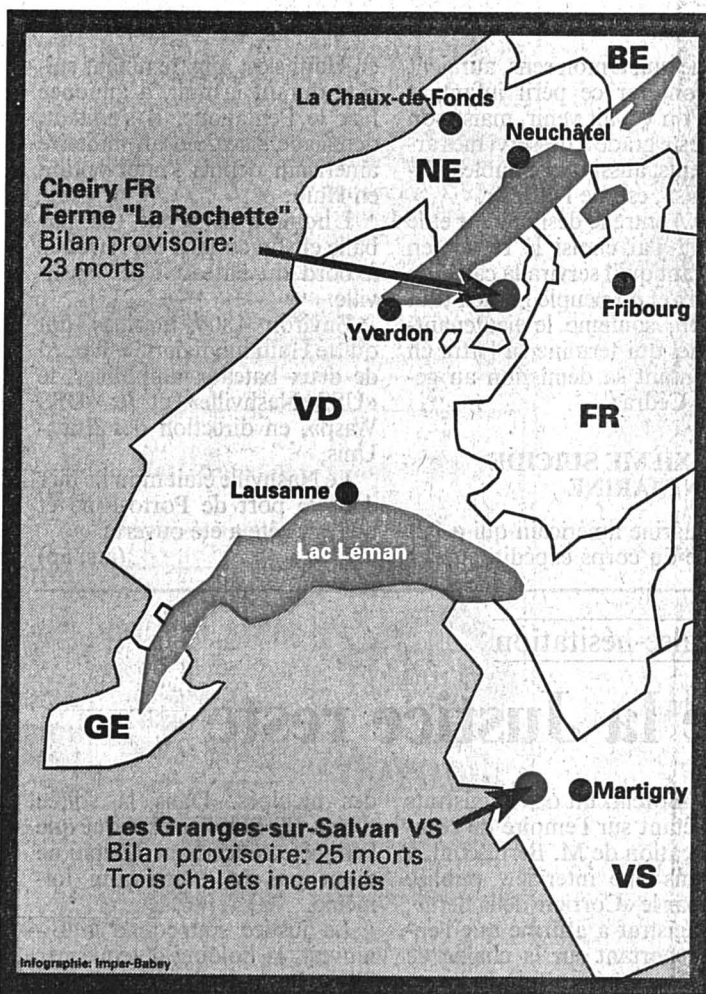
## Les vestiges de l'âge d'or

A Saint-Sulpice, l'Areuse est à l'origine d'un véritable âge d'or. A la fin du siècle dernier, l'ouest du village est couvert de moulins, de scieries, de forges... Las, seuls les vestiges de ce riche passé industriel subsistent maintenant. Un musée s'apprête à les faire revivre.

Page 19

## Suicide collectif à Fribourg et en Valais: 48 morts

# Secte en folie



Au moins 48 membres d'une secte «apocalyptique» se sont suicidés collectivement dans la nuit de mardi à mercredi dans une ferme à Cheiry (FR) et dans trois chalets aux Granges-sur-Salvan (VS).

Vingt-cinq cadavres, dont ceux d'enfants, ont été retrouvés aux Granges-sur-Salvan et 23 à Cheiry. Le juge d'instruction fribourgeois André Piller a confirmé hier soir la thèse du suicide collectif.

L'exploration du troisième chalet des Granges a été interrompue hier soir et la police n'exclut pas d'y faire d'autres tragiques découvertes. Dans les deux cas, les bâtiments ont été volontairement incendiés.

Les victimes - suisses, canadiennes et françaises - sont des membres d'une secte dont le chef est Luc Jouret, 46 ans, homéopathe belge qui a fui le Canada et qui louait un chalet aux Granges-sur-Salvan. Le juge Piller a précisé que cette secte s'appelait «L'Ordre de la tradition solaire».

A Morin Heights, à une centaine de km au nord de Montréal, un homme et une femme sont morts carbonisés dans l'incendie criminel d'une luxueuse maison jumelée.

La Sûreté du Québec soupçonne l'existence d'un lien entre le suicide collectif en Suisse et la mort de ces deux personnes. Dans les deux cas, les victimes appartiendraient à la secte «Ordre du Temple du Soleil».

● Pages 4 et 6

## OPINION

### Les drogues de l'âme

Dans l'univers glauque des paradis artificiels, il n'y a pas que la poudre blanche qui envoie en enfer.

Les victimes de Cheiry et des Granges sont là pour rappeler que les idées, elles aussi, peuvent constituer un shoot fatal pour des âmes fragiles.

La fragilité, c'est justement ce qui pousse le mieux sur les grandes jachères spirituelles générées par notre société de consommation, en cette fin de siècle.

Ayant allègrement sablé le champagne pour célébrer, à l'occasion de la chute du Mur de Berlin, les obsèques des grandes idéologies, le pouvoir économique, qui désormais gouverne un monde de gagnants, a cru que l'avenir pourrait être bâti sur les seules valeurs qu'il reconnaît: celles cotées en Bourse. Oubliant du même coup que dans toute civilisation digne de ce nom, l'argent ne peut être qu'un moyen, en aucun cas une finalité.

Les épaves de tous les Letten de la planète ont, d'une certaine manière, constitué le premier signal d'alarme. La prolifération, et surtout la pérennité du chômage sonnent en permanence le tocsin.

Désemparées par la victoire de l'économique sur le politique et le religieux, nos sociétés traversent une crise existentielle d'autant plus grave qu'elles rechignent à la reconnaître.

Il serait dès lors simplificateur de résumer le drame d'hier à un épiphénomène, résurgence pathologique de mouvements apocalyptiques à l'approche du troisième millénaire. Un retour, en quelque sorte, aux grandes peurs de l'An Mil.

Nos ancêtres d'alors vivaient au plus fort de l'Âge de la Foi. Nous patageons plutôt dans celui du doute et du vide. Avec toutes les errances que cela provoque.

Ne nous lamentons pas trop sur l'issue tragique de celle des disciples de Luc Jouret. Dans leur folie, ils sont probablement morts, sinon heureux, du moins soulagés.

Pleurons plutôt sur notre propre incapacité à maîtriser une société où la prolifération des exclus et des paumés menace de devenir proportionnelle à l'accroissement de la production de richesses.

Roland GRAF

Entrée en vigueur de l'embargo allégé contre Belgrade

# Serbes de Bosnie isolés

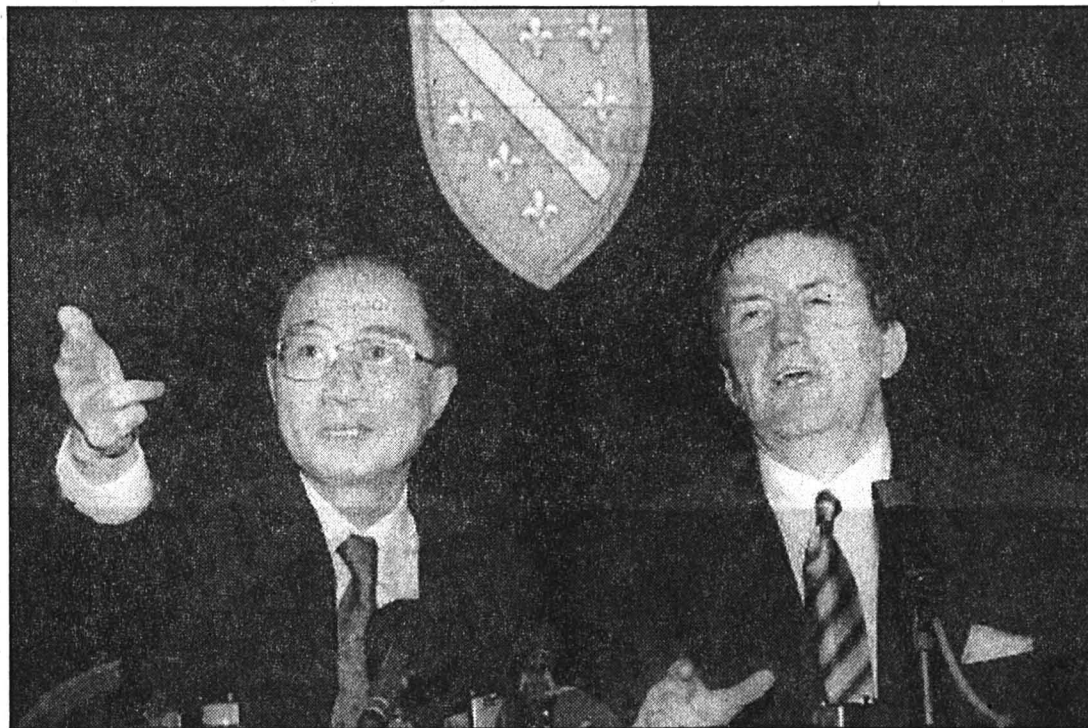
La Yougoslavie (Serbie et Monténégro) a vécu hier sa première journée d'embargo allégé, avec l'autorisation des vols internationaux sur l'aéroport de Belgrade. Le Comité directeur de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie s'est pour sa part réuni à Genève pour faire le point de la situation.

Le Comité directeur s'est réuni sous la direction de ses coprésidents, David Owen et Thorwald Stoltenberg. Ces derniers ont confirmé la surveillance de la frontière entre la Serbie et les territoires de Bosnie occupés par les Serbes. Une centaine d'observateurs internationaux sont chargés de cette opération. Celle-ci vise à isoler les Serbes de Bosnie de leurs bases arrière en Yougoslavie, pour les contraindre à accepter le plan de paix proposé en juillet.

Le bouclage de la frontière figurait au nombre des conditions imposées par le Conseil de sécurité pour alléger les sanctions envers Belgrade. Cet allègement en vigueur depuis hier est limité dans un premier temps à 100 jours. Il comprend notamment la réouverture de l'aéroport de Belgrade et la reprise des transports par ferries entre le Monténégro et l'Italie.

## EN SUISSE

La Suisse avait également étendu lundi aux régions de Bosnie contrôlées par les Serbes les sanctions qu'elle applique à l'endroit de la Serbie et du Monténégro. Selon une ordonnance publiée lundi, le Conseil fédéral a également envisagé de souscrire à l'allègement de l'embargo aérien contre Belgrade, qui n'avait pas encore été annoncé



Yasushi Akashi

L'envoyé spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie – aux côtés du vice-président bosniaque Ejup Ganic (à droite) – a rejeté les revendications des Serbes de Bosnie à propos de l'aéroport de Sarajevo.

officiellement. Ainsi, «l'Office fédéral de l'aviation civile (...) peut autoriser des exceptions (à l'embargo) en fonction des décisions des Nations Unies».

A Zurich, la compagnie Swissair a indiqué qu'elle allait examiner la possibilité de reprendre ses liaisons avec Belgrade à la lumière de l'ordonnance du Conseil fédéral. La compagnie aérienne a précisé que les conditions de marché et de sécurité devraient être soupesées avant une reprise éventuelle des vols. Il semble difficile pour l'heure de rétablir le vol qui avait lieu quotidiennement entre Zurich et Belgrade, avant mai 1992.

## PREMIER VOL À BELGRADE

A Belgrade, l'aéroport de Surcin a accueilli hier son premier vol international après 28 mois d'embargo aérien. Un Iliouchine de la compagnie russe Ae-

roflot venant de Moscou s'est posé sur la piste en fin d'après-midi, a indiqué l'agence yougoslave Tanjug.

Le ministre yougoslave des Affaires étrangères, Vladislav Jovanovic, a de son côté déclaré que la levée totale des sanctions contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) était «à l'ordre du jour». L'allègement entré en vigueur mercredi marque «un tournant psychologique et politique décisif dans le règlement de la crise dans l'ex-Bosnie-Herzégovine», a ajouté le ministre.

## LA GUERRE CONTINUE

En Bosnie-Herzégovine, la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) a effectué de nouvelles tentatives pour rétablir l'approvisionnement humanitaire. Les restrictions imposées par les Serbes de Bosnie à la circulation des convois de la FORPRONU visent en particu-

lier les transports de carburants, a indiqué hier un porte-parole des Casques bleus à Sarajevo. Le commandant Hervé Gourmelon a précisé que sur les vingt convois autorisés hier par les Serbes à traverser les territoires qu'ils contrôlent, quatorze ont fait l'objet de restrictions. L'autorisation d'accès a été refusée à deux convois.

Pour sa part, l'envoyé spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a fermement rejeté à Sarajevo la revendication des Serbes de Bosnie à propos de l'aéroport de la capitale bosniaque. L'aéroport de Sarajevo est fermé depuis le 25 septembre dernier, en raison des menaces serbes sur la sécurité des vols humanitaires. Les autorités serbes tentent d'obtenir l'annulation de l'accord de juin 1992 qui confiait le contrôle de l'aéroport à la FORPRONU. (ats)

## BRÈVES

### Azerbaïdjan

#### Putschistes vaincus

Le président azerbaïdjanais Gueïdar Aliev a proclamé hier sa victoire sur les putschistes qui avaient tenté la veille de le renverser. Les affrontements auraient fait trois morts. Quant au premier ministre Sourat Gousséïnov, il a été pressé de démissionner pour son attitude jugée ambiguë.

### Liberia

#### 90 civils tués

Près de 90 civils libériens ont été tués fin septembre par des combattants d'une faction armée qui ont attaqué l'hôpital de Phebe, à 160 km au nord-est de Monrovia, a-t-on appris hier de source humanitaire dans la capitale libérienne.

### Finlande

#### Référendum sur l'adhésion à l'UE

Les Finlandais ont commencé hier à voter par correspondance pour le référendum sur l'adhésion de leur pays à l'Union européenne (UE). Le scrutin se tiendra le 16 octobre 1995.

#### Paris, jeune couple en cavale

#### Quatre morts dont trois policiers

La cavale d'un jeune couple s'est transformée à Paris en fait divers meurtrier dans la nuit de mardi à mercredi. Trois policiers et un chauffeur de taxi ont été tués, six personnes blessées dont le meurtrier alors que sa campagne était arrêtée.

#### Rébellion touarègue au Niger

#### Début des négociations

Les représentants du gouvernement nigérien et de la Coordination de la résistance armée (CRA) ont entamé hier leurs discussions. Elles portent sur une solution négociée au problème de la rébellion touarègue qui déchire le pays depuis trois ans.

#### Renflouement de l'«Estonia»

#### Pas avant le printemps

Les autorités maritimes suédoises et finlandaises ont examiné hier la possibilité de renflouer l'«Estonia». La décision ne pourra être prise au plus tôt qu'au printemps. Les conditions météorologiques ne permettant pas actuellement pas d'entreprendre de gros travaux sous-marins.

## Algérie

# Grève en Kabylie

Une nouvelle grève générale a été largement suivie hier en Kabylie. Elle vise à obtenir la reconnaissance de la langue berbère.

Cette grève, la seconde en quinze jours, a paralysé les administrations et les entreprises de cette région, indiquent des sources concordantes. Le mouvement, soutenu par les syndicats locaux, a été «suivi à 100%», a affirmé le Mouvement culturel berbère (MCB), à l'origine de l'appel.

A Tizi-Ouzou (110 km à l'est d'Alger), la capitale de Grande Kabylie, et à Bejaïa (180 km à l'est, Petite Kabylie) la majorité des commerçants ont cessé le travail hier pendant quatre heures. La grève, qui doit se poursuivre aujourd'hui, entre dans le cadre de la campagne lancée par le MCB pour obtenir la reconnaissance de la langue berbère, le Tamazight.

Le gouvernement a annoncé la mise sur pied d'une commission nationale chargée d'étudier l'introduction du Tamazight à l'école. Mais cette décision a été rejetée par le MCB, qui réclame une reconnaissance par décret présidentiel du Tamazight comme langue officielle de l'Algérie au côté de l'arabe.

Cette nouvelle grève est restée marquée par l'enlèvement, depuis neuf jours, de Lounes Matoub, le célèbre chanteur kabyle. La mère du chanteur a lancé hier un appel aux ravisseurs, alors que le MCB annonçait la mise sur pied de «comités de recherches».

Figure de la cause berbère, Lounes Matoub avait été enlevé par un commando armé dans un café près de Tizi-Ouzou. Cette opération a été attribuée à un groupe armé islamiste par le MCB et les autorités.

Le Groupe islamique armé (GIA) a affirmé dans son dernier bulletin que Lounes Matoub, «ennemi de Dieu» avait été capturé par un groupe de «Moudjahidin» (combattants) mais sans revendiquer clairement l'enlèvement.

## ASSASSINATS

Le président de la Jeunesse sportive de Bordj Ménaïel, un club de football de première division, Ali Tahanouti, figure marquante du football algérien, a été assassiné hier à Bordj Ménaïel, aux confins de la Kabylie.

Par ailleurs, à Alger, un enseignant de 49 ans, Rachid Mohamed Bédadine, a été assassiné hier par deux hommes armés de pistolets automatiques qui l'ont abattu de plusieurs balles alors qu'il sortait de son domicile. (ats, afp, ap)

## PUBLICITÉ



Le temps est venu pour un nouveau pull à col roulé en 5 différentes teintes (Fr. 49.-)

SCHILD

25-8036

## Moscou

# Elsine attaqué

La session parlementaire d'automne de la Douma, Chambre basse du Parlement russe, s'est ouverte hier. Les débats se sont déroulés dans une atmosphère hostile à Boris Eltsine et au gouvernement, sur lequel pèse la menace d'une motion de défiance.

La session a commencé sur un message encourageant de Boris Eltsine, soulignant que les pronostics de «confrontation entre l'exécutif et le législatif ne s'étaient pas concrétisés». Les déclarations des parlementaires ont toutefois rapidement pris le contrepied de ces propos rassurants.

Le député communiste Viktor Ilioukhine a été jusqu'à lancer une attaque personnelle contre le président, en faisant allusion à «son alcoolisme».

Le président conservateur du Parlement, Ivan Rybkine, avait auparavant lancé les premières critiques en affirmant que «bien sûr le gouvernement n'était pas idéal», et en déplorant «qu'il n'y ait pas eu pour l'instant de tournant économique».

Ces vives critiques témoignent des difficultés qu'aura le gouvernement pour obtenir le soutien du Parlement. (ats, afp)

## Haïti: fuite à Saint-Domingue de l'ancien chef de la police

# Le général Cédras désavoué

Le lieutenant-colonel Joseph Michel François, ancien chef de la police haïtienne, a écrit une lettre de démission au général Raoul Cédras, chef de l'armée haïtienne. Rendue publique hier à Port-au-Prince, cette lettre déclare qu'il a préféré le «retrait au déshonneur».

L'officier qui s'est réfugié mardi en République dominicaine se dépeint dans sa lettre comme un homme « franc et rectiligne » et prend ses distances avec le général Cédras qu'il critique pour sa gestion de la crise.

«Tout au long de la crise, j'ai essayé de faire valoir des points

de vue qui, à mon sens, auraient pu conjurer ce péril infamant que l'on voyait venir, mais mon modeste grade a desservi mes arguments, aussi raisonnables fussent-ils», estime l'officier.

«(...) entre le déshonneur et le retrait, j'ai choisi le retrait en espérant qu'il servira la cause de la paix et du peuple haïtien tout entier», souligne le lieutenant-colonel qui termine sa lettre en présentant sa démission au général Cédras.

## DEUXIÈME SUICIDE D'UN MARINE

Un marin américain qui a fait partie du corps expéditionnaire

en Haïti s'est apparemment suicidé durant la nuit, a annoncé hier le Pentagone. Il s'agit du deuxième suicide d'un militaire américain depuis l'intervention en Haïti.

L'homme se serait tué par balle et son corps a été retrouvé à bord du bateau USS Nashville.

Environ 1800 marines ont quitté Haïti lundi dernier à bord de deux bateaux amphibies, le «USS Nashville» et le «USS Wasp», en direction des Etats-Unis.

Le Nashville était mouillé hier dans le port de Porto-Rico et une enquête a été ouverte. (ats, ap)

## Italie: après une journée de valse-hésitation

# Le ministre de la Justice reste

Le ministre italien de la Justice Alfredo Biondi a retiré hier soir sa démission, auparavant refusée par le président du Conseil Silvio Berlusconi, qui est engagé dans une nouvelle bataille contre les jugés anticorruption.

M. Biondi a retiré sa démission à l'issue d'un entretien avec le président Oscar Luigi Scalfaro. M. Biondi avait présenté sa démission après les attaques du procureur général de Milan Sa-

verio Borelli, un des magistrats enquêtant sur l'empire de communication de M. Berlusconi.

Dans une interview publiée hier par le «Corriere della Sera», le magistrat a affirmé que l'enquête portant sur la chaîne de télévision à péage Telepiu pourrait parvenir à un «très haut niveau politique et financier». Le juge évoquait également le rôle qu'aurait joué M. Biondi dans l'affaire de la faillite de la Banco Ambrosiano, en 1982. M. Biondi, alors avocat, représentait un

des inculpés. Dans la soirée d'hier, M. Borelli a expliqué que l'enquête concernant Telepiu ne visait pas M. Berlusconi lui-même.

La justice soupçonne la Fininvest, la holding détenue par Silvio Berlusconi, d'avoir versé des pots-de-vin et d'avoir fraudé le fisc pour obtenir la concession de Telepiu. La Bourse de Milan, qui était déjà nerveuse en raison du climat politique très tendu en Italie, a plongé à l'annonce de cette information. (ap)

**Samedi 8 octobre 1994**  
Entrée libre  
Restauration

**FÊTE D'INAUGURATION  
DE L'ANCIEN MANÈGE  
La Chaux-de-Fonds**

16 h, inauguration  
17 h, concert C. Courvoisier & F. Abeille.  
18 h 45, contes - animation  
dès 20 h 30, musique - bal

132-514245

**DIVERS**

**BATICAR SA**  
**COULEURS & VERNIS**

RUE DE LA PAIX 70 — 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 93 26 — Fax 039/23 93 31

**Résout tous vos problèmes  
bâtiment et carrosserie.**  
**Une technologie de pointe  
au service des professionnels.**  
**Expérience de 30 ans.**

T. HUSEAUMER



Inclus appareils  
**Miele PROMOTION**  
Cuisine contemporaine  
Dès **6990.-**  
Rustique  
Dès **7890.-**  
132-12183

**pierrrot ménage** Serre 90  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 23 00 55  
132-12183

**L'annonce,  
reflet vivant du marché**



**claudé havrey**  
paris

AUTOMNE-HIVER 1994-95

**Manteaux cachemire et laine  
Pelisses avec ou sans capuchon  
réversibles,  
vestes popeline doublé  
fourrure, coloris mode  
voir notre vitrine spéciale**

**TAILLES  
36 à 52**

● En exclusivité chez

**Classymode**

Mme Lucienne Regazzoni

**BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE**

Léopold-Robert 11 (face Fontaine Monumentale)  
La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 15 62

132-12247

**MINI-ANNONCES**

● **immobilier**

**APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine semi-agencée. Fr. 870.-, charges comprises. A partir du 1er décembre. Tête-de-Ran 20, La Chaux-de-Fonds. S'adresser à Mme H. Boss. ☎ 038/335512 28-524985

**CHÉZARD: APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Beaucoup de cachet, place de parc. ☎ 038/311793 28-614

A louer **SYMPATHIQUE PETIT 3 PIÈCES**. Douche/WC, dépendances, sous-sol. Fr. 475.-/mois, charges comprises. Fleurs 32. S'adresser le soir au 039/280433. 28-525647

A louer dans quartier tranquille et aux abords de la ville: **APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES**. Garages à disposition. ☎ 039/232656, le matin. 132-12083

Rue du Soleil: **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Confortable, 2 salles d'eau, cuisine agencée. Fr. 930.-, plus charges. ☎ 039/280239 132-508335

A louer, quartier sud-est, **3 PIÈCES**. Cuisine agencée, balcon. Dès le 1er novembre ou à convenir. ☎ 039/286928 ou 039/281584 132-514237

A louer à l'année: **CHALET FORESTIER** dans clairière, 1000 m d'altitude, à deux km de La Brévine, sur France. Repos et solitude garantis. Offre sous chiffres U 132-760907 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Urgent! A louer à La Chaux-de-Fonds: **3 PIÈCES**. Agencé, balcon, ascenseur, Coditel et gaz compris dans les charges. Chapeau-Râblé. Fr. 822.-, charges comprises. Libre 1er novembre. ☎ 039/268534 132-514247

**LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE**: 3 pièces, Neuf, cuisine agencée, avec lave-vaisselle. ☎ 038/571173 132-514250

**AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE**: studio meublé ou non. ☎ 038/571173 132-514250

**À MALVILLIERS**, dans ancienne ferme, 4 pièces restaurées, avec cachet, cheminée. Fr. 1319.-, tout compris. ☎ 038/571173 132-514250

A louer au Locle: **JOLI APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. 1er novembre 1994. Loyer: Fr. 770.-, charges comprises. ☎ 039/314892 157-501530

**2 1/2 PIÈCES**, rue du Nord 175. Très beau. A remettre au plus tôt. Fr. 420.-, charges comprises. ☎ 039/24 16 74 ou 039/28 46 24 22-539172

● **à vendre**

**4 PNEUS 185/65 R14 ET JANTES**. Très bon état. Fr. 400.-. ☎ 039/267282 132-514197

A vendre **REGAIN BOTTELÉ**. Deux tonnes. Récolte août 1994. ☎ 039/316630 157-501542

● **marché de l'occasion**

A vendre **OPEL VECTRA 2.0**, 16V, 4x4, blanche, toit ouvrant électrique, 1991 et 88 000 km. Fr. 17 500.-, à discuter. ☎ 039/415215 132-514232

A vendre **REMORQUE**, marque Saris, avec bâche métallique. Charge utile une tonne. Bon état. Fr. 1000.-. ☎ 039/321753 157-501541

● **demandes d'emploi**

**JEUNE HOMME CHERCHE TRAVAIL**, un à deux jours par semaine. ☎ 038/247141 28-525645

Homme à l'AI, début quarantaine, cherche **ACTIVITÉ ACCESSOIRE**. Voiture à disposition. Etudie toutes propositions. Ecrire sous chiffres W 132-760237 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

**EMPLOYÉE DE BUREAU**, la cinquantaine, motivée, dynamique, flexible et bonne présentation, aimant particulièrement les chiffres, cherche emploi à mi-temps dans bureau ou réception. Région indifférente. Travail temporaire accepté. Ecrire sous chiffres D.132-760882 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE** ou repassage. ☎ 039/260683 132-514236

Jeune dame, **AIDE DE BUREAU**, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres W 132-760903 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Cherche emploi **AIDE-COIFFEUSE** avec CFC. Libre tout de suite. ☎ 039/311257 (heures repas). 157-501537

● **cours privés**

Enseignant donne leçons privées, soutien pédagogique, en **FRANÇAIS, LATIN, MATHÉMATIQUES**. ☎ 039/311785 157-500358

● **nos amies les bêtes**

Perdu depuis le 23 septembre: **CÉLESTIN, GRAND CHAT** roux et blanc. ☎ 039/230955, S. Rebmann, Temple-Allemand 79. 132-514194

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)  
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

**Police-secours: 117**

Privé achète **bateau-jouet** en tôle, forme navire transatlantique. ☎ 022/361 28 40 heures bureau 22-539152

Recherchons **SERRURIER CFC**

**+ AIDE expérimenté**

Téléphonez-nous  
**ADIA**  
039/23 63 83  
31, av. L.-Robert  
La Chaux-de-Fonds

132-12385  
**tout pour la vue...**  
**novoptic**

2300 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 51  
Immeuble Richemont  
☎ 039/23 39 55

Ah!!! Tous salons de prestige directement et aux prix d'usine  
Cuir, tissu, alcantara, 120 modèles exposés.  
Absolument dingue, profitez!  
**AIA-Schüpbach**  
☎ 037/64 25 74  
22-531805

**Une véritable découverte:  
Fiesta Fashion.  
Dès Fr. 16 950.-.**



Fiesta Fashion 1.3i (Fr. 16 950.-), avec diverses options: kit RS (Fr. 1800.-, sans montage), jantes en métal léger (Fr. 500.-) et paquet Calypso (Fr. 1600.-).

La Fiesta Fashion réussit là où beaucoup

d'autres échouent: séduire sans ruiner.

- moteur 1.3i, 60 ch ou
- nouveau: 1.4i PT-E, 75 ch
- standards DSE (Dynamic Safety Engineering)
- airbag côté conducteur

- ABS
- protections latérales antichocs
- radio/lecteur cassettes stéréo
- airbag côté passager et direction assistée en option
- Paquet Calypso: toit ouvrant électrique, en tissu, sièges sport, vitres teintées

Veuillez m'envoyer des informations sur la Fiesta Fashion Calypso et le jeu «Sécurité», avec plus de Fr. 100 000.- de prix à la clé.  Je ne m'intéresse actuellement qu'au jeu «Sécurité».

Nom/prénom: \_\_\_\_\_ Age: \_\_\_\_\_ Tél. privé: \_\_\_\_\_ Tél. prof.: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA/localité: \_\_\_\_\_



Marque de ma voiture: \_\_\_\_\_

Coupon envoyer à: Ford, Case postale, 8706 Meilen

**Avec ABS et airbag pour tous.**

RC/Fas

«Ordre du Temple du Soleil»: drames dans les cantons du Valais et de Fribourg

# L'horreur au petit matin

**Au moins 48 personnes, vraisemblablement membres de la secte initiatique «Ordre du Temple du Soleil», sont mortes dans les cantons de Fribourg et du Valais dans la nuit de mardi à hier. Elles ont péri dans des incendies de ferme et de chalets à Cheiry (FR) et aux Granges-sur-Salvan (VS). Un suicide collectif paraît probable.**

Vingt-trois cadavres ont été découverts au petit matin dans une ferme de Cheiry, dans la Broye fribourgeoise. Au hameau des Granges (VS), sur la commune de Salvan, 25 corps ont été retrouvés dans deux chalets. Le bilan de 48 morts est provisoire. D'autres victimes peuvent encore se trouver dans un troisième chalet incendié à Granges sur Salvan. Son toit et l'intérieur s'étant effondrés, l'incendie couvrait encore en début de soirée, et il était toujours impossible d'y pénétrer.

Les victimes de Cheiry sont d'origine suisse (six domiciliées à Genève, la septième à Montreux), française (5) et canadienne (4) pour celles qui ont pu être identifiées. Au total, les corps de dix hommes et douze femmes âgés de 18 à 72 ans ainsi que celui d'un enfant d'une dizaine d'années ont été découverts.

La police valaisanne n'a pas donné de précisions sur les victimes de Salvan. Selon des témoignages recueillis sur place, notamment auprès des pompiers, il y aurait également au moins quatre enfants parmi ces victimes.

## RÉVEIL BRUTAL

Dans le tranquille village de la vallée du Trient où le brouillard se mêle aux fumées des incen-

dies, le réveil est plutôt brutal. Qui pouvait bien s'attendre à ça? C'est tout juste si quelques personnes connaissaient le docteur Jouret qui habitait régulièrement le village depuis trois ans et qui aujourd'hui fait figure de funeste gourou. C'est tout juste si on avait remarqué des va-et-vient, qu'au lendemain de la tragédie on avoue avoir trouvés «bizarres».

## SANS SOUFFRANCE

Mais rappelons les faits. Il était environ trois heures du matin hier lorsque des habitants des Granges en dessus de Salvan ont donné l'alerte aux pompiers locaux. Un chalet était en feu au lieu-dit Le Biolley. Un peu plus tard deux autres sinistres se déclaraient quelques centaines de mètres plus bas dans deux bâtiments du même genre, baptisés «Les roches de cristal». C'est dans l'un d'eux, où le feu s'est peu propagé, que les pompiers devaient trouver les premiers corps: quinze cadavres alignés, hommes, femmes, enfants par terre ou sur des lits. Leur visage ne laissait transparaître aucune souffrance. Visiblement ils s'étaient endormis en paix.

Pourquoi? Mystère. Ce n'est pas le mot laissé sur le portail d'entrée — De retour le 6.10 — qui en dira davantage.

Dans le deuxième chalet, c'est dans la matinée, une fois les flammes maîtrisées, que dix cadavres ont été progressivement découverts sous la charpente calcinée. De 15 on passait à 17, de 17 à 21 puis de 21 à 25 morts. Effarant!

## UN PIÈGE?

On n'était pas en mesure hier de connaître ni l'identité, ni l'origine des personnes décédées. Par contre il ne faisait pas de doute que les incendies étaient criminels. Des systèmes sophistiqués de mise à feu devaient servir à propager les incendies. Il en est resté des traces visibles autour du troisième chalet qui a été entièrement détruit.



Les Granges-sur-Salvan

Vingt-cinq corps ont été retirés des décombres.

(AP)

## Nouvelle lune

### Des moments propices

Les membres de l'Ordre du Temple du Soleil ont choisi une nuit de nouvelle lune pour commettre leur probable suicide collectif. En astrologie, ce moment est propice pour entreprendre quelque chose de nouveau, a indiqué à l'ATS Isadora, astrologue-tarologue à Lausanne.

La nouvelle lune est une période où l'on s'aime et dont on récolte les fruits quatorze jours plus tard, à la pleine lune, ou six mois ou encore quatorze ans après, explique l'astrologue. Ce sont des moments propices pour faire quelque chose de nouveau, pour prendre des initiatives.

La mort représentait peut-être pour les membres de la secte la voie vers une nouvelle vie, ajoute Isadora. En tout état de cause, «ceux qui s'adonnent à la magie noire sont des gens extrêmement malheureux: ils s'adressent à des forces occultes totalement négatives». (ats)

## Granges-sur-Salvan

### Pour des «barons de la drogue»

Les habitants du hameau des Granges (VS) ont toujours su qu'il se passait «quelque chose de bizarre» dans les trois chalets où s'est produite la tragédie. Ils pensaient que leurs «étranges occupants» étaient des trafiquants de drogue.

Selon Pierre Jacquier, vice-président de la commune de Salvan et commandant des pompiers, l'homéopathe Luc Jouret était appelé «le Doc» dans le village. Les occupants des chalets avaient attiré l'attention par leur obsession du secret et leur refus de se mêler avec la population.

Il y a quelques semaines, ces «étranges visiteurs» ont installé des caméras vidéo de surveillance devant leurs habitations, renforçant la méfiance de la population. Rideaux fermés et hautes haies épaisses n'ont fait qu'attiser les spéculations. Selon M. Jacquier, les gens du hameau pensaient que les «étrangers» étaient des «barons de la drogue». (ats)

## Propriétaires et locataires des maisons détruites

### Des liens directs avec Luc Jouret

Plusieurs personnages apparaissent comme propriétaires ou locataires des bâtiments occupés par la secte concernée par les drames de Salvan (VS) et de Cheiry (FR). Certains d'entre eux ont des liens directs avec Luc Jouret, le «gourou» de la secte incriminée.

La propriété de Cheiry, composée d'une ferme et d'une maison d'habitation, appartenait à la Ferme agricole de recherche et de culture (FARC), a indiqué à l'ATS l'administration municipale. L'acte d'achat a été passé le 26 novembre 1990 au Registre foncier d'Estavayer-le-Lac. Prix: 2 millions de francs.

Des trois copropriétaires, l'un d'entre eux, Albert Giacobino, y vivait régulièrement. Son corps a été découvert mercredi dans la maison. Il était couché sur son lit, un sac en plastique sur la tête.

## TÉLÉPHONE TOUJOURS EN SERVICE

Selon l'Office cantonal de la population, à Genève, Albert Giacobino a résidé entre 1990 et 1992 à Plan-les-Ouates (GE), au 109, route de Saconnex-d'Arve.

Auparavant, il avait séjourné à l'étranger. Quand il a quitté Ge-

nève, il s'est installé le 1er janvier 1992 à Cheiry. Actuellement, une boîte aux lettres porte son nom au 7 rue Gaudy-le-Fort, à Onex. Le téléphone est encore en service, mais personne ne répond.

## UN FRANÇAIS

Aux Granges, au-dessus de Salvan, trois chalets ont été incendiés. Le premier, «Les Roches de Cristal» appartenait depuis 1991 à un Français marié à une Canadienne. Les deux numéros de téléphone ont été transférés le 21 juin dernier au nom d'un autre membre de la famille. Le Français est également propriétaire de la maison québécoise dans laquelle deux cadavres ont été découverts calcinés mardi matin.

Portant le même nom, le deuxième chalet est, depuis moins d'un mois, propriété d'un Genevois d'origine neuchâteloise, a indiqué l'administration communale de Salvan.

## UN ANCIEN DIRECTEUR HORLOGER

Ce Genevois célibataire, âgé de 68 ans et domicilié à Monte-Carlo, était lié à Luc Jouret, a affirmé sa sœur à l'ATS. Ancien directeur d'une importante manufacture horlogère pour la-

Hier soir, l'accès à ce chalet et à un mazot attenant était encore interdit. Les investigations à l'intérieur du bâtiment n'avaient pas encore commencé. La police craignait un piège. Elle n'exclut pas que d'autres corps se trouvent sous les décombres. D'autant plus que cinq véhicules entièrement passés par les flammes, se trouvent devant le bâtiment.

En attendant, tout ce que la police cantonale compte de fins limiers travaillait sur l'affaire: audition des témoins, recueils d'indices, vérification des véhicules et identification des propriétaires des chalets.

Eric FELLE, roc, ats

quelle il avait travaillé pendant 40 ans, il voyageait beaucoup.

Son dernier appel téléphonique à sa sœur remonte à jeudi dernier. Depuis, elle ne sait pas où il se trouve. Elle ignorait aussi que son frère avait acquis récemment un chalet en Valais.

Le troisième bâtiment, un chalet situé un peu plus haut, appartient depuis 1978 à un pépiniériste vaudois. Celui-ci l'a loué depuis le 1er septembre 1992 à une dame «qui présentait bien». Le propriétaire ne sait rien de plus de ce professeur: il n'a jamais reçu copie du bail et l'agence qui servait d'intermédiaire a fait faillite en 1993.

## MAZOT TRANSFORMÉ EN CHAPELLE

Le loyer a été payé régulièrement. Le dernier versement date de quelques jours. Cet été, le propriétaire a visité son chalet. Il n'a cependant pas pu accéder à une très grande pièce, cadenasée, dans les combles ainsi qu'à un mazot voisin, apparemment transformé en chapelle. Les locataires ont prétendu en avoir perdu les clés.

Hier, le pépiniériste est monté sur place. Il a constaté que le mazot n'avait pas brûlé. Il contenait un dispositif de mise à feu qui n'a pas fonctionné. (ats)

## Salvan en état de choc

Les Salvanais se sont réveillés en plein cauchemar hier, ne parvenant pas à réaliser que leur commune avait été le théâtre du fait divers le plus meurtrier de l'histoire valaisanne.

C'est un véritable cataclysme qui s'est abattu sur la commune de Salvan et ses habitants. Comment imaginer en effet que ce coin tranquille de la vallée du Trient puisse, en une nuit, verser dans l'horreur et devenir le théâtre du fait divers le plus sanglant de notre histoire.

Partagés entre la stupeur et l'incrédulité, les Salvanais essayaient hier de comprendre les raisons de cette tragédie, à mesure que le bilan de ce probable suicide collectif s'alourdissait. En vain. Comment expliquer pareille folie? Aux Granges, au Bioley ou à Salvan, l'annonce de ce drame s'est naturellement répandue comme une traînée de poudre, plongeant la population dans la consternation. Une population locale qui n'avait eu que peu d'occasions de côtoyer ces drôles de vacanciers.

## CULTURE BIOLOGIQUE

Alexandra du Café des Alpes se souvient certes avoir pu servir quelques plats typiques au Dr Luc Jouret. Mais en règle générale, ces touristes évitaient tout contact avec les indigènes, ne participaient pas à la vie sociale et culturelle de la commune.

Président de la Société de développement, Dominique Fournier est l'un des rares à avoir eu quelque relation avec la famille Di Mambro, propriétaire des deux chalets dans lesquels ont été retrouvés les 25 cadavres. Il y a trois ans, ils m'avaient en effet dit leur intérêt pour certaines de mes anciennes machines agricoles. Ils déclaraient vouloir se lancer dans la culture biologique et souhaitaient pouvoir travailler à l'ancienne, notamment pour le vannage des grains. Mais ils n'avaient pas donné de suite.

Au moment où toutes les chaînes de télévision d'Europe retransmettaient les premières images de Salvan, Dominique

Fournier ne pouvait que regretter pareil tapage médiatique tout en le comprenant. Notre région touristique se serait bien passée de cette publicité. Personne ici ne comprend. Il est vrai que nous nous posions certaines questions, mais sans plus. Même s'ils se barricadaient pour ne rien dévoiler de leurs activités, ces gens nous avaient laissés une bonne impression. Ils étaient plutôt sympathiques, toujours polis lorsqu'ils se promenaient dans nos villages.

Ce voisin des Granges relève, lui aussi, l'extrême correction de ces personnes. J'avais lié connaissance avec une Belge d'une grande gentillesse. Elle se plaisait beaucoup en Valais. Ses amis avaient d'ailleurs choisi de s'installer aux Granges après avoir comparé la qualité de l'air et de l'eau d'autres villages helvétiques. Lui non plus ne se doutait pas qu'il côtoyait les membres d'une secte. Je les prenais pour des écolos, adeptes d'un retour à la nature, privilégiant une nourriture saine.

## VISIONS D'HORREUR

Personne ne peut donc imaginer que ces gens — apparemment cultivés et plutôt aisés — aient pu choisir de se donner la mort en groupe, puisqu'il apparaît que la thèse du suicide collectif soit la plus plausible. Pourtant, c'est bien ce spectacle horrible que le commandant du feu Serge Pittino et la trentaine des pompiers de Salvan ainsi que les agents de polices de sûreté et cantonale ont découvert hier matin du côté des Granges.

Appelé sur place pour éviter tout problème de court-circuit, ce jeune électricien de Vernayaz n'oubliera en tout cas jamais ces visions d'horreur. J'ai vu le corps carbonisé d'un enfant. C'était terrifiant. Même réflexe de rejet pour ce pompier salvanais. Voir tous ces corps alignés, privés de vie, cela avait quelque chose d'irréel. Cette vision dantesque était malheureusement pourtant bien réelle.

Pascal GUEX/roc

# visavis

actuel cette semaine

valable du 6.10. au 8.10.94

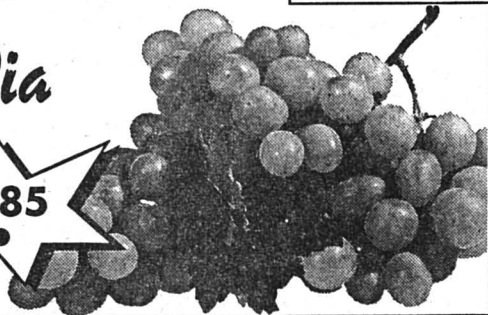
Tomates

aromatiques étrangères kg 2.80

Uva Italia

goût muscat

kg 1.85



Crème à café 2.50  
1/2 litre

• Extra • Light • Bifidus  
Yogourt HIRZ 180 g - .80

Saucisses de veau à griller 2.95  
2 pièces 260 g



Merlot del Veneto «Graziella» 1 litre 2.50

Rosé Valencia 1993 «Perlita del Sol» 75 cl 3.50

USA parboiled RICE planet 1 kg 1.50

Café NOUVEAU Qualité Spéciale Kingdor en grains 500 g 5.70

FLAMINGO Sirop 2.50

• Orange 1 litre 2.80

• Framboises 1 litre 2.80

Pâtes Classic Bschüssig 1.90  
• Spaghetti 500 g

Hero Sugo 2.95  
420 g

Nestlé Yes Choco 2.60  
4x38 g

Cailler Noisettes 2.95  
2x100 g  
Nesquik Chocolat 1.50  
100 g

Vif Super Citron Duo 2x500 ml 7.30  
OMO 2,5 kg 15.20

NIVEA Shampooing traitant Duo 2x250 ml 5.90

v 1.40/94

DIVERS

## meublorama

SUPERMARCHÉ DU MEUBLE

POUR DES NUITS DE RÊVE...



SANDRA

Lit 2 places, tissu jeune, deux tons, avec coffre à literie, 140x200 cm. Complet, prix Meublorama

478.-



MÉLANIE

Lit 2 places, grand confort, tissu mode, y compris couvre-lit-duvet, 140x200 cm. Complet, prix Meublorama

738.-



VANESSA

Lit rembourré à 2 places, exécution luxe en cuir-look, blanc ou aubergine, avec literie, tête de lit avec radio-réveil et miroir, couchage 160x200 cm. Complet, prix Meublorama

1145.-

Vente directe du dépôt (8500 m<sup>2</sup>) Exposition sur 2 étages, avec ascenseur Sur demande, livraison à domicile

OUVERT de 9 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30 Samedi de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

GRAND P GRATUIT

AUTOMOBILISTES : dès le centre de Bôle, suivez les flèches «MEUBLORAMA»

MEUBLES-DISCOUNT  
**meublorama**  
BÔLE (près de la Gare CFF de Boudry)

DIVERS

Un million de personnes nous font confiance



Un million de clients apprécie «sécurité, proximité, personnalisation et conseils» et font confiance aux Banques Raiffeisen. Voulez-vous en savoir plus? N'hésitez pas à nous contacter; c'est avec plaisir que nous vous renseignerons dans l'un de nos 34 guichets neuchâtelois:

District de Boudry: Bevaix, Colombier, Gorgier. District de Neuchâtel: Cornaux, Cressier, Le Landeron, Lignières. District du Val-de-Travers: Les Bayards, Boveresse, Buttes, La Côte-aux-Fées, Couvet, Môtiers, Saint-Sulpice, Travers. District du Val-de-Ruz: Boudevilliers, Coffrane, Dombresson, Fontainemelon, Fontaines, Les Hauts-Geneveys, Le Pâquier, Saint-Martin, Saules, Savagnier. District de La Chaux-de-Fonds: La Chaux-de-Fonds, La Sagne. District du Locle: Brot-Plamboz, Les Brenets, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-du-Milieu, Le Locle, Les Ponts-de-Martel.

**RAIFFEISEN**

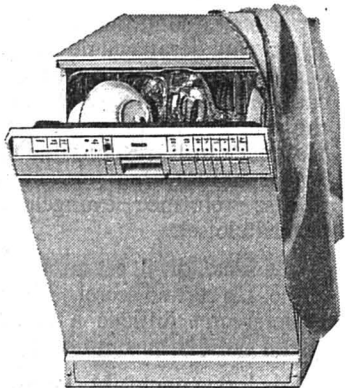


La crédibilité bancaire

28-2008



**BOSCH**



**Première**

pour le nouveau «Deux en un» de Bosch. Le lave-vaisselle qui peut se dédoubler.

- Au choix: Il ne lave que dans le panier supérieur, la vaisselle courante est rapidement disponible
- Chargement confortable sans se baisser
- Chargement flexible grâce au nouveau panier inférieur universel
- Extrêmement économique: Programme «éco normal»

En démonstration lors des journées spéciales du 6 au 10 octobre chez:



AGENCEMENT

village des artisans - bd des éplatures 46f  
2300 la chaux-de-fonds  
☎ 039/26 63 53

132-12814

Cheiry: vingt-trois morts retrouvés carbonisés dans une ferme isolée

# Un drame hallucinant

Les adeptes du Temple du Soleil se sont donnés la mort dans la ferme isolée des Rochettes, que des bombes incendiaires à retardement devaient totalement anéantir. Envahi par les médias, le village est stupéfait, mais calme.

Les ruines fumantes d'une ferme, vingt-trois linéaux blancs, parfois maculés de sang, autour dans le verger, sous les arbres encore chargés de poires. Un drame hallucinant s'est joué la nuit dernière à Cheiry, dans la Broye: le suicide collectif d'une secte a fait vingt-trois morts dans la ferme des Rochettes, isolée au dessus du village. Des machines infernales devaient supprimer par le feu toute trace de ce massacre.

Le juge d'instruction André Piller, chargé des premières constatations, a expliqué le déroulement des faits hier dans l'auberge du village, devant une bonne centaine de journalistes.

L'alarme a été donnée peu après minuit par un habitant du village, qui avait remarqué que la ferme des Rochettes était en feu. Lorsque les pompiers locaux sont intervenus, l'incendie avait déjà pris une telle extension qu'il a fallu faire appel aux centres de renfort d'Estavayer et aux pompiers de Chapelle. Le bâtiment est composé de deux parties: une partie habitation au sud, et une sorte de rural en bois, posé sur un entresol de fondations construites en dur, accessible par de grandes portes de garage.

A l'arrivée des pompiers, le rural avait pris feu sur toute sa longueur. Explorant la partie habitation, épargnée, les pom-

piers ont été de surprise en surprise.

## MACHINE INFERNALE

La première était de taille: une machine infernale piégeait la cage d'escalier (voir ci-dessous). Puis, dans une chambre fermée à clé, gisait le cadavre du propriétaire des lieux, un entrepreneur genevois à la retraite, Alberto Giacobino. Il était couché sur son lit, mort, la tête enfouie dans un sac de plastique serré autour du cou avec un élastique.

Appelée pour constater ce qui semblait être un suicide, la police est arrivée sur les lieux peu après 5 heures du matin. Ayant entendu qu'il y avait deux autres habitants dans la maison, la police a ouvert une porte de garage, à la recherche de leurs véhicules. Les agents ne se doutaient pas de ce qu'ils allaient trouver.

Après un local sanitaire banal, ils ont débouché dans une petite salle de huit mètres sur huit environ, où se trouvaient une vingtaine de chaises entourant une table, sur laquelle trônait une rose, des habits et des effets personnels déposés, des capes rouges, noires ou blanches suspendues.

Dans une petite salle attenante, une grosse flaque de sang. Mais aucune issue, et pas d'autre trace d'occupants.

## SOUS UNE TABLE

En tâtant les murs lambrissés de la salle de réunion, le chef de la Sûreté fribourgeoise Pierre Niddegger a fait jouer une porte dérobée, insoupçonnable, qui s'est ouverte sur l'horreur: une seconde pièce, identique à la première, dans laquelle 21 cadavres étaient soigneusement alignés: des hommes et des femmes âgés, semble-t-il, de 20 à 80 ans. Les uns avaient été tués par balle, les autres ayant la tête recouverte de sacs en plastique. Deux autres pièces, en arrière, abritaient



La ferme des Rochettes à Cheiry

Vingt-trois cadavres calcinés ont été retirés des décombres, qui dissimulaient en outre de nombreux pièges.

une sorte de chapelle aux murs entourés de miroirs, avec un autel, un calice, et des symboles ésotériques. Certaines des victimes portaient des capes identiques à celles de la première salle. Certaines des femmes étaient vêtues d'une sorte de tunique blanche en tissu brillant.

## DOCUMENTS RETROUVÉS

Un vingt-troisième cadavre devait être retrouvé dans une salle voisine, sous une table. L'homme était également mort d'un coup de feu.

Comme les autres locaux, les sous-sols de la ferme des Ro-

chettes avaient été piégés par un système sophistiqué de minuteries, de sacs de plastique remplis d'essence et de bouteilles de gaz, qui devaient anéantir toute trace de ce massacre dans de gigantesques explosions.

L'identification et l'autopsie des cadavres ont commencé, sous l'égide de cinq médecins-légitistes de l'Institut universitaire de Lausanne. Ils devront déterminer l'heure du décès des victimes, et tenter de les identifier. Cinq d'entre elles n'avaient en effet aucune pièce d'identité. Les médecins procéderont égale-

ment à une analyse toxicologique des cadavres.

Dans l'immeuble, la police a trouvé une certaine quantité de documents, dont un intitulé «La Croix et la Rose» ainsi qu'une cassette audio, scotchée sur la porte de la première victime.

Lors de la première conférence de presse, ces documents n'avaient pas encore été analysés en détails. Ils confirmeraient cependant l'impression que l'on se trouvait au siège d'une secte, a commenté le juge d'instruction André Piller.

Antoine RUF, roc

## Onex

### La police perquisitionne

En relation avec les drames de Cheiry et Salvan, la police genevoise a perquisitionné hier en fin d'après-midi un immeuble d'Onex.

Le logement appartenait au copropriétaire de la ferme de Cheiry, Albert Giacobino.

Personne n'a été arrêté, mais des documents ont été saisis et des scellés mis sur l'appartement qui servait de lieu de rencontre à des membres présumés d'une ou plusieurs sectes.

La police genevoise n'a pas voulu donner de détails sur son opération hier soir. Elle a toutefois fait valoir qu'elle devait aussi assurer, le cas échéant, un rôle de protection envers des gens qui n'auraient pas voulu se joindre aux actions commises en Valais et dans le canton de Fribourg.

## Albert Giacobino

### Lié à la secte «Golden Way»?

Albert Giacobino était domicilié jusqu'en 1992 à Plan-les-Ouates, dans une villa située au 109, route de Saconnex-d'Arve. A cette adresse se trouvait également une secte nommée «Fondation Golden Way», a révélé hier «Radio-Lac».

Selon la radio locale genevoise, beaucoup de gens vivaient en communauté dans cette grande maison cosuée de la banlieue genevoise. Ses membres défilaient en robe blanche autour de la villa lors du solstice d'été, ont rapporté des voisins. De plus, des personnes venaient de très loin pour y consulter un «iridologue» (spécialiste des consultations de l'iris). La communauté s'est complètement dispersée il y a un an environ. La bâtisse est actuellement vide. Selon «Radio-Lac», Golden Way aurait des ramifications tentaculaires.

Luc Jouret, chef présumé de la secte à l'origine de la tragédie à Fribourg et en Valais, aurait donné plusieurs conférences dans le cadre de la Fondation «Golden Way». (ats)

## Un manipulateur sur fond d'apocalypse

### L'énigme du Dr Jouret



## Luc Jouret

«Un homme séduisant qui baignait dans une atmosphère de catastrophe». (ap)

Luc Jouret apparaît comme le personnage central de la tragédie de l'Ordre du Temple du Soleil. Ce médecin homéopathe, bel homme de 47 ans, d'origine belge venait régulièrement à Salvan où il était toutefois peu connu. Il avait également un domicile au Canada.

C'est dans sa maison incendiée à Morin Heights, que l'on a découvert mardi deux corps calcinés qui n'ont pas encore été identifiés. Si sur place la police évoque le suicide, elle n'exclut pas un assassinat.

Au Canada, Luc Jouret avait défrayé la chronique avec sa secte, notamment en faisant du prosélytisme dans certains milieux d'affaires, particulièrement parmi les cadres de la société

Hydro-Québec. La secte avait été soupçonnée dans une série d'attentats à la bombe, dirigés contre cette société. Au mois de juillet 1993, il avait été condamné pour une affaire de trafic d'armes à feu et laissé en liberté conditionnelle.

En Suisse, il semblait jouir d'une certaine tranquillité puisqu'il donnait de nombreuses conférences depuis les années 80. Ses thèmes étaient liés aux médecines douces et à l'alimentation biologique. Il avait fondé une série de clubs, les clubs Arcedia, qui ont compté jusqu'à 200 membres en Suisse romande, mais qui n'existent plus aujourd'hui.

En 1984 il avait également fondé une Organisation chevaleresque d'ordre solaire. Celle-ci s'est semble-t-il éteinte en 1989. L'Ordre du Temple du Soleil est sans doute un avatar de l'ancienne organisation.

## UN HOMME SÉDUISANT

Dans les milieux attentifs à l'évolution des sectes, certains connaissent le personnage. Il était décrit comme un homme séduisant qui baignait dans une atmosphère de catastrophe, «un manipulateur type sur fond d'apocalypse».

Selon une association française, qui combat les sectes (UNAFDI), l'Ordre du Temple du Soleil aurait des ramifications en France, Suisse et au Québec.

Alors qu'on ne connaît pas encore l'identité des personnes décédées, une question traverse les esprits: est-il bien mort avec ses disciples?

Eric FELLEY/roc

## Région Neuchâtel

### Questions autour de la secte

Qu'est-ce qu'une secte? Le terme est-il de tout temps péjoratif? Qu'en est-il dans la région de Neuchâtel?

«La connotation péjorative de la secte n'est pas récente, loin de là, souligne Pierre-Luigi Dubied, professeur de théologie pratique à l'Université de Neuchâtel. Certains textes d'auteurs de l'Antiquité le montrent bien».

«Quant aux mouvements sectaires, ils sont vraisemblablement inscrits dans une certaine forme de psychologie collective. On en trouve dans la religion, certes, mais ailleurs aussi, dans la politique, par exemple». Mais qu'est-ce qu'une secte? «C'est un groupe dont les adhérents estiment posséder totalement la

vérité et qu'il ne saurait y avoir de vérité en dehors d'eux», explique le théologien. Dans la région, il y a «des communautés fermées, qui se considèrent souvent comme des communautés d'élus, par opposition aux églises ouvertes qui ne demandent pas, pour y entrer, de conversion». Le professeur recense «entre 10 et 20 sortes de groupes, plus ou moins bien organisés, affiliés à la tradition chrétienne». «Mais attention, insiste-t-il, je ne connais pas, ici, des gens qui pourraient conduire à des actes aussi extrémistes que ceux survenus à Fribourg et en Valais».

Et hors tradition chrétienne? Il existe des formes de spiritualité différentes, des pratiques hin-

does (Zen) ou bouddhistes, par exemple, tout à fait pacifiques.

## QUELLE FRONTIÈRE?

A partir de quand y a-t-il lavage de cerveau, dérapage, déviance? «Le problème, c'est qu'il n'y a pas de frontière précise entre les choses», relève pour sa part Marco Pedroli, responsable du Centre du Louvain (rattaché à l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise).

«La secte, dit-il, est un milieu fermé. Un certain secret y est attaché, secret difficile à percer quand on n'est pas initié».

Dès lors, conclut M. Pedroli: «Il y a peut-être dans la région des choses qu'on ne connaît pas». (se)

## Au Canada et en Suisse, une même secte

### Affaires probablement liées

La Sûreté du Québec (SQ) soupçonne l'existence d'un lien entre le suicide collectif en Suisse et la mort de deux personnes mardi dans l'incendie d'une maison, au Canada. Dans les deux cas, les victimes appartiendraient à la secte «Ordre du Temple du Soleil».

A Morin Heights, à une centaine de km au nord de Montréal, un homme et une femme sont morts carbonisés dans l'incendie criminel d'une luxueuse maison jumelée. Les deux cadavres portaient «des médailles»

à l'effigie de la secte, a indiqué le porte-parole de la SQ, Pierre Lemarbré.

La maison adjacente appartenait à Luc Jouret, chef présumé de la secte.

La SQ croit que le «système de mise à feu» de la maison québécoise et des bâtiments détruits en Suisse pourrait être le même.

La police québécoise a découvert dans les deux maisons mitoyennes un ingénieux dispositif de mise à feu, comportant fils, minuteries et produits «accélérateurs». (ats)

## Victimes françaises

### Pasqua ferme

Pasqua voudrait adapter la loi pour lutter contre les sectes. Le ministre français de l'intérieur, Charles Pasqua, a réagi hier soir au suicide collectif présumé de membres d'une secte en Suisse.

Il a notamment souhaité un renforcement de la législation pour lutter contre les sectes.

L'Ordre du Temple du Soleil, la secte mise en cause dans les massacres survenus à Cheiry (FR) et Salvan (VS), possède apparemment des ramifications en France. (ats, reuter)

**ÉVASION**

L'aventure en toute sécurité

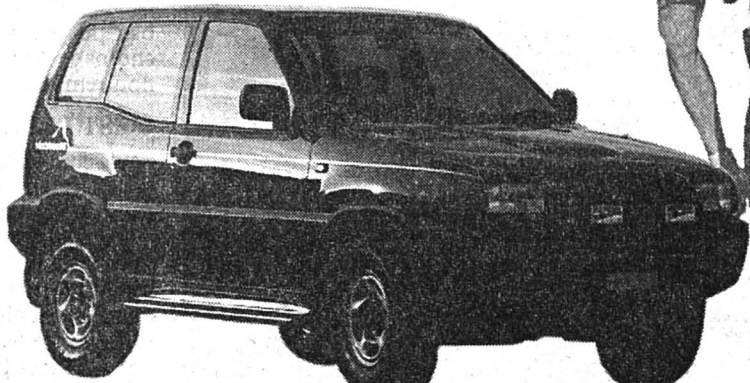
dès **Fr. 36 600.-**

# Maverick Mountain + VTT

Chaque Maverick Mountain est désormais livré avec un Top Mountainbike Kästle et un casque de cycliste Kästle, soit un cadeau de Fr. 1390.-

- moteur 2.4i multi-soupapes à injection 124 ch, ou 2.7 turbo-diesel 100 ch
- traction intégrale enclenchable
- renforts latéraux anti-chocs, arceau frontal de protection
- radio/cassettes stéréo

Autres modèles dès Fr. 34 350.-



**GARAGE DES 3 ROIS SA**

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
8, bd des Eplatures  
**LE LOCLE**  
51, rue de France  
**NEUCHÂTEL**  
11, Pierre-à-Mazel



**DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES**

## SWISSBOOGIE PARACHUTISME

Informations permanentes sur les sauts d'initiation en tandems à La Chaux-de-Fonds

Télékiosque 156 50 778 (1.-/min.)

6-12044

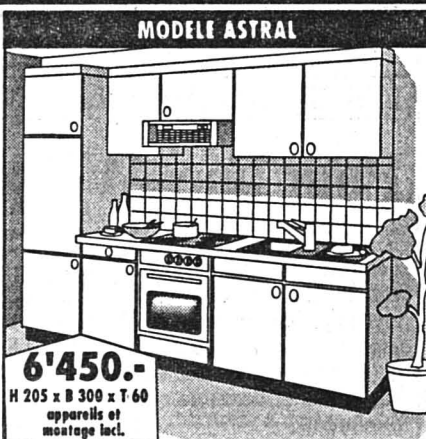
## FUST CUISINES/BAINS

**Les cuisines Fust, c'est la perfection, comme toujours!**

Façades en résine synthétique de haute qualité, gris moucheté technique de pointe Fust.

Appareils encastrables Bosch: cuisinière HEN 102 A, plan de cuisson NCM 615 P, réfrigérateur KIL 1634, hotte d'aspiration Novamatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur KWC 104123

La cuisine sensationnelle! Qualité, prix et délai de livraison sensationnels. Votre cuisine sur mesure en trois jours!



**6'450.-**  
H 205 x B 300 x T 60  
appareils et montage incl.

### LE SERVICE FUST:

- Nous vous proposons en permanence des cuisines individuelles et d'exposition à des prix avantageux
- 5 ans de garantie sur les meubles
- Apportez vos mesures, nous vous faisons tout de suite une offre par ordinateur
- Un choix immense d'appareils encastrables

**ENTREPRISE GÉNÉRALE FUST**  
Rénovation de cuisines/salles de bains, y compris maçonnerie, peinture, électricité, sanitaires, carrelage etc. à des prix fixes garantis à 100%. "Pas de transformation de cuisine ou de salle de bains sans offre Fust"

**FUST**

CUISINES/BAINS, ELECTROMENAGER, TV/HIFI/VIDEO/PHOTO, LAMPES

Neuchâtel, rue des Terreaux 5, 038 25 53 70 - Bienne, Hyper-Fust, Solothurnstrasse 122, 032 52 16 04 - Yverdon, rue de la Plaine 5, 024 21 86 16.

Nouveau dès 14. 10. 94: La Chaux-de-Fonds, HYPER-FUST, bd. des Eplatures 44

## ENSEIGNEMENT

# EISI ÉCOLE D'INGÉNIEURS SAINT-IMIER

## Cours de perfectionnement professionnel

Dans le cadre des mesures spéciales, prises par la Confédération, en faveur du perfectionnement professionnel, notre école organisera les cours suivants:

Novembre 1994 à janvier 1995:

**Qualité intégrale**

90 leçons. Fr. 900.-.

Délai d'inscription: 31 octobre 1994.

Février - avril 1995:

**Coordination et planification de la production**

80 leçons. Fr. 800.-.

Délai d'inscription: 20 janvier 1995.

Les cours sont modulaires; ils s'adressent au personnel d'entreprises ayant un CFC ou une formation équivalente. Un minimum de 12 participants par cours est requis.

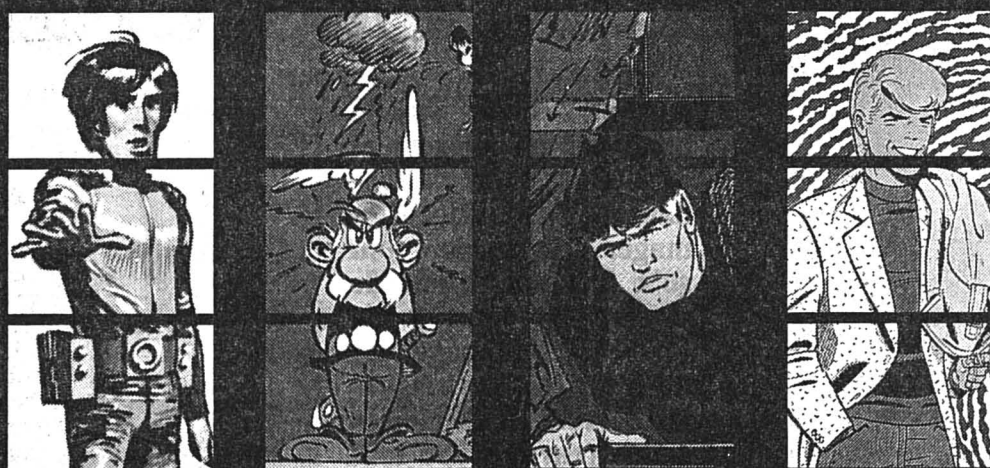
Les renseignements pour une éventuelle prise en charge des frais d'inscription pour les personnes au chômage peuvent être obtenus auprès du Service régional de placement du Jura bernois ou de l'office communal du travail.

Programme détaillé et formulaire d'inscription sont à demander au secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, 2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 35 01.

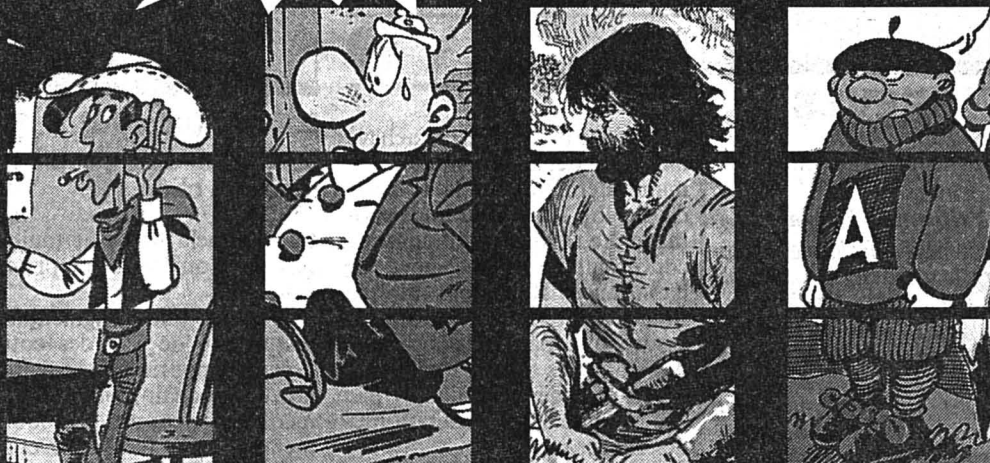
5-7722

## DIVERS

# Tous vos héros



pour **Fr. 11.50** seulement



avec

**DARGAUD**

**LE LOMBARD**

**PLACETTE**  
Le grand magasin

3-11725

94445

# Vente de poisson frais

Chaque vendredi de 8 h. à 12 h.

En promotion le 7 octobre 1994

## Filets de plie



100 g **Fr. 1.50**  
au lieu de 2.-

dans les magasins suivants :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Tramelan
- Centre Bassecourt
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Moutier
- Centre St-Imier

132-12081



**La Chaux-de-Fonds**

## IMMOBILIER

**Les Marécottes-Salvan.** Station familiale à 10 min sortie autoroute Martigny, vue magnifique et imprenable. Propriétaire vend

### HABITATION CHALET

de 5 pièces au comble d'une maison de 2 appartements, surface env 110 m<sup>2</sup> occupant l'étage complet + réduit, balcon, très bon état. Charges minimales. Accès très facile à l'année. Proche toutes commodités. Fr. 198 000.-. Pour traiter: Fr. 58 000.-, solde crédit à long terme. Tél. 026 463 975.

36-311/4x4

A louer tout de suite ou selon entente à la rue du Commerce 93, La Chaux-de-Fonds

### appartement de 3 pièces

Loyer: Fr. 665.- charges incluses. Visites et renseignements par:



Route de Gottstatt 24  
Case postale 8354  
2500 Bienne 8  
Tel 032 41 08 42, Fax 032 41 28 28

297-3072

Nous engageons **MACHINISTE SUR PELLE RETRO**

Expérience demandée Appelez **A. Martinez**

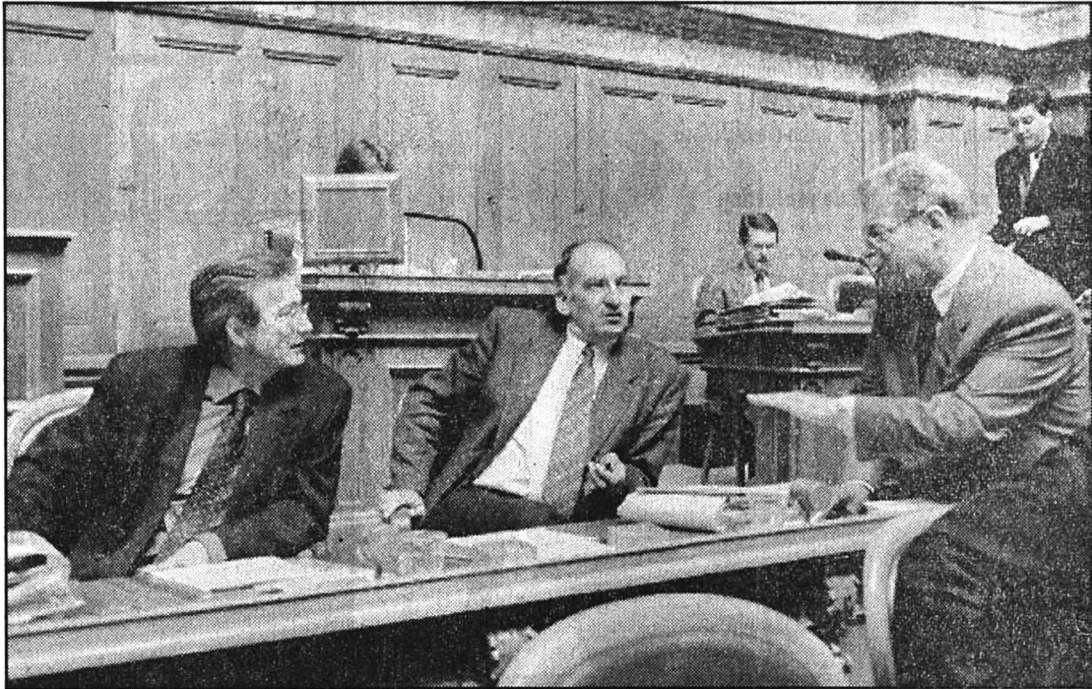
**ADIA**  
039/23 63 83  
31, av. L.-Robert  
La Chaux-de-Fonds

Conseil national: fin du débat sur la révision de l'assurance-chômage

# Les cantons à la caisse

Après l'espoir suscité lundi par un allègement de la charge des cantons dans l'assurance-chômage, ces derniers ont subi hier un retour de manivelle: lorsque le fonds de chômage est dans les chiffres rouges, ils devront passer à la caisse (environ 280 millions en 1996). Francis Matthey n'a pas réussi à convaincre ses collègues du Conseil national des effets pervers de cette décision.

Berne  
François Nussbaum



E. David (pdc/SG), P. Couchepin (rad/VS) et le conseiller fédéral J.-P. Delamuraz  
La Chambre du peuple n'a pas épargné les cantons en cas de chiffres rouges dans le fonds de chômage.

Le Conseil national a achevé hier son débat, entamé la semaine dernière, sur la révision de la loi sur l'assurance-chômage. Le dernier point contesté concernait le financement de l'assurance. Rappelons que ce financement n'est actuellement assuré que par les cotisations des employés et des employeurs et, en période de difficulté, par des prêts de la Confédération et des cantons.

## À FONDS PERDUS

Le projet de révision proposait un nouveau modèle: si les cotisations normales (2% des salaires) ne suffisent pas à payer les indemnités des chômeurs, la Confédération et les cantons prennent en charge - à fonds perdus - 10% des dépenses totales.

Si cela ne suffit toujours pas, la Confédération prête le reste.

A noter que l'augmentation temporaire de 1% des cotisations (qui pourrait intervenir dès janvier prochain) sera exclusivement affectée au remboursement (à la Confédération et aux cantons) du déficit accumulé par le fonds de chômage jusqu'à fin 1995, soit environ 8,5 milliards.

## LOURDES CHARGES

En 1996 (une fois la loi révisée entrée en vigueur), les dépenses de l'assurance-chômage devraient s'élever à 5,6 milliards de

francs. Or les cotisations (à 2%) ne rapporteront que 3,7 milliards. La Confédération (pour une moitié) et l'ensemble des cantons (pour l'autre moitié) devraient déboursier 280 millions chacun. Il resterait à couvrir 1,36 milliard par un prêt fédéral.

Pour Francis Matthey (soc/NE), ces 280 millions mis à la charge des cantons s'ajoutent aux nouvelles tâches qui leur sont dévolues par la loi révisée: une partie des frais de cours de recyclage et d'occupations temporaires offerts systématiquement aux chômeurs, une partie des indemnités journalières lorsque ces cours et occupations ne

peuvent être organisés, et les frais d'assistance sociale pour les chômeurs qui ne retrouvent pas de travail au bout de deux ans.

## HAUSSES D'IMPÔTS

En tout, les cantons risquent d'avoir un supplément annuel de charges d'environ 500 millions: «Nous allons assister à une fiscalisation de l'assurance-chômage par une augmentation de l'impôt cantonal direct», a averti Francis Matthey. Il demandait qu'on en revienne, au moins, à une contribution cantonale au déficit de l'assurance-chômage par des prêts, et non

par des versements à fonds perdus.

Au vote, sa proposition a été rejetée par 100 voix contre 55: l'ensemble des voix romandes (tous partis confondus) n'a pas fait le poids contre la majorité alémanique. Cette majorité a suivi le point de vue exprimé par Jean-Pascal Delamuraz, qui jugeait «boîteux» de demander à la seule Confédération de combler le déficit de l'assurance-chômage par des contributions non remboursables.

## C'EST LEUR FAUTE

Seule consolation pour le député neuchâtelois: la part des cantons sera calculée en fonction de leur capacité financière et du nombre d'habitants, et non pas du nombre de chômeurs. Les députés ont ainsi refusé (par 103 voix contre 54) une proposition de Hans-Rudolf Nebiker (UDC/BL), pour qui les cantons à fort chômage peuvent payer davantage: après tout, c'est leur faute, a-t-il dit en substance.

Au vote final, la révision de la loi a passé avec 123 voix contre 30 (et 16 abstentions). L'opposition est venue de la frange la plus à droite du National: Union démocratique du centre, Démocrates suisses, Lega tessinoise et Parti de la liberté (ex-Automobilistes), pour qui on devait raboter massivement sur les prestations aux chômeurs pour faire des économies.

Le dossier retourne au Conseil des Etats, qui se prononcera en décembre. Il n'est pas exclu qu'il revienne sur la décision du National de supprimer une semaine de prestations durant le premier mois de chômage, et qu'il réexamine la proposition Matthey. F. N.

## BRÈVES

### Assemblée fédérale Elections au Tribunal fédéral

L'Assemblée fédérale a élu hier le Tessinois Sergio Bianchi, de Bellinzona, juge au Tribunal fédéral (TF). Il va remplacer le juge Rolando Forni, de Lugano, qui prendra sa retraite à la fin de cette année après plus de 31 ans d'activité au TF. L'Assemblée fédérale a par ailleurs élu deux juges suppléants. Theodor Lorentan, de Loèche-les-Bains, âgé de 41 ans, remplace Werner Beeler, démissionnaire. Margrith Bigler-Eggenberger, juge fédérale qui prend sa retraite, devient elle aussi juge suppléante.

### Contre le racisme Pas d'ombudsman fédéral

Le Conseil fédéral ne veut pas d'un bureau fédéral de médiation contre le racisme. Il serait selon lui plus judicieux de mettre en place des ombudsmans cantonaux.

### Herzogenbuchsee Un mort dans un accident de train

Le conducteur d'un véhicule d'entretien des voies, âgé de 37 ans, a été tué hier matin lors d'une collision avec un direct en gare de Herzogenbuchsee (BE). Selon les indications de la police cantonale bernoise, son véhicule s'était trop rapproché d'une voie parallèle où une rame de l'Inter-city s'approchait et l'a embouti sur le côté.

### Bière Une recrue tombe par la fenêtre

Une recrue est tombée par la fenêtre de la caserne de Bière (VD) dans la nuit de mardi à mercredi. Le jeune homme souffre de blessures au dos, d'une fracture du doigt et d'une blessure superficielle, a indiqué hier le Département militaire fédéral (DMF). Il s'agit là de la huitième chute d'une recrue sur les places d'armes depuis juillet 1993.

### Euthanasie sur demande Trop tôt!

Le Conseil fédéral estime qu'il n'est pas le moment nécessaire de légiférer en matière d'euthanasie. Il souhaite une discussion publique à ce sujet et entend attendre l'évolution de la jurisprudence sur la question, a répondu hier le conseiller fédéral Arnold Koller au Conseil des Etats.

## Présidence du Conseil des Etats

### Thierry Béguin renonce

Le radical neuchâtelois Thierry Béguin renonce à prendre la vice-présidence du Conseil des Etats en décembre, donc la présidence l'année suivante. «Priorité à mon travail de procureur», dit-il, tout en précisant qu'il se représentera aux élections d'octobre 1995.

Après avoir suivi, depuis trois ans, la voie traditionnelle au sein du Bureau du Conseil des Etats (scrutateur suppléant, 2ème puis 1er scrutateur), Thierry Béguin devait accéder à la vice-présidence en décembre, et à la présidence un an plus tard. Dans la mesure où il renonce aujourd'hui, c'est le radical appenzellois Otto Schoch qui prendra sa place.

«Renseignements pris auprès d'anciens présidents, il s'agit d'une charge équivalente à un mi-temps, voire davantage. Dans ces conditions, il

me paraît exclu de concilier cette présidence avec mon travail de procureur à Neuchâtel, à laquelle je donne la priorité; donc je préfère renoncer», expliquait-il hier.

Thierry Béguin confiait aussi qu'il n'avait pas un «goût immodéré» pour de telles fonctions honorifiques. «J'aurais pu accepter, ajoutait-il, pour répondre à l'honneur fait à mon canton. Mais, dans la mesure où Claude Frey prend la présidence du Conseil national en décembre, on peut considérer que Neuchâtel est déjà dignement distingué».

Mais la décision du radical neuchâtelois n'implique rien d'autre: il a déjà annoncé à son parti qu'il était disposé à faire acte de candidature pour une réélection au Conseil des Etats, en octobre 1995. F. N.

## Zurich: suppression partielle du 13e salaire

### 1500 personnes devant l'Hôtel de Ville

Plus de 1500 personnes ont manifesté hier en fin d'après-midi à Zurich contre la suppression d'une partie du treizième salaire pour les fonctionnaires municipaux. Réunies devant l'Hôtel-de-ville, elles ont sifflé les députés du législatif qui entraient dans le bâtiment.

Le sixième plan d'économies de la ville de Zurich, présenté en juin par l'exécutif, propose notamment que les employés municipaux ne toucheront qu'un tiers du treizième salaire. La section zurichoise du Syndicat suisse des services publics (SSP) a décidé de lancer un référendum contre ce programme si le législatif l'accepte, a indiqué à l'ATS sa présidente et députée au parlement Vreni Hubmann (PS). La décision pourrait tomber mercredi soir. (ats)

La population n'admet pas que lors des élections au Conseil fédéral des intrigues de parti (...) jouent un plus grand rôle que l'intérêt général du pays, affirme Leni Robert. Ces élections donnent souvent lieu à des campagnes peu reluisantes, surtout quand une femme est candidate. En mars 1993, il y avait tant de parlementaires qui ont juré après coup avoir voté pour Christiane Brunner qu'elle aurait dû être élue deux fois.

## Elections fédérales

### Transparence repoussée

Ce n'est pas demain la veille que l'Assemblée fédérale étira les conseillers fédéraux à main levée. Les Chambres réunies ont refusé hier par 147 voix contre 31 une initiative de Leni Robert (PES/BE) qui souhaitait davantage de transparence dans l'élection des conseillers fédéraux.

L'Assemblée fédérale en est restée au principe qu'une élection au Conseil fédéral devait se faire à bulletin secret. Leni Robert avait réagi suite à la non-élection en mars 1993 de la candidate officielle du Parti socialiste Christiane Brunner (PS/GE) à qui le Parlement avait préféré Francis Matthey. Celui-ci devait finalement renoncer à son élection.

«La population n'admet pas que lors des élections au Conseil fédéral des intrigues de parti (...) jouent un plus grand rôle que l'intérêt général du pays, affirme Leni Robert. Ces élections donnent souvent lieu à des campagnes peu reluisantes, surtout quand une femme est candidate. En mars 1993, il y avait tant de parlementaires qui ont juré après coup avoir voté pour Christiane Brunner qu'elle aurait dû être élue deux fois.»

La commission spéciale de l'Assemblée fédérale présidée par Hans-Rudolf Nebiker (UDC/BL) ne voulait pas de ce vote à main levée. Elle craignait que ce mode de faire ne renforce l'importance des réactions émotionnelles lors d'une élection au Conseil fédéral. L'ancien conseiller national Jean Guinand (Lib/NE) n'a pas eu plus de succès, pour qui un élu devrait dire immédiatement s'il accepte son élection (ap)

## Initiative des employés de commerce

### Pour une AVS plus flexible

Femmes et hommes doivent pouvoir toucher l'AVS à partir de 62 ans déjà pour autant qu'ils cessent de travailler ou ne touchent qu'un revenu modeste équivalent à une fois et demie la rente AVS minimum.

Telle est la conviction de la Société suisse des employés de commerce (SSEC) et de la Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE) qui ont décidé de lancer une initiative populaire dans ce sens. Intitulée «Pour une AVS plus flexible, plus souple - contre l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes», cette initiative sera déposée d'ici la mi-1995 de telle façon que les citoyens puissent choisir entre la voie du référendum et celle de l'initiative. La procédure choisie ne mettrait pas en péril les avan-

tages de la 10e révision de l'AVS tout en laissant les citoyens se prononcer sur la question de l'âge de la retraite.

La SSEC et la FSE sont d'avis que les gens qui prendront une retraite précoce libéreront des emplois pour les plus jeunes, ce qui n'est pas à négliger en ces temps économiquement difficiles.

## SOUTIEN FÉMININ DE L'USS AU RÉFÉRENDUM

La Commission féminine de l'Union syndicale suisse (USS) soutient le référendum contre la 10e révision de l'AVS. Plutôt que d'élever l'âge à la retraite des femmes, le Parlement devrait introduire pour chacun la retraite flexible entre 62 et 67 ans, propose la commission. (ats-ap)

## La nouvelle loi sur l'armée au Conseil national

### Mission définie

Assurer le service d'ordre en cas de menaces graves contre la sécurité intérieure restera une mission de l'armée suisse. Après le Conseil des Etats, le Conseil national a inscrit hier cette disposition contestée dans la nouvelle loi sur l'armée et l'administration militaire.

Le National a commencé l'examen de la loi, qui servira de base légale à la réforme «Armée 95». Elle contient de nombreuses innovations par rapport à la loi actuelle, qui date de 1907, et correspond aux nouvelles structures de l'armée, réduite de 600.000 à 400.000 hommes. Pour la première fois, la mission

de l'armée a été définie. Sa principale tâche reste la défense nationale. Elle contribuera en outre au maintien de la paix sur le plan international, mais en service non armé à cause du rejet des casques bleus.

Des troupes pourront aussi être engagées pour un service d'ordre lorsque les moyens de police ne suffisent plus pour faire face à des menaces graves contre la sécurité intérieure. Le service d'ordre sera ordonné par l'Assemblée fédérale ou par le Conseil fédéral, ou encore par les cantons. Vivement contestées, ces dispositions ont été adoptées par 88 voix contre 38. (ats)



# Ragoût de boeuf Fr. 18.- le kg

## Bouilli sans os Fr. 14.- le kg

Votre maître boucher vous propose:

Le maître boucher: votre spécialiste en viande



DEMAIN VENDREDI 7 OCTOBRE 94

POUR LES ENFANTS

# SUPER

JOUEZ avec la...

# ROUE de la FORTUNE

chez

# ANIMATION

GAGNEZ des



et le...

# SUPER BINGS !!

Av. Léopold-Robert 53  
LA CHAUX-DE-FONDS

YENDI vous propose des PRIX SUPERS !!...

LEGGINGS IMPRIMÉ 10.-

PANTALON 25.-

PULL 25.-

CHEMISIER GILET 28.-

130-1237

### IMMOBILIER

Tout de suite ou date à convenir, rue Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds A louer

## APPARTEMENTS 3 PIÈCES

tout confort. Dès Fr. 850.- + charges. ☎ 038/24 22 45. 28-152

Particulier solvable avec patente, cherche à reprendre

### BAR À CAFÉ

région Neuchâtel, Yverdon, Bienne, La Chaux-de-Fonds.

Discretion garantie. Faire offres sous chiffres S 28-1140 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Stress? Courbatures? Sport et relaxation

### MASSAGE

par une masseuse qualifiée

Alison Tschumi ☎ 039/28 56 20 132-513997

SOS DETTES

aide efficace GEFISTIN SA MÉZIÈRES 021 903 24 45 22-2921

Nous engageons

### MAÇONS CFC

### MAÇONS B

Prenez contact avec A. Martinez

**ADIA** 039/23 63 83 31, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

L'annonce, reflet vivant du marché

### IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds Situation centrale, à 500 m de la gare CFF, de la poste et du centre

divers locaux commerciaux, caves et entrepôts

- a) 75 m<sup>2</sup> ( 185 m<sup>3</sup>)
  - b) 63 m<sup>2</sup> ( 158 m<sup>3</sup>)
  - c) 21 m<sup>2</sup> ( 53 m<sup>3</sup>)
  - d) 377 m<sup>2</sup> (1300 m<sup>3</sup>)
  - e) 377 m<sup>2</sup> (1130 m<sup>3</sup>)
  - f) parking pour 3 voitures (42 m<sup>2</sup>)
- Accès direct par voiture ou camionnette. Ces locaux sont pourvus partiellement de casiers de diverses dimensions. Ils sont loués en bloc ou en parties. S'adresser à: Géralde Edouard Bosquet, Pont 38, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/27 11 22. 132-12353

### ENSEIGNEMENT

OUI, VOUS POUVEZ REUSSIR...

### MATURITE FEDERALE

TYPES A, B, C, D, E

- Préparation en 2 ans ou moins, selon état des connaissances
  - Cours du soir gratuit pour les élèves des cours du jour
  - Aussi en internat
- RENTREE LE 10 OCTOBRE 1994 Demandez notre documentation.

**Ecole Lémania Lausanne**

CH. DE PREVILLE 3 1001 LAUSANNE TEL. 021/ 320 15 01 FAX 021/ 312 67 00 VTX \* 4711 #

241-105609

### IMMOBILIER

espace & habitat

A VENDRE

au Locle **VILLA DE 5 1/2 PIÈCES**

parcelle de 700 m<sup>2</sup>, quartier des Monts, vue, exposition sud. Fr. 410 000.- à discuter. Tel. 039/23 77 77-76 132-12185

### AU LOCLE

LA PROPRIÉTÉ ACCESSIBLE À TOUS

Mensualité dès Fr. 580.- + charges.

**N'HÉSITÉS PLUS!**

Devenez propriétaire de ce 3 pièces refait entièrement à neuf.

Financement à convenir. 28-440

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moulins 2001 Neuchâtel Tél. 038 25 94 94

Publicité intensive, Publicité par annonces

# Feu: 118

Nous recherchons **FERBLANTIER CFC et COUVREUR** Appelez A. Martinez

**ADIA** 039/23 63 83 31, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

ATTENTION! CE SOIR À 21 heures

LE CINÉMA CORSO a le plaisir

de vous présenter en avant-première suisse ● 12 ans

# SUSAN SARANDON TOMMY LEE JONES



UN PROCUREUR SANS PREUVES.

UNE AVOCATE SANS SCRUPULES.

UN GOSSE. QUI EN SAIT TROP.

# LE CLIENT

THE CLIENT

D'APRÈS LE BESTSELLER DE L'AUTEUR DE "LA FIRME" ET "L'AFFAIRE PELICAN"

DATE DE SORTIE VENDREDI 7 octobre 1994 132-12090

### AMITIE-MARIAGE

# VIE À DEUX

le coup de pouce au hasard

27 ans, non, je ne suis pas parfaite mais je suis sincère! Je m'appelle Claudine, je suis ouvrière et on dit que je suis plutôt mignonne avec une coupe au carré et des rondouzes sympas. Coquette mais pas dépensière, je n'aime pas trop les pantalons, je porte mieux les robes. Je suis très manuelle, j'adore m'occuper de mon intérieur, le rendre accueillant et confortable. Elevée dans une famille simple mais de bonne moralité, je ne veux pas d'aventure. Pas compliquée à vivre, j'ai des goûts simples. J'aime les promenades, le vélo, les petits voyages en Suisse. Je rêve d'un homme célibataire, catholique. Son métier a peu d'importance s'il est sûr, car je veux des enfants. Réf.: 11280.

44 ans, une femme simple et douce. Secrétaire, Annie est divorcée avec une grande fille. Grande, assez sportive, elle a une allure très jeune. Elle marche beaucoup, surtout en forêt, fait du ski. C'est une femme tendre, affectueuse mais pas le genre à pleurer sur sa solitude. Elle pense qu'on peut toujours retenter sa vie, il suffit de le vouloir vraiment. Annie adore la mer, le soleil pendant les vacances, mais elle est attachée aussi à son canton, à sa famille chère. Vous: jusqu'à 55 ans, mêmes goûts, même profil. Réf.: 11281.

26 ans, jolie et douce. Marie-Pierre est une jeune femme au visage gracieux, aux yeux bleus lumineux, blonde naturellement. Avec sa silhouette fine (1 m 65 - 48 kg), elle a un petit air fragile mais elle est volontaire, courageuse. Depuis 2 ans, elle travaille avec sérieux dans un cabinet médical. Fille d'agriculteur, elle n'aime pas beaucoup la ville. Dans son appartement un peu trop petit, elle rêve d'une maison ou elle pourrait avoir des animaux - elle les adore - et un jardin. Elle aime également cuisiner pour des amis. Elle a appris à recouvrir les fauteuils et à même suivre un cours de secourisme. Son futur mari sera gentil, travailleur avec un métier fixe, de préférence manuel. Réf.: 11282.

31 ans, comment résister à son sourire? Nathalie est responsable de rayon dans un grand magasin. C'est une petite femme brune, simple, jolice, sympa comme tout, une fille équilibrée, avec un grand bon sens. Son métier lui plaît, elle aime le contact, suit des patients, organise. Elle garde toujours sa bonne humeur. Elle aime les randonnées, le ski, elle occupe beaucoup de son intérieur, broche, fait des encadrements. Nathalie voudrait rencontrer un homme

simple, qui recherche la bonne entente, ni intello, ni « monsieur muscle ». Profession indifférente si stable. Réf.: 11283.

30 ans, Jean-Marie veut fonder une famille! 1 m 80, châtain, aux yeux noisette, c'est un garçon sympa, posé, rassurant avec une bonne situation de responsable commercial. Il est simple, naturel, il aime sortir, voyager, mais seul il tourne un peu en rond. Balades, concerts, ciné ou tout simplement soirée en tête à tête, ce serait tellement mieux de vivre à deux les bons moments de la vie! Il vous espère sympa, sensible. Votre profession n'a pas d'importance mais votre gentillesse, votre sourire beaucoup. Réf.: 11284.

44 ans, comment ne pas l'aimer! Roger est technicien, avec de bons revenus, son propre appartement. Divorcé, il a deux enfants, des amis sincères qui apprécient son bon caractère, son côté ouvert, sympa et son rire communicatif. Mais dans son cœur, c'est le désir. C'est un homme assez sportif, aimant les voyages, la musique et la nature. Dans une maison, il sait tout faire, il broche mais avant de tester recourez les boutons... Plein de chaleur, il ouvrira tout grand les bras à une femme partageant son sens de la famille. Enfant bienvenu. Réf.: 11285.

29 ans, Vous avez envie de sécurité, de tendresse? Alors voilà l'homme qui vous faut. Jean-Jacques est un homme intelligent, il a de l'énergie, de l'ambition et espère bien créer sa propre entreprise un jour. Il est séduisant, les yeux bleus, sportif. Il aime la planche à voile, la photo et les tagliatelles à la carbonara. Il rêve d'une jeune femme équilibrée, qui pourra l'épauler si elle le souhaite dans sa vie professionnelle. Comment le séduire? Être simple, franche, naturelle. Réf.: 11286.

50 ans, Il souhaite profiter de la vie... Jean est un commerçant qui a réussi. Il a tout pour être heureux, mais il ne supporte plus la solitude. C'est un homme tendre, pas compliqué à vivre. Bon vivant, très gourmand il adore les restaurants, il rêve d'une femme qui ait le secret des bons petits plats de chez nous. Jean aimerait voyager avec une femme équilibrée, affectueuse, aimant s'occuper de son intérieur. Rencontrez-le... Réf.: 11287. 241-330123/4x4

L'annonce m'intéresse Téléphone  
Nom Profession  
Prénom Adresse  
Age

A retourner à Royale Agence, fichier central, CP 1951, 1211 Genève 1.  
(022) 738 28 06 du lundi au samedi de 9 h à 20 h

A transmettre au bureau Royale Agence de  
 Genève  Lausanne  
 Neuchâtel  Fribourg  
 Sion  Delémont

espace & habitat

A VENDRE

A La Chaux-de-Fonds, à l'est de la ville **APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES**

Comprenant: hall d'entrée, cuisine agencée, 3 chambres à coucher, séjour avec cheminée, balcon, 1 WC-douche, 1 bain-WC

Tel. 039/23 77 77-76 132-12185

L'Aide suisse aux montagnards Une aide dans son propre pays

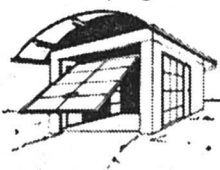


Demandez notre bulletin de versement Téléphone 01/710 88 33

### DIVERS

# CARAGE

Garages préfabriqués en béton Nouveau programme



**CARAGE - LE NOUVEAU CONCEPT DES GARAGES BTR PREBETON.** PROGRAMME DE 40 MODELES DIFFERENTS, NOMBREUSES POSSIBILITES. PRENEZ CONTACT AVEC NOUS POUR UN ENTRETIEN!

021/634 99 11

BTR Prébéton SA ZI Bois-Genoud 1023 Crissier Tél. 021/634 99 11 Fax 021/635 43 35

220-108048/ROC

BTR Prébéton SA Rte de l'Estivage 1580 Avenches Tél. 037/75 16 91 Fax 037/75 31 94

A LOUER à La Chaux-de-Fonds Rue des Champs 6 - 8

**LES DERNIERS APPARTEMENTS NEUFS**

2 1/2 PIÈCES (53 m<sup>2</sup>)

dès Fr. 675.- + 150.- ch.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

4 PIÈCES (95 m<sup>2</sup>)

dès Fr. 1208.- + 250.- ch.

Entrée: à partir du 1er mars 1995.

Ces logements bénéficient de l'AIDE FÉDÉRALE, CANTONALE et COMMUNALE, abaissements supplémentaires possibles pour les personnes remplissant les conditions.

Pour tous renseignements: 28-486

Régie F. Bernasconi & Cie Clos-de-Serrières 31 2003 Neuchâtel Tél. 038/31 90 31

# ACCENT! SHOW!

**Vivifiante, intrépide! C'est la nouvelle Accent! A partir de 15'990.-!**

**C'est parti!**

La nouvelle star des compactes fait son entrée à 15'990.- seulement: la HYUNDAI ACCENT. Avec bien entendu tous les modèles HYUNDAI, de la Lantra Tiger jusqu'aux Scoupe, Sonata et H100.

Une grande première!

Allez, on y va!



Grand concours HYUNDAI: Gagnez une Sonata 2000 GLSi!

FORMULE HYUNDAI MOINS CHÈRE À L'ACHAT PLUS D'ÉQUIPEMENT DOUBLEMENT AVANTAGEUX

**PATRICK BART**  
**AUTOMOBILES**  
LA CHAUX-DE-FONDS 039/24 10 30  
Avenue Léopold-Robert 165

vous invite au lancement d'un nouveau modèle attractif et à la présentation de la gamme 95

**Samedi 8 et dimanche 9 octobre de 10 à 19 heures**

**TOUT COMPRIS HYUNDAI**  
3 ANS DE GARANTIE USINE

## SPECTACLES - LOISIRS

### LES PONTS-DE-MARTEL

Salle de Paroisse

Vendredi 7 octobre 1994  
à 20 h 30

# Match au loto

de la Fanfare Sainte-Cécile

Abonnement Fr. 20.- pour 30 tours y compris 1 tour gratuit et 3 tours cartons  
1er quine, valeur Fr. 50.-. 2e quine, valeur Fr. 30.-.  
3e quine, valeur Fr. 20.-  
**1er tour spécial: lingots d'or valeur Fr. 600.-.**  
**2e tour spécial: œuvres d'artistes de la Vallée**  
Fr. 2.- LA CARTE

132-510737

## DIVERS

### SEMAINE DE FOLIE!

**10'000 Films vidéo dès Frs 8.-**



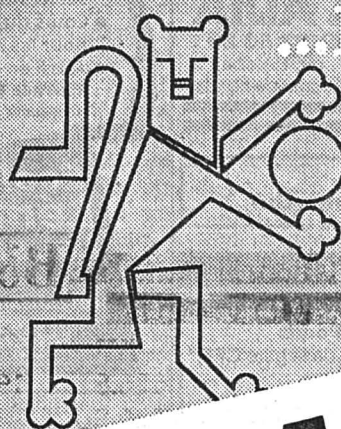
Hypermarché "JUMBO SA"  
Bd des Eplatures 20

du 3 au 8 octobre 1994

10'000 films, CD audio, jeux SEGA, NINTENDO à des prix délirants 8.- 12.- 15.- 19.- etc

17-774

## SPECTACLES - LOISIRS



...DU FOOT, C'EST PROMIS!

**Le FC Le Locle reçoit**

**Moutier**

Vendredi 7 octobre à 20 h  
Stade des Jeanneret



Restaurant Salles pour sociétés Ascot Bar  
**LA CROISÉE**

**ZENITH**  
Sponsor officiel  
**VAUCHER**  
**CS&C**  
LE LOCLE  
Fournisseur officiel

**L'Impartial**

**SPORT Impar**

Nous recherchons un **MONTEUR EN FAÇADES**

Ayant de l'expérience

Contactez **A. Martinez**  
**ADIA**  
039/23 63 83  
31, av. L.-Robert  
La Chaux-de-Fonds

A vendre **Centre fitness**  
Bassin lémanique  
Situation exceptionnelle, avec salles musculation, gym massages, bains vapeur et remous, solariums, bar et garderie 900 m<sup>2</sup>. Extension possible.  
**Prix Fr. 380 000.-.**  
Ecrire sous chiffre F 018-179061, à Publicitas, case postale 645, 1211 Genève 3. ROC

## SPECTACLES - LOISIRS

### Le Café du Versoix

Famille Haslebacher

**Samedi 8 octobre dès 20 heures**

A l'occasion de

notre 18e anniversaire

**GRANDE SOIRÉE BERMUDA**

avec Dédé et son accordéon

Rue du Versoix 1 - La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 76 25 132-514212

**Feu: 118**

## FINANCE



Veuillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois env. Fr. ....  
Nom .....  
Prénom ..... Date de naissance .....  
Rue ..... No .....  
NP/Domicile .....  
Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoniquement:

**039 - 23 16 12**

**Xprocrédit**

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frais de Fr. 413,20 par année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).

Le p'tit Paris **JAZZ** CH-2000 La Chaux-de-Fonds rue du Progrès 4 - 1st. (039) 28 65 33

15 octobre à 22 heures **LOW BRASS**  
Du rythme, des rythmes

28 et 29 oct. à 22 heures **CARIBBEAN AFFAIR**  
Mélodies colorées et rythmes chauds

12 novembre à 22 heures **INSIDE OUT**  
Quintet électrique aux multiples facettes

25 et 26 novembre à 22 heures **ROCKIN' ROD AND THE SHOTGUN BLUES**  
Boogie-blues

9 décembre à 22 heures **MIDDLE JAZZ SEPTET**  
Jazz en toute décontraction

16 décembre à 22 heures **F. DE RIBAUIERRE**  
Inspiré du jazz «Mainstream»

31 décembre **NONET**  
Réservations auprès du café le p'tit Paris ou tél. 039/28 65 33

Ces concerts ont pu être organisés grâce à l'appui de

52 blanches & 36 noires

**L'Impartial**

**JAZZ**  
Le p'tit Paris  
7776

L'annonce, reflet vivant du marché

PIERRE AUBRY  
**Rideaux Tapis**  
132-12731  
N-DROZ 27-LA CHX-DE-FDS

## GASTRONOMIE

### Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard-Sedjan  
Bd des Eplatures 54  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 82 66  
Salle pour société et repas de famille

Spécialités de chasse + carte habituelle

Aujourd'hui dès 14 h 30

**Grand match aux cartes**

132-12636

et si on allait manger aux "PERVENCHES"!  
tél. 039 28 43 95

132-12632

**Stretch & Jeans**

Design super et beaucoup d'extras

**PRIX SUPER!**  
Fr. **1.298.-**  
Vous économisez Fr. 100.-

**PFAFF**

Avec le système D.E.I.  
le tissu est simultanément entraîné par-dessous et par-dessus

## Torcivia Giovanni

Avenue Léopold-Robert 53  
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 89 60 - Fax 039/24 10 31

141-6636



# dans nos boucheries

jusqu'au samedi 8 octobre 1994

## Viande hachée de boeuf

le kg

~~15.-~~

**10.50**

## Escalopes de porc (maigres)

100 g

~~2.20~~

**1.80**

## Coquelets frais (du pays)

le kg

~~12.80~~

**9.50**

Nos boucheries Coop se trouvent dans les localités suivantes :

La Chaux-de-Fonds, Delémont, Porrentruy, Moutier, Saignelégier, Le Locle, Bassecour, Bévilard-Mallery, La Neuveville, Saint-Imier, Tramelan, Reconvilier, Sonceboz, Boncourt et Courroux.

132-12081

### BOURSE

#### Swiss Market Index

#### Indices

	04/10	05/10
SPI	1675.81	1650.65
SMI	2522.50	2480.40
Dow Jones	3801.13	3787.34
DAX	1994.95	1968.72
CAC 40	1876.12	1833.72
Nikkei	19568.60	19751.60

#### Dollar US

#### Billets

	Achat	Vente
USA	1.245	1.325
Angleterre	1.965	2.105
Allemagne	81.75	84.25
France	23.7	24.9
Belgique	3.92	4.16
Hollande	72.6	75.6
Italie	0.0795	0.0855
Autriche	11.5	12.1
Portugal	0.77	0.87
Espagne	0.94	1.06
Canada	0.915	0.995
Japon	1.24	1.34

#### Taux d'intérêts suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse	3.37	3.62	4.00
Oblig. de caisse	5.00	5.00	5.25
Taux Lombard	5.62	5.87	

#### Bourse suisse

	04/10	05/10
Adia p	203	200
Alusuisse p	670	661
Alusuisse n	671	663
Amgold C.S.	143.5	138.5
Ares Serono	668	661
Ascom p	1540	1440
Attisolz n	800	775
Bâloise n	2500	2475
Baer Holding p	1190	1170
BB Biotech	2390	2300
BBC p	1088	1062
BCC p	850d	850d
BK Vision p	1340	1330
Bobst p	1600	1560
Buehrle p	131.5	130.5
Cementia	750d	750d
CFN	500of	225d
Ciba-Geigy n	728	718
Ciba-Geigy p	730	718
Cortailod n	5700	5700d
CS Holding p	517	504
CS Holding n	99.5t	97.5
Electrowatt p	342	339
Elco Loser n	705	675
EMS Chemie p	3960	3930
Fischer p	1505	1505
Fischer n	287	284
Forbo P	2430	2440t
Fotolabo p	3400of	3400of
Galenica n	470	450
Hero p	630	628
Hero n	159d	159d
Hilti bp	1030	1030
Holderbank p	939	950
Immuno	540	560
Interdiscount p	177d	183
Interdiscount n	1975	1955
Jelmoli p	880	890
Landis & Gyr n	770	755
Lindt Sprüngli p	19700	19800
Logitech n	103	100
Merck	675	655
Mercure n	334	329
Michelin	460	450d
Motor Col.	1660	1680
Mövenpick p	390	390
Nestlé n	1166	1148
Pargesa Holding	1490	1490
Pharmavisio n	3885	3800
Pirelli p	192	190t
Publicitas bp	1210	1210of
Publicitas n	1255	1180d
Rentch Walter	225	205
Reassurance p	703	685
Reassurance n	671	665
Richemont	1215	1190
Rieter bp	310	310d
Roche bp	5725	5620
Roche p	11575	11500

#### Londres (ESTG)

	04/10	05/10
Amgold	70.8125	68.1875
Anglo AM	35.6875	34.875
B.A.T.	4.255	4.17
British Petrol.	4.05	4.02
British Telecom.	3.635	3.63
BTR	3.065	3.01
Cable & Wir.	3.89	3.83
Cadbury	4.47	4.4
De Beers P	15.25	14.9375
Glaxo	5.82	5.675
Grand Metrop.	4.05	3.96
Hanson	2.32	2.25
ICI	8.16	7.88

#### Fonds de placements

	04/10	05/10
Atlantic Richfield	99.125	98.5
ATT	52.625	52.125
Avon	59.625	59.625
Baxter	27.875	27.5
Black & Decker	22.25	21.75
Boeing	43.5	43.875
Bristol-Myers	56.5	56.25
Can Pacific	16.25	16.25
Caterpillar	54.125	53.25
Chase Manh.	34.25	34.125
Chevron Corp.	41.5	41.5
Citicorp	41.75	41.5
Coca-Cola	48.375	48.625
Colgate	58.25	57.75
Compaq Comput	31.625	32.25
Data General	10.375	10.375
Digital	25.625	26
Dow Chemical	74	73.125
Dupont	57.25	57.125
Eastman Kodak	51	50.75
Exxon	56.875	56.75
Fluor	49	47.875
Ford	27.125	27.625
Gen. Motors	45.125	45.5
General Electric	47	47.375
Gillette	70.25	70.5
Goodyear	33.875	33.5
Hewl.-Packard	84.625	86.375
Homestake	20	19.875
Honeywell	33.875	33.5
IBM	68.375	69.125
Intern. Paper	77.875	77.5
ITT	81.875	81.125
Johns. & Johns.	50.125	50.375
Kellogg	57	56.75
Lilly Eli	58	58.25
Merck	36.375	35.875
Merrill Lynch	33.375	33.25
MMM	53.75	53.625
Mobil Corp.	77.75	78.125
Motorola	51	50
Pacific Gas & El.	21.75	21.75
Pepsico	32.625	33.375
Philip Morris	60.125	59.625
Procter & Gamb.	59	58.875
Ralston Purina	41	41
Saralee	22.5	22.5
Schlumberger	54.375	54.25
Scott Paper	61.5	59.875
Sears Roebuck	47.25	47
Texaco	59.625	59.625
Texas Instr.	63.875	65.625
Time Warner	34.875	34.375
UAL	86	84.5
Unisys	10.625	11.5
Walt Disney	39	38.625
WMX	28	27.625
Westinghouse	12.625	12.625
Woolworthouse	16.75	16.75
Xerox	105.125	105
Zenith	11	11.25

#### Avant bourse

	115	115
Agie bp	115	115
Astra	28.75	28.5d
Calida	1150d	1150d
Ciment Portland	550d	550d
Danzas n	1530	1450
Feldschlöss. p	3550d	3600d
Kuoni	39000	39000d

#### Amsterdam (HFL)

	56.8	55.1
ABN Amro	56.8	55.1
Akzo	202.1	197.3
Royal Dutch	188.8	185
Unilever	198.1	194.7

#### Tokyo (Yen)

	1750	1760
Canon	1750	1760
Daiwa Sec.	1400	1410
Fuji Bank	2120	2170
Hitachi	971	968
Honda	1670	1740
Mitsubishi el	1240	1240
Mitsubishi Heavy	770	780
Mitsubishi Bank	2460	2510
Mitsui Co	850	846
NEC	1190	1220
Nippon Oil	688	698
Nissan Motor	810	808
Nomura sec	1980	1990

#### Paris (FF)

	213.5	211.9
AGF	213.5	211.9
Alcatel	481	461.6
BSN	723	697
CCF	793	797
Euro Disneyland	7.8	7.5
Eurotunnel	22.2	21.6
Gener.des Eaux	477.2	473.9
L'Oréal	1083	1048
Lafarge	409	392.1
Lyonnais des Eaux	-	-
Total	314.1	307

#### New York (SUS)

	30.875	30.5
Abbot	30.875	30.5
Am Medical	24.75	24.625
Amexco	30.25	30
Amoco	58.5	57.875
Apple Computer	33.75	37.875

#### CS, pour construire !

Crédit Suisse  
La Chaux de Fonds  
depuis 20 ans  
à votre service...

Ludovic Sester - assistant secteur commercial

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds

#### Métaux précieux

	392.5	393
\$ Once	392.5	393
Lingot	16000	16250
Vreneli 20.-	95	105
Napoléon	91	101
Souver new	91.81	95.02
Souver old	91.62	94.82
Kruger Rand	502	522

#### ARGENT

	5.62	5.64
\$ Once	5.62	5.64
Lingot/kg	225	240

#### PLATINE

	17195	17445
Kilo	17195	17445

#### Convention Or

	16500	16130
Plage or	16500	16130
Achat	16130	16130
Base argent	270	270

Source  
**TELEKURS**  
Transmis par Orsysta SA, Lausanne  
(Cours sans garantie)

Vendredi 7 octobre et  
samedi 8 octobre 1994

# GRAND BAL DES ANNÉES 60

Salle de l'Ancien Stand

La Chaux-de-Fonds

Se recommande: PRO SEVA

Avec l'orchestre réputé  
«Ambiance» et son chanteur  
Dominique

Restauration: spécialités valaisannes

132-514246

dès 20 heures  
Entrée Fr. 10.-

## OFFRES D'EMPLOI

### Produits cosmétiques REVANCHES

Nous souhaitons compléter notre équipe en engageant

● 2 conseillères en cosmétique

● 1 formatrice

Nous vous offrons: formation continue «débutantes bien-venues», salaire fixe élevé + primes progressant en fonction de vos capacités. Horaire libre.

Nous vous demandons: un contact aisé avec la clientèle ainsi qu'une bonne présentation.

Prendre contact: 038/46 25 52.

28-1551

### Vous, OK, et personne d'autre

Pour une société active dans le domaine de la fabrication de machines-outils, nous cherchons un

**ingénieur EPF/ETS**  
en mécanique  
fr./angl.

pour leur département R et D. Une expérience de 3 à 5 ans dans le développement de machines-outils par enlèvement de copeaux, des connaissances de l'hydraulique et de la pneumatique sont nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

En cas d'intérêt, veuillez contacter Stéphane Haas pour fixer un rendez-vous ou pour en parler.

28-407/4x4

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX \* OK #

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

Garage de La Chaux-de-Fonds  
cherche

**UN MÉCANICIEN**  
EN AUTOMOBILES

sachant travailler seul et capable d'effectuer quelques travaux de carrosserie, habitant La Chaux-de-Fonds ou environs.

Faire offre avec curriculum vitae sous chiffres W 132-760894 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

**ADIA**  
039/23 63 83  
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Une entreprise de l'habillement de la montre cherche une

**PERSONNE**

qui ait la pratique du **sertissage**  
Possibilité d'avancement pour candidat aimant les responsabilités.  
**Patrice Blaser** vous en dira plus lors de votre appel.

### URGENT! Sommelière

Connaissant le service est recherchée par sympathique restaurant à Courtelary. Bon salaire. Samedi et dimanche congé.

☎ 039/44 13 98, le matin

132-514248

De suite nous engageons

**ÉTANCHEUR**  
expérimenté

Appelez  
A. Martinez

**ADIA**  
039/23 63 83  
31, av. L. Robert  
La Chaux-de-Fonds

### Vous, OK, et personne d'autre

Sollicité par nos clients, nous recherchons pour des postes stables avec ou sans équipe, des

**mécaniciens**  
de précision

- Un **faiseur d'étampes** «progressive».

- Un **faiseur d'étampes** (expérience dans la boîte de montre)

- Un **régleur CNC** (tournage et/ou fraisage dans la boîte de montre et/ou bracelets)

- Un **mécanicien-tourneur CNC**

- Un **opérateur CNC**

- Un **décolleteur** (CNC ou conv.)

Ne manquez pas de prendre contact avec M. Gonin, qui vous renseignera volontiers sur ces places.

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX \* OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

### NAVILLE Métropole Centre

Cherche **VENDEUSE**

à temps partiel, capable et consciencieuse. Se présenter ou prendre rendez-vous au No de téléphone suivant: 039/23 44 70. Demander la gérante: Mme Dubois.

132-514225

Nous cherchons pour notre service externe un(e) **collaborateur(trice)**

Nous demandons: le sens des responsabilités, de l'initiative et une excellente présentation.

Nous offrons: salaire fixe, frais, commissions, gratification ainsi qu'une formation performante au sein d'une entreprise dynamique.

Pour plus de renseignements, appelez la Maison FLORE au 037/82 20 20.

17-4136

### Restaurant Le Casino

Pub Le Sphinx  
Pub Twenty One

cherchent:

- **barmaids**  
(personnel féminin)

- **gérant(e)** avec patente

Téléphoner entre 15 et 20 heures au 039/31 85 98.

157-14447

**Vous êtes motivé**  
**Vous cherchez**  
**un gain accessoire**

Ajors n'hésitez pas.

Venez le jeudi 6 octobre 1994 à 20 heures à l'Hôtel du Touring Neuchâtel

28-525656

### Conseilray SA

Ingénieurs-conseils  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous sommes mandatés par une entreprise du Jura bernois faisant partie d'un important groupe industriel et travaillant dans le domaine de la micromécanique pour rechercher un

### couple de concierges

Il s'agit d'un poste de confiance qui conviendrait à un couple stable, polyvalent et flexible.

Il sera responsable de l'entretien et de la surveillance du bâtiment et de ses alentours.

Un appartement de fonction situé dans le bâtiment sera mis à disposition à un prix préférentiel.

Outre ses responsabilités de concierge, il participera aux activités liées à l'exploitation de l'entreprise.

Les candidats seront de préférence titulaires d'un CFC du métier du bâtiment. Les prestations offertes sont en relation avec la charge de cette fonction.

Si cette activité vous intéresse et si vous pensez correspondre au profil demandé, n'hésitez pas à faire parvenir vos offres écrites à:

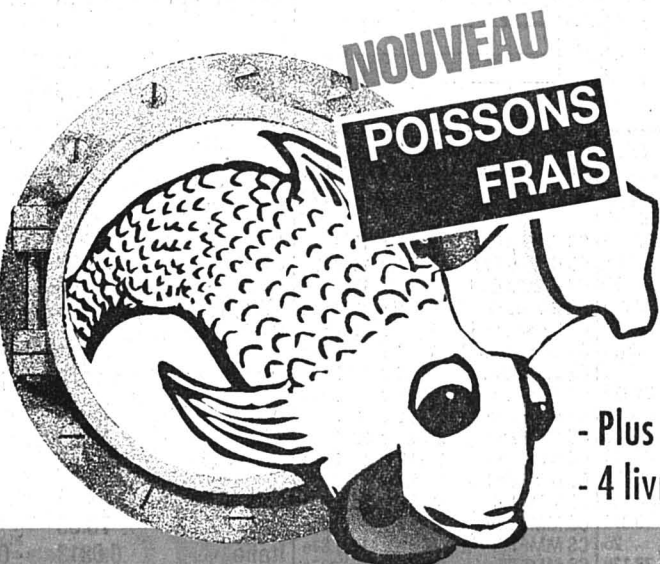
**Conseilray SA**

108, avenue Léopold-Robert  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039 238399

Discrétion absolue garantie

132-514233/4x4



**NOUVEAU**  
**POISSONS**  
**FRAIS**

Action  
jusqu'au samedi 8 octobre

**Filet de cabillaud**

frais

le kg

~~17.-~~ **9.-**

- Plus grand choix  
- 4 livraisons par semaine

Action

jusqu'au samedi 8 octobre

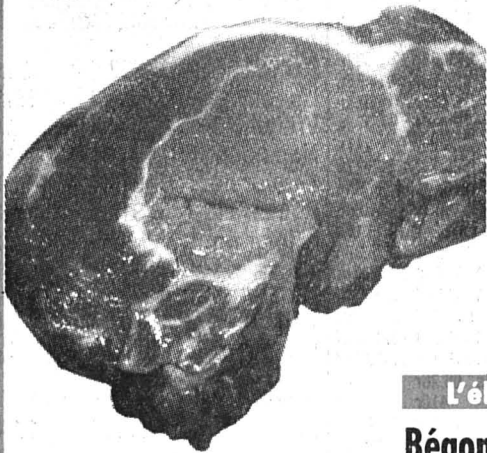
**Salade au céleri**

le gobelet de 175 g

~~1.30~~



# LA QUALITÉ EN ACTION



Action

jusqu'au samedi 8 octobre

**Filet de porc fumé**

portion de 200 à 600 g

le kg

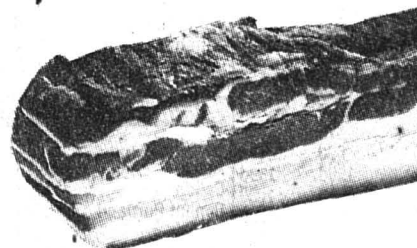
~~35.-~~ **28.-**

L'éloquence des prix

**Bégonia Elatior**

Le pot

**6.-**



Action

jusqu'au samedi 8 octobre

**M-lard fumé**

à cuire, portions de 200 g à 1 kg environ

le kg

~~18.-~~ **14.50**

Action

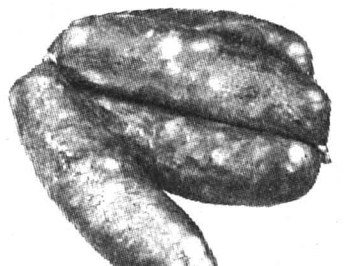
jusqu'au samedi 8 octobre

**Chorizos Cantimpalo**

Piquant ou doux  
filet de 4 pièces, env. 300 g

100 g

~~2.15~~ **1.85**



**MIGROS**  
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

Football - LNA: au Wankdorf, NE Xamax concède une nouvelle et inquiétante défaite à l'extérieur

# Dans un profond sommeil

**Sampdoria - Grasshopper sur Télé Zurich** - Télé Zurich, la première chaîne privée de Suisse, a fait fort d'entrée en obtenant le droit de retransmission de la rencontre de Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe entre Sampdoria et Grasshopper. Les tractations pour le match retour n'ont, en revanche, pas encore eu lieu. Dans un communiqué, la SSR joue d'ores et déjà battue, considérant l'aller et le retour comme un tout. (si)

## Allemagne Sutter remplacé

Alain Sutter ne gardera pas un souvenir lumineux de son duel à Kaiserslautern avec Ciriaco Sforza. Dans ce match nul (1-1) sans grand relief, le Zurichois du Bayern Munich, trop isolé sur son flanc gauche, a été remplacé à la 58e minute par Sternkopf.

Giovanni Trapattoni ne lui a pas pardonné sa trop grande discrétion. Jean-Pierre Pappin, lui aussi décevant, aurait très bien pu essayer le même sort.

Kaiserslautern a ouvert le score à la 10e par Kuka, qui était le plus prompt pour reprendre un coup franc de Wagner repoussé par la transversale. Les Bavarois ont dû attendre la 76e minute pour égaliser sur une percée du latéral Zickler.

Excellent avant le repos dans son rôle de stratège, Ciriaco Sforza a très nettement, comme ses coéquipiers, baissé le pied en seconde période.

### RÉSULTAT

Kaiserslautern - Bayern ... 1-1

### CLASSEMENT

1. W. Brème	6	5	1	0	13	4	11
2. Dortmund	7	5	1	1	22	8	11
3. Bayern	8	4	3	1	17	11	11
4. Kaiserslaut.	8	4	3	1	16	11	11
5. Karlsruhe	7	4	2	1	19	10	10
6. Hambourg	6	3	2	1	8	5	8
7. Leverkusen	7	3	2	2	15	9	8
8. Fribourg	7	3	2	2	14	10	8
9. Mönchengl.	7	2	3	2	13	9	7
10. Schalke 04	7	2	3	2	8	7	7
11. Stuttgart	7	3	1	3	13	15	7
12. Uerdingen	7	1	3	3	6	5	5
13. Cologne	7	1	3	3	11	17	5
14. Francfort	7	1	3	3	6	13	5
15. Dyn. Dresde	7	1	2	4	8	13	4
16. Bochum	7	2	0	5	7	19	4
17. Duisburg	7	0	2	5	6	17	2
18. Munich 1860	7	0	2	5	4	15	2

## BRÈVE

### Football

#### Balladur a tranché

Le premier ministre français Edouard Balladur a décidé de retenir le projet de Michel Macary et Aymeric Zublena pour la construction du Grand Stade qui doit être édifié à Saint-Denis pour l'organisation de la coupe du monde de football en 1998. Le projet Macary-Zublena, qui prévoit un stade en forme d'ellipse, était en compétition avec celui de Jean Nouvel et Emmanuel Cattani, qui présentait un équipement rectangulaire avec des tribunes mobiles. Le coût du projet Macary-Zublena est évalué à environ 500 millions de francs suisses avec une participation de l'Etat de 250 millions de francs.

## ● YOUNG BOYS - NE XAMAX 4-0 (2-0)

Quel festin! Hier soir face à un adversaire compatissant, l'ours bernois s'est régalé. NE Xamax s'est, en effet, laissé manger tout cru, qui a concédé une nouvelle et inquiétante défaite à l'extérieur. Les fauves de Challandes, qui ont remarquablement joué le coup, s'en lèchent encore les babines...

Berne  
Julian CERVIÑO

«Après une pareille défaite, il n'y a qu'une chose à faire: féliciter l'adversaire et se taire». Gilbert Gress n'en dira pas plus. Dépit, l'Alsacien en avait visiblement très gros sur le cœur. Et ailleurs. Mais il ne tenait pas à se répandre dans les couloirs du Wankdorf.

Le mentor xamaxien devait également se poser un grand nombre de questions, auxquelles il ne pouvait - ne voulait? - pas répondre hier soir. Après avoir subi une déroute pareille, il y a, en effet, de quoi s'inquiéter, surtout lorsque il s'agit du troisième revers de cette ampleur (après Saint-Gall et Grasshopper), et face à la lanterne rouge qui plus est. En fait, en quittant la capitale fédérale, les Xamaxiens ont certainement dû se demander s'ils ne se réveillaient pas d'un cauchemar.

### DÉSOLATION

En fait, c'est bien dans un profond sommeil - dû au froid? - dans lequel les «rouge et noir» sont tombés sur la pelouse du Wankdorf. Inexistants, ils s'unirent aux 4600 spectateurs présents pour regarder jouer Young Boys. Pressant leurs adversaires au milieu du terrain, les Bernois se créèrent d'emblée des occasions et n'allaient pas tarder à mettre le tableau d'affichage en marche. C'est Christensen (23e) qui fit le premier trembler les filets en récupérant un ballon dans une forêt de jambes pour crucifier Delay. Passifs, les défenseurs neuchâtelois ne pouvaient que se désoler.

La désolation fut encore plus grande quand, en fin de première mi-temps, Ivanov abattit Hartmann à l'entrée des seize mètres. L'arbitre, le Sédunois Philippoz, n'hésita pas et accor-



## Piffaretti - Christensen - Detari

NE Xamax a trouvé à qui parler hier soir dans la capitale fédérale.

(Keystone)

da un penalty tout en oubliant de jouer du carton - encore merci... Giallanza se fit un devoir de doubler la mise (45e) en transformant cette peine capitale malgré la détente de Delay qui dévia le cuir sur un de ses montants, mais le cuir termina bien sa course au fond des buts du malheureux portier «rouge et noir».

Le thé ne changea rien, ou presque. Maladroits, sans imagination, lents, Philippe Perret et ses potes tentèrent de pousser leurs rivaux dans leurs retranchements, mais ils n'y parvinrent pas. Au contraire, les hommes de Bernard Challandes s'en donnèrent à cœur joie en plongeant dans les immenses boulevards offerts par la défense xamaxienne et, après quelques essais infructueux, ils finirent par tuer le match. Le Ghanéen Aduobe s'y prit ainsi à plusieurs reprises avant de trouver la faille (57e). Giallanza, lui, allait encore saler l'addition au terme d'un contre fulgurant.

### FAILLITE COLLECTIVE

Avec quatre buts dans la vue, NE Xamax pouvait s'estimer heureux car les Alémaniques,

avec un brin de réussite - deux envois sur la latte - et de lucidité supplémentaire, auraient fort bien pu donner des allures autrement plus humiliante au score. Reste que la pilule était déjà assez dure à avaler comme ça. «Ce fut une faillite collective», dira simplement Gilbert Gress qui ne voulait jeter la pierre à personne. Il est vrai qu'on ne peut pas montrer un joueur en particulier du doigt, même si, hier soir, un certain Trifon se montra en dessous de tout...

Bernard Challandes était, lui, autrement plus rayonnant. «Je suis très content pour l'équipe, lâchait le citoyen de La Chaux-du-Milieu. Les joueurs avaient vraiment besoin d'un tel succès pour retrouver un peu de confiance. Cette victoire me fait particulièrement plaisir parce que, pour la première fois, ma formation a évolué dans le style de jeu que je préconise, en pressant haut dans le terrain et en dérangeant l'adversaire. Cela a porté ses fruits ce soir.» Et comment! J.C.

Wankdorf: 4600 spectateurs.

Arbitre: M. Philippoz (Sion).

Buts: 23e Christensen 1-0. 45e Giallanza (penalty) 2-0. 57e Aduobe 3-0. 72e Giallanza 4-0.

Young Boys: Pulver; Weber; Reich, Negrouz (60e Rotzetter), Lengen; Baumann, Christensen, Sutter; Giallanza, Hartmann (80e Gerber), Aduobe.

NE Xamax: Delay; Ivanov; Gottardi, Henchoz, Fasel; Perret, Detari, Piffaretti (71e

Wittl); Isabella (59e Chassot), Aleksandrov, Widerkehr.

Notes: soirée froide, pelouse en bon état. Young Boys joue sans Pagano, Ipoliti, Küffer (blessés) ni Streun (suspendu). NE Xamax est privé de Rottenbühler (blessé) et Adriano (étranger surnuméraire). Avertissements à Giallanza (18e, antisportivité), Henchoz (26e, jeu dur), Piffaretti (49e, jeu dur) et à Reich (78e, jeu dur). Envois de Sutter (25e) et Christensen (50e) sur la transversale. Coups de coin: 2-5 (1-1).

Tout comme NE Xamax, Sion, Servette et Lausanne ont fait chou blanc

# Noire soirée pour les clubs romands

La treizième journée du championnat de LNA n'aura pas porté chance aux clubs romands et en particulier au FC Sion, défait à domicile par sa bête noire Lugano, qui s'est imposé 3-0. A l'Espenmoos, Servette a également connu la défaite devant Saint-Gall (1-2). Au Wankdorf, la lanterne rouge Young Boys a créé la surprise en infligeant une lourde défaite à NE Xamax (4-0). Lausanne, pour sa part, a connu une triste sort au Stade Saint-Jacques, où Bâle s'est libéré dans les arrêts de jeu en arrachant la victoire par Marco Walker, auteur des deux réussites rhénanes.

La crise qui couve depuis le début de la saison à Tourbillon pourrait prendre une tournure plus radicale à la suite de cette nouvelle défaite.

Lugano a su saisir sa chance face à une équipe pourtant assez entreprenante avant l'ouverture du score, mais dont le jeu se liquéfiait au fil des minutes. Le Brésilien Andrioli parvenait à prendre en défaut Stefan Lehmann et sa défense remaniée en raison de la suspension de Herr à deux reprises. A la 14e, le Brésilien armit un bolide à bout portant. Cette ouverture du score était flatteuse pour les hommes de Morinini. Côté valaisan en effet, Bonvin et Marin avaient à cœur de se démenner à la pointe de l'attaque. En vain.

Dès la reprise, Barberis renforçait son secteur offensif en introduisant Adrian Kunz. Mais c'est encore une fois Andrioli qui prenait en défaut la vigilance de Lehmann par une frappe très puissante ajustée des

trente mètres. Incapable de réagir, Sion fit montre de trop de fébrilité. Seul Lehmann pouvait encore limiter les dégâts en multipliant les arrêts. A trente secondes de la fin, le festival brésilien s'achevait grâce à un troisième but, celui de da Silva.

A l'Espenmoos, les trois buts de la soirée ont été inscrits sur des balles arrêtées. L'ouverture de la marque fut consécutive à un penalty pour une faute de Margarini sur Muller. Mais Servette répliquait rapidement par Djurovski. En embuscade au premier poteau, le Macédonien prolongeait de la tête un coup franc de Sivalva. A un quart d'heure de la fin toutefois, les «Brodeurs» reprenaient l'avantage sur un nouveau coup-franc de Winkler.

### RECORD NÉGATIF

Au stade Saint-Jacques, qui enregistrait un record de la plus mauvaise fréquentation de la saison (9000 spectateurs), Bâle a arraché deux points face à Lausanne après avoir été mené en première mi-temps, à la suite de l'ouverture de La Placa (26e). Lausanne a manqué le coche après avoir dominé les débats durant quarante minutes. Bâle a exploité habilement ses actions de rupture. Le Hollandais Van Duren galvaudait même deux occasions.

A Lucerne, devant 11.100 spectateurs, meilleure affluence de la soirée, Grasshopper a partagé l'enjeu avec la formation de Jean-Paul Brigger (1-1), alors que Zurich s'est rassuré en battant nettement Aarau sur le score sans appel de 4-0. (si)

## AUTRES STADES

### ● SAINT-GALL - SERVETTE 2-1 (0-0)

Espenmoos: 6000 spectateurs. Arbitre: M. Meier (Tauffelen). Buts: 60e Gilewicz (penalty) 1-0. 64e Djurovski 1-1. 71e Winkler 2-1. Saint-Gall: Pédar; Winkler, Koch, Fischer, Wanner; Müller, Gambino, Bouderbala, Frick (77e Lütte); Alaoui (38e Tejada), Gilewicz. Servette: Pascolo; Djurovski; Jarez, Barea; Weiler, Mild\* (48e Scheppell), Renato (57e Prinz), Barberis, Margarini; Sesa, Sivalva.

### ● SION - LUGANO 0-3 (0-1)

Tourbillon: 5000 spectateurs. Arbitre: M. Föllmi (Willisau). Buts: 14e Andrioli 0-1. 54e Andrioli 0-2. 91e Sivalva 0-3. Sion: Lehmann; Geiger; Wicky (50e Kunz), Debons, Fournier (76e Plascchi); Giannini, Karl, Assis, Orlando; Bonvin, Marin. Lugano: Walker; Morf, Englund, Galvao, Fernandez; Andrioli, Colombo (68e Penzavalli), Esposito, Bugnard (59e Carrasco); Sivalva, Manfreda.

### ● ZÜRICH - AARAU 4-0 (1-0)

Letzigrund: 3800 spectateurs. Arbitre: M. Roduit (Château neuf). Buts: 42e Tarone 1-0. 55e Möller 2-0. 81e Favre 3-0. 84e Waas 4-0. Zurich: Stiel; J. Studer, Hodel, Disler, Heydecker; Favre, Tarone, Waas, Skoro; Sahin (76e Kazik), Möller. Aarau: Hilfiker; Bader, Pavlicevic, Brugnoli, Christ; Ratinho, Heldmann (46e Markovic), Wyss, Bühlmann (81e Mazenauer); Fink, Kucharski.

### ● BÂLE - LAUSANNE 2-1 (0-1)

Saint-Jacques: 9000 spectateurs. Arbitre: M. Röhli (Suhre). Buts: 26e La Placa 0-1. 54e Walker 1-1. 91e Walker 2-1. Bâle: Huber; Ceccaroni, Meier, Tabakovic, Walker; Van Duren (74e Rey), Jeitziner, Gigon, Cantaluppi; Hertig (82e Saric), Zuffi. Lausanne: Brunner; Pister; Di Jorio, Biaggi, Hänni; Sylvestre, Comisetti, Badae, Käslin; La Placa, Sogbie (66e Romano).

### ● LUCERNE - GRASSHOPPER 1-1 (0-1)

Allmend: 11.100 spectateurs. Arbitre: M. Müller (Obererlinsbach). Buts: 18e Magnin 0-1. 68e van Eck 1-1.

Lucerne: Karpf; Wyss; Wolf, van Eck; Camenzind, Gmür, Bertelsen, Baumann, Renggli (46e Sawu); Güntensberger, Tuce.

Grasshopper: Zuberbühler; Gämperle, Vega, Gren, Thüler; Lombardo, Koller, Yakin, Kilian; Subiat, Magnin.

### CLASSEMENT

1. Grasshopper	13	8	4	1	24	11	20
2. NE Xamax	13	7	2	4	21	20	16
3. Lugano	13	5	5	3	18	9	15
4. Lausanne	13	5	5	3	18	15	15
5. Lucerne	13	6	3	4	18	21	15
6. Aarau	13	4	6	3	19	14	14
7. St-Gall	13	2	8	3	12	14	12
8. FC Zurich	13	2	7	4	13	17	11
9. Sion	13	5	1	7	18	26	11
10. Servette	13	3	4	6	16	17	10
11. Bâle	13	2	5	6	9	11	9
12. Young Boys	13	3	2	8	14	25	8

### PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 15 octobre. 17 h 30: Grasshopper - Lausanne (en direct à la TV). NE Xamax - Saint-Gall. 20 h: Bâle - Zurich. Servette - Sion. Dimanche 16 octobre. 14 h 30: Lucerne - Young Boys. Lugano - Aarau.

## Buteurs

1. Güntensperger (Lucerne) 9. 2. Subiat (Grasshopper) et Detari (NE Xamax) 8. 4. Assis (Sion) 7. 5. Gilewicz (Saint-Gall + 2) 6. 6. Giallanza (Young Boys + 2), La Placa (Lausanne + 1), Badae (Lausanne) et Manfreda (Lugano) 5. 10. Magnin (Grasshopper + 1), Sivalva (Lugano + 1), Andrioli (Lugano + 2), Bonvin (Sion), Ratinho (Aarau), Aleksandrov (NE Xamax) et Hartmann (Young Boys) 4. (si)

# A VOUS - LES ECONOMIES!

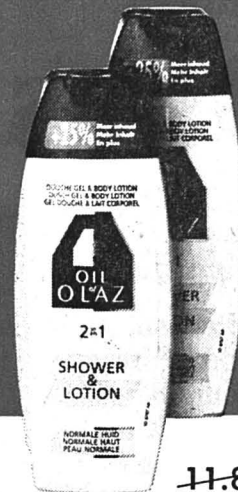
9.20  
**7.60**  
CAREFREE PROTEGE-SLIPS  
ultra-minces et  
standard  
84 pièces



REXONA  
déodorant actif  
à l'air pur  
2 sortes  
4.70  
**3.90**  
60 ml



ATRIX  
crème pour  
les mains et  
les ongles  
6.80  
**5.30**  
2 x 75 ml



11.80  
**9.50**  
OIL OF OLAZ  
shower et lotion  
2 sortes  
2 x 200 ml

7.20  
**5.30**  
2 x 75 ml  
MENTADENT C  
dentifrices  
2 sortes



MENTADENT C  
brosse à dents  
2 sortes

**3.20**

MENTADENT C  
eau dentaire  
sensitive

6.50

**4.90**  
400 ml



87-A-9410

144-600

Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

## OFFRES D'EMPLOI

**ADIA**  
30 ans  
039/23 63 83  
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Postes à pourvoir:

- HORLOGER (chef d'atelier)
- RÉGLEUR-RÉGLEUSE
- OUVRIÈRE SUR MOUVEMENTS MÉCANIQUES
- POSEUSE CADRAN-AIGUILLES
- MONTEUSE DE BOÎTES DE MONTRES
- MONTEUSE DE BRACELETS DE MONTRES
- VISITEUSE DE CADRANS DE MONTRES
- POSEUSE D'APPLIQUES
- POLISSEUR DE CADRAN
- MÉCANICIEN FAISEUR D'ETAMPES
- OPÉRATEUR CNC

Patrice Blaser attend vos appels.

**PARTNER Job**  
47/49, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous sommes à la recherche de:

- Ferblantiers CFC
- Menuisiers CFC
- Maçons CFC
- Serruriers CFC
- Installateurs sanitaires CFC
- Electriciens CFC
- Couvresseurs CFC
- Carreleurs CFC
- Monteurs en chauffage CFC

ainsi que des aides pouvant justifier d'une expérience de plus de 3 ans dans ces secteurs d'activités.

- Places stables et/ou temporaires.
- Confidentialité assurée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Vega au 039/23 22 88

Publicité intensive, Publicité par annonces

**RENAUD & PAPI SA**  
Manufacture d'horlogerie

Spécialisée dans la conception et la production de montres compliquées très haut de gamme, nous recherchons:

**UN HORLOGER COMPLET sur complications**

ayant une solide expérience dans le domaine des montres mécaniques compliquées (répétitions minutes, tourbillons, chronographes)

**UN HORLOGER COMPLET sur mouvements de base**

possédant une excellente expérience dans le domaine des mouvements mécaniques, notamment de l'achevage et du réglage de précision.

Nous offrons:

- une place stable au sein d'une petite équipe dynamique
- une rémunération adaptée aux capacités
- des prestations sociales complètes
- des possibilités de perfectionnement
- un horaire variable

Offres à adresser à **RENAUD & PAPI SA**  
Jambe-Ducommun 21, 2400 Le Locle, ou prendre contact avec M. Greubel au 039/32 15 55.

**Vous, OK, et personne d'autre**

Entreprise leader dans son domaine d'activité, sise dans le canton de Neuchâtel, nous a mandatés afin de leur trouver un **responsable de fabrication** au bénéfice d'une dizaine d'années d'expérience dans la production par enlèvement de copeaux. Vous possédez de bonnes notions de GPAO, vous avez dirigé avec succès des collaborateurs, vous maîtrisez la gestion des budgets, les investissements, alors ce poste est pour vous.

**Stéphane Haas** traitera en toute confidentialité votre dossier.

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX \* OK #

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

**Conseilray SA**  
Ingénieurs-conseils  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous sommes mandatés par une entreprise du Jura bernois faisant partie d'un important groupe industriel et travaillant dans le domaine de la micromécanique pour rechercher un **responsable assurance qualité**

Directement subordonné à la direction, il sera responsable de tous les aspects de qualité de la norme ISO 9001. Un département de gestion de qualité bien équipé est à sa disposition avec une équipe de collaborateurs qu'il saura motiver.

La fonction exige:

- une formation d'ingénieur ETS ou équivalent;
- une expérience de plusieurs années dans un poste de travail identique dans une activité proche de la micromécanique;
- français et allemand parlés et écrits.

Un certificat TQ1 ou TQ2 serait un atout.  
Les prestations offertes sont en relation avec la charge de cette fonction.

Si cette activité vous passionne et si vous pensez correspondre au profil demandé, n'hésitez pas à faire parvenir vos offres écrites à:

**Conseilray SA**  
108, avenue Léopold-Robert  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039 238339

Discrétion absolue garantie

**Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan**  
cherche

**une hôtesse d'accueil**

Fonction: accueil des client(e)s, transports avec le véhicule du CIP, accompagnement des groupes (visites), présentation du Centre, etc.

Profil: langues (français, allemand, suisse-allemand; anglais souhaité); sociabilité et facilité dans les contacts; grande disponibilité; connaissance de la région; permis de conduire.

Emploi: variable selon les semaines et les mois; travail et horaire irréguliers; engagement parfois à court terme selon les besoins de la clientèle et du Centre.

Entrée en fonction: immédiate ou selon entente.  
Votre offre est à adresser, avec les pièces usuelles et une photographie jusqu'au 20 octobre 1994, à la:

**Direction du CIP**  
Les Lovières 13 - 2720 Tramelan

**PIAGET**  
La Côte-aux-Fées  
cherche un

**agent de méthodes**  
rattaché au service d'industrialisation

dont les principales missions sont les suivantes:

- établir les nomenclatures des produits;
- définir les gammes de fabrication, ainsi que les outils nécessaires;
- définir les temps de fabrication;
- étude du travail, analyse des postes de travail, des tâches et des flux;
- participer à la définition des moyens de fabrication.

Profil souhaité:

- certificat fédéral de capacité en mécanique et/ou en horlogerie;
- agent de méthodes ou technicien d'exploitation;
- connaissances du domaine horloger;
- connaissances informatiques.

Nous offrons:

- prestations sociales d'un groupe de premier ordre;
- ambiance de travail agréable;
- salaire en rapport avec la fonction.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, photo et curriculum vitae à:

**S.A. ANCIENNE FABRIQUE GEORGES PIAGET & CO**  
l'att. de M. Yves Bornand  
Directeur du personnel  
2117 La Côte-aux-Fées

Nous recherchons **des ouvrières non qualifiées** pour quelques semaines à partir du 11 octobre 1994, pour travailler au Locle.

Nous recherchons également **une femme de ménage** à plein temps, pour travailler au Locle et à La Chaux-de-Fonds.

Pour plus de renseignements et pour prendre rendez-vous, veuillez appeler Mlle A. Cervino au 039/28 76 56, pendant les heures de bureau.

**APINNOVA sa**  
Fritz-Courvoisier 40  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
039/28 76 56

APPUI À L'INNOVATION

Nous recherchons **OUVRIÈRES**

Disposant d'une bonne vue d'une grande dextérité dans les mains (brucelles).

Travail précis et minutieux.

Patrice Blaser  
**ADIA**  
039/23 63 83  
31, av. L.-Robert  
La Chaux-de-Fonds

**L'annonce, reflet vivant du marché**

Le Foyer d'accueil pour enfants **Jeanne-Antide** à la Chaux-de-Fonds met au concours deux postes d'**ÉDUCATEURS(TRICES)**

Exigences: -diplôme d'éducateur(trice) ou titre jugé équivalent.

Traitement: -selon la convention collective de travail neuchâteloise.

Date d'entrée: -à convenir.

Les offres de service détaillées sont à adresser jusqu'au 20 octobre 1994, à la direction du Foyer Jeanne-Antide, Rue Jardinière 121, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**Vous, OK, et personne d'autre**

**Société horlogère de réputation internationale**, recherche une **assistante commerciale fr.-all.-angl. au service après-vente**

Poste très varié et autonome dans la gestion et le suivi **administratif du S.A.V. «Mondial»** (secrétariat général, traduction, statistiques, contacts et suivi de la clientèle).

Vous êtes une personne organisée et vous appréciez les contacts, dans ce cas n'hésitez pas à vous renseigner et demandez M. Gonin.

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX \* OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

## Football - Bilan suisse après la World Cup 94

## Légitime satisfaction

**Amende symbolique pour Bebeto** - L'attaquant brésilien du Deportivo La Corogne, Bebeto, devra payer une amende symbolique d'une peseta pour avoir prolongé de dix jours ses vacances après la World Cup 94. Le club galicien a décidé d'oublier l'amende initiale de 30 millions de pesetas (300.000 francs), notamment en raison des trois buts marqués par Bebeto en match retour des 32e de finale de la Coupe de l'UEFA contre Rosenborg Trondheim. (si)

## BRÈVES

Football  
Hauterive - Cortailod ce soir

Ce soir au terrain des Vieilles-Carières, Hauterive sera opposé à Cortailod dans le cadre du championnat de deuxième ligue. Le coup d'envoi de cette partie sera donné à 20 h.

Cyclisme  
Casagrande s'adjuge Milan - Turin

L'Italien Francesco Casagrande, l'un des hommes forts de cette fin de saison, a enlevé la 80e édition de Milan - Turin, en battant au sprint ses deux compagnons d'échappée, le Suisse Mauro Gianetti, deuxième, et le Polonais Zenon Jaskula, troisième.

Volleyball  
Näfels s'impose

LNA messieurs, match avancé du 1er tour: Näfels - Chénois 3-2 (15-11 15-13 5-15 3-15 15-11).

## TV-SPORTS

Chaîne sportive  
(TSI ou S PLUS)

16.00 Tennis.  
European Indoors  
(match de Hingis).  
20.30 Tennis.  
European Indoors  
(match de Hingis).

## TF1

20.35 La minute hippique.

## France 2

15.40 Tiercé.  
20.40 Journal des courses.

## France 3

20.35 Tout le sport.

## RAI

19.55 Football.

## EUROSPORT

09.00 Hippisme.  
10.00 Volleyball.  
14.00 Motors.  
15.00 Eurofun.  
16.00 Tennis.  
European Indoors.  
19.25 Basketball. Antibes - CSKA Moscou.  
21.00 Volleyball.  
23.30 Tennis.  
24.00 Golf.  
01.00 Nouvelles.

## BANCO JASS

♥ 6, 10, V, R, A  
♣ 6, 10, V  
♦ 6, 9, R  
♠ R

Au forum du Crédit Suisse à Zurich, Me Marcel Mathier a présenté à la presse le rapport final de la World Cup 94. Le président central de l'ASF était entouré du délégué auprès des sélections, Me Gianggiorgio Spiess, du coach de l'équipe nationale, Roy Hodgson, et du secrétaire général de l'ASF, Peter Gilliéron.

«L'aspect le plus important dans le bilan général d'une compétition sportive porte tout naturellement sur les résultats enregistrés. Il est indéniable que l'accession aux huitièmes de finale constitue une performance remarquable qui va au-delà des prévisions formulées. Dans son rapport technique, la FIFA a jugé que le match Suisse - Roumanie, au plan de la qualité, avait eu droit à la troisième place dans l'ordre des valeurs.»

## ZONES D'OMBRE

Après avoir souligné la réussite sportive de la World Cup 94, les auteurs du rapport n'ont pas esquissé certaines zones d'ombre, qui concernaient plus particulièrement le rôle de la délégation officielle et les rapports avec les médias. «On se heurte à un pro-

blème de communication mal maîtrisé. A l'avenir, il conviendra de mieux définir le rôle de chaque membre de la délégation... Les rapports avec certains représentants des médias furent parfois conflictuels. Ce constat regrettable ne doit pas déboucher sur la recherche de coupables quelconques. Cela n'aurait aucun sens... L'ASF est consciente de ses déficiences sur le plan de la communication. La recherche d'une forte personnalité, capable de maîtriser un sujet aussi complexe, est l'une de ses priorités» a-t-on entendu à Zurich.

La conclusion du rapport est une projection vers l'avenir: «La dynamique du succès, l'enthousiasme perçu en Suisse, à travers la World Cup 94, doivent avoir des retombées salutaires pour l'ensemble du mouvement du football. Il importe surtout d'accentuer encore l'action consacrée à la formation et à l'épanouissement des Espoirs si la Suisse veut consolider sa position et même l'améliorer sur le plan international.»

## ENGEL SUCCÈDE À KELLY

A une semaine de la première rencontre du tour éliminatoire de l'Euro 96, le secrétaire général de l'ASF a annoncé que la rencontre au Wankdorf, mercredi prochain, se déroulerait certainement à guichets fermés, soit en présence de 24.000 spectateurs. Me Gianggiorgio Spiess a



Marcel Mathier - Roy Hodgson

«Les rapports avec certains représentants des médias furent parfois conflictuels.»

(Keystone-Bieri)

dévoilé que Karl Engel assumera, dès le stage de Montreux, qui débute aujourd'hui, le poste d'entraîneur des gardiens qu'occupait Mike Kelly.

«Pour moi, il sera plus que cela au sein du staff technique» a assuré Roy Hodgson. Engel s'était déjà occupé des gardiens lorsque Stielike dirigeait l'équipe nationale.

Parmi les mercenaires, seul Ciri Sforza sera présent au rendez-vous de Montreux. Les autres ne participeront qu'à la se-

conde partie du stage, soit dès dimanche à Berne. Hottiger disputera encore un match de championnat dimanche avec Newcastle contre Blackburn Rovers. (si)

## Et si Henchoz...

A Zurich, Roy Hodgson s'est également exprimé sur sa position vis-à-vis des internationaux séduits. «Je le regrette pour Lehmann, mais à mes yeux, Zuberbühler s'impose comme le second gardien derrière Pascolo. Geiger est notre capitaine et il est un titulaire indiscutable. En revanche, Herr est confronté à une double concurrence avec Vega et Henchoz. Ce sera à lui de me démontrer à l'entraînement qu'il est le plus fort» a commenté le Britannique. (si)

## Serrières tenu en échec par Münsingen

## Un bon point

## ● SERRIÈRES - MÜNSINGEN 0-0

C'est donc un résultat nul et vierge qui a sanctionné ce match en retard. Mais il faut avouer que les quelques spectateurs frigrifiés ont pu assister à un très bon match de football, engagé et correct, avec une bonne quantité d'occasions.

Si la première mi-temps fut équilibrée, chaque équipe pratiquant un jeu rapide et aéré, la seconde fut elle un peu plus à l'avantage des Serriérois. Petit à petit, la bande à Bassi prit l'ascendant sur son adversaire, manquant de peu le cadre des

buts de Bürki par l'intermédiaire de Hotz, Kroemer ou Rohrer notamment.

En conclusion, c'est donc un bon point pour les «vert et blanc», même si ceux-ci auraient pu prétendre à un petit peu plus. La solidité retrouvée de la défense, bien dirigée par Guillaume-Gentil, l'abattage des milieux de terrain et l'activité des attaquants - surtout de Kroemer - font que le bilan serriérois est positif. L'équipe est en bonne santé, et elle se doit de le confirmer dès samedi contre Audax-Friül.

Sur-la-Forêt (Boudry): 150 spectateurs.

## Audax-Friül s'incline logiquement à Bienne

## A côté du sujet

## ● BIENNE - AUDAX-FRIÜL 2-1 (1-0)

Suite à sa récente performance face à Fribourg, la troupe de Pierre-Alain Brühlhart faisait le déplacement à Bienne avec de légitimes espoirs.

Or, comme lors du match aller, les joueurs locaux entamèrent la partie très rapidement et, sur une percée de Tadorian, qui s'en allait affronter seul le portier neuchâtelois, Weissbrodt commettait la faute fatale. Mais heureusement pour les visiteurs, Sartorello, très en forme depuis quelque temps, arrêta le penalty justement sifflé par l'arbitre.

Puis les Biennois ont continué leur travail de sape et leur flagrante domination a fini par porter ses fruits puisque Tadorian, bien servi par Fimian, parvenait enfin à ouvrir la marque.

Après le thé, Bienne est reparti de plus belle et au vu de la faible opposition des Italo-Neuchâtelois, Tadorian, encore lui,

doublait la marque en profitant d'un cafouillage entre Weissbrodt et Christinet. Néanmoins, un sursaut d'orgueil permit aux visiteurs de réduire le score par Masserey.

Il n'y a rien à redire à ce résultat tant Audax-Friül est passé à côté de son match. Gageons que pour le derby de samedi face à Serrières, les hommes de Brühlhart auront rechargé leurs batteries.

Gurzelen: 400 spectateurs.

Arbitre: M. Schupisser (Olten).

Buts: 40e Tadorian 1-0. 50e Tadorian 2-0. 92e Masserey 2-1.

Bienne: Fraschina; Weidmann; Lo Vetro, Steiner, Pena; Hämmerli, Sahli, Fimian, Martella (88e Gigandet); Tadorian, Sollberger (79e Bovy).

Audax-Friül: Sartorello; Christinet; Racine (35e Masserey), Weissbrodt, Egli; Franzoso (52e Berger), Delaloye, Zingarelli, D'Amico; Ciccarone, Deron. (caba)

Arbitre: M. Weissbaum (Fribourg).

Serrières: Christinet; Guillaume-Gentil; Maradan (35e Rohrer), Ponta; Bandelier, Ramseyer, Smania, Vonlanthen; Indino, Hotz, Kromer.

Münsingen: Bürki; Huber; Messerli, Hauswirth, Blumenthal; C. Miescher (84e Stucki), Christen, S. Gägger, Vifian; Scheidegger, Moreno.

Notes: Serrières sans Defferard (suspendu), Chédel, Moulin et Ribeiro (blessés), Münsingen sans Gambardella (suspendu). Avertissements à S. Gägger (9e, faute grossière) et Maradan (15e, faute grossière). Coups de coin: 2-2 (0-2). (pb)

## Hockey sur glace - Des nouvelles de Gaëtan Boucher

## Quinze points

Huit points pour le HCC, quinze pour Gaëtan Boucher. N'allez pas vous mettre en tête que l'on a imaginé un nouveau mode de calcul. Simplement, alors que le HCC caracole en tête, «Moustache» compte ses points de suture.

Flash-back: la rencontre entre le HCC et Herisau est «agée» de trente-deux minutes et des poussières lorsque Gaëtan Boucher croise le sympathique Urs Balzarek. Quelques minutes plus tard, le numéro 10 des Mélézes est entre les mains d'un médecin. Qui lui posera quinze points de suture. «C'était compliqué à recoudre... Ma lèvre inférieure était perforée. En fait, le toubib m'a avoué qu'il n'avait jamais vu une telle blessure» raconte Gaëtan Boucher.

L'ex-Biennois n'a pas pu éviter l'agression de l'Appenzellois. «Il est venu avec la canne à la hauteur du visage, souligne-t-il. Du reste, dès le premier engagement ils ont multiplié les coups de coude ou de crosse, sans que l'arbitre n'intervienne. Non vraiment, je n'ai rien pu faire. D'autant moins que je ne le regardais pas forcément dans le blanc des yeux à ce moment-là...»

Après s'être soumis à une radiographie aujourd'hui, Gaëtan Boucher - dont la nuit de mardi à mercredi a tout de même été singulièrement écourtée - sera d'attaque samedi pour la cinquième victoire du HCC. «Le cinquième match» corrige-t-il. J.-F. B.

## L'affaire des casques d'or fribourgeois réglée

## Les Russes font marche arrière

Les casques bleus ont-ils causé autant de remous dans notre petit pays que les casques d'or? Le casque d'or, avec comme interprète Simone Signoret, autant de récits enflammés que le casque d'or, version Bykov ou Khomoutov?

Il y avait aussi les «casques d'acier», association d'anciens combattants allemands, qui facilita grandement l'accession au pouvoir d'Adolf Hitler. Sans parler des «casques à boulons» réputés par ailleurs...

Petites allusions pour dédramatiser une situation qui est devenue plutôt grotesque que grave dans le hockey helvétique. «Dans l'intérêt de l'équipe et de nos fans, ont déclaré Slava Bykov et Andrei Khomoutov, nous porterons le fameux casque d'or jusqu'à la fin de la présente saison.» Ce casque d'or doit être porté, dans chaque match, par l'actuel meilleur buteur de chaque équipe.

Sponsorisée par une grande banque, l'UBS pour ne pas la

nommer, qui s'en était remise à un conseiller en matière de pub, l'action doit rapporter cent mille francs à la Ligue Suisse de Hockey sur Glace (LSHG) et 15.000 à chacun des clubs de LNA. Ce qui, tout compte fait, pour une cinquantaine de matches, ne fait que trois cents francs par partie. A ce prix, FR Gottéron aurait trouvé lui-même cent entreprises intéressées par l'affaire. Et chaque club de même.

Paul-André Cadieux, l'entraîneur du club fribourgeois, est persuadé que tout ce «théâtre» fait autour du casque d'or, a été préjudiciable à sa formation. Le club a été frappé de 3000 francs d'amendes et Khomoutov a subi une suspension pour une rencontre.

A Fribourg, ce n'est un secret pour personne que Bykov et Khomoutov préfèrent jouer pour leur propre porte-monnaie plutôt que pour les caisses du club. (si)

## LE POINT

Bienne - Audax-Friül ..... 2-1  
Serrières - Münsingen ..... 0-0

## CLASSEMENT

1. Münsingen	8	5	3	0	14	2	13
2. Thoune	7	5	2	0	22	4	12
3. Old Boys	7	5	1	1	13	9	11
4. Fribourg	7	4	1	2	13	5	9
5. Riehen	7	4	1	2	10	6	9
6. Serrières	7	2	4	1	12	9	8
7. Bienne	8	2	4	2	11	14	8
8. Colombier	7	3	1	3	9	10	7
9. Chx-de-Fds	7	2	3	2	8	11	7
10. Lyss	7	2	1	4	9	13	5
11. Le Locle	7	1	2	4	11	15	4
12. Moutier	7	2	0	5	8	13	4
13. Bümpliz	7	1	0	6	4	16	2
14. Audax-Friül	7	0	1	6	4	21	1

## PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 7 octobre. 20 h: Le Locle - Moutier. Samedi 8 octobre. 16 h 30: Serrières - Audax-Friül. 17 h 30: Old Boys - Thoune. Dimanche 9 octobre. 14 h 30: Fribourg - Bienne. La Chaux-de-Fonds - Münsingen. 15 h: Riehen - Bümpliz. 15 h 30: Colombier - Lyss.

Basketball - LNB masculine: quatrième défaite de La Chaux-de-Fonds. Et pourtant...

# Bernex était prenable

● LA CHAUX-DE-FONDS - BERNEX 67-76 (28-35)

Non, la série négative n'a pas été stoppée. Hier soir, La Chaux-de-Fonds a perdu son quatrième match consécutif de la saison. Contre Bernex, les Chaux-de-Fonniers sont apparus très crispés et ont raté d'innombrables occasions de faire le break. Las pour eux, ils n'ont pas su tirer profit des occasions qui se sont présentées à eux. Et Bernex-Basket, formation sans génie mais appliquée, s'en est repar-ti de La Chaux-de-Fonds tout content. Le pire, c'est que l'équipe genevoise était prenable...

Par  
**Renaud TSCHOUMY**

Les gars du BBCC parviendront-ils à se débarrasser de leur crispation? Poser la question, c'est... dire qu'ils n'y sont pas

parvenus hier soir. A témoin le faible pourcentage de réussite dans les tirs (42%).

«Nous n'avons pas résolu nos problèmes offensifs, expliquait l'entraîneur Philippe Chanel. Notre manque de réussite nous a contraint à entrer dans la raquette pour marquer. C'est dommage, car nous possédons de bons shooteurs. Mais aucun d'entre eux (réd: à l'image de Feuz et de Von Dach) n'ont entré leurs ballons.»

C'est toute la différence avec Bernex, où Frédéric Baillif (en première mi-temps) et Carlos Diez (en seconde) ont eu un taux de réussite insolent. Qui a scié le BBCC.

#### LE PLUS DUR...

Pourtant, La Chaux-de-Fonds aurait pu - et aurait dû - s'imposer hier. Après un début timide (la marque est passée de 7-6 à 7-16, puis de 15-18 à 15-26), les gars de Chanel ont bien réagi. En fin de mi-temps, Ian Forrer et Calvin Byrd - qui a mis quinze minutes à trouver comment tromper son compatriote et cerbère Eric Dunn - ont permis à leur équipe d'aller boire le thé somme toute assez tranquillement (28-35).

Le début de la seconde période allait confirmer la fin de la première. Byrd réussissait tout

ce qu'il entreprenait, Crameri s'éclatait en contre (quatre smashes en tout): le BBCC semblait avoir fait le plus dur (44-42, puis 46-44 et 52-53).

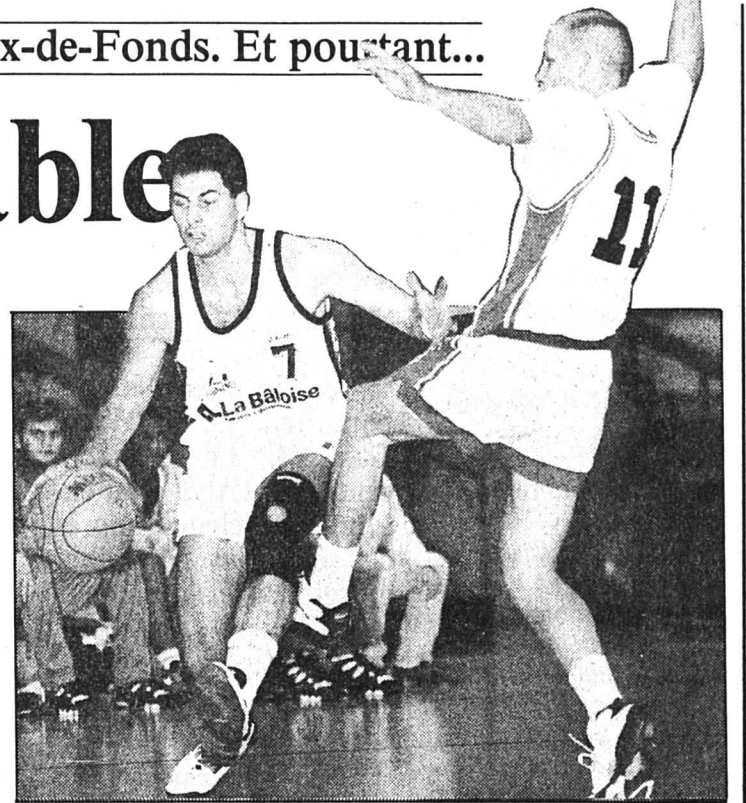
#### LE TOURNANT?

Bernex passa alors en «zone-press», tactique qui lui permit de s'échapper à nouveau (35e: 55-63). Mais Chanel prit un temps-mort à bon escient, et à la 38e, le BBCC était à nouveau dans le coup (64-65).

Crameri - par ailleurs très en vue et combatif - manqua alors un «deux pas» qui semblait facile. Le tournant du match, peut-être... Car dans la foulée, Dunn retrouva une adresse qu'il avait perdue depuis bien longtemps et se mit à prendre le pas sur Byrd. Diez fit le reste de la ligne des lancers francs, forçant La Chaux-de-Fonds à concéder son quatrième revers de la saison.

«En deuxième mi-temps, nous avons bien gêné les Genevois, déclarait encore Philippe Chanel. Mais nous n'avons pas réussi à nous échapper. Nous avons perdu trop de ballons, et nous avons manqué de clairvoyance en certaines circonstances. C'est dommage, vraiment. Car Bernex était à notre portée.»

Autrement spécifié: l'adversaire idéal pour se refaire un moral et une santé. Ce qui ne fut donc pas le cas... R.T.



Dominique Crameri - David Dar-Ziv

La bonne prestation du Chaux-de-Fonnier (7) n'a pas suffi. (Impar-Galley)

**Pavillon des sports:** 150 spectateurs.

**Arbitres:** MM. Busset et Jacard.

**La Chaux-de-Fonds:** Forrer (12), Donzé (2), Crameri (11), Von Dach (4), Phildius, Chateillard (4), Feuz (5), Byrd (29).

**Bernex:** S. Baillif, Kautzer (10), Diez (15), Dar-Ziv (5), F. Baillif (14), Dunn (24), Bourquin, Thévenoz (8).

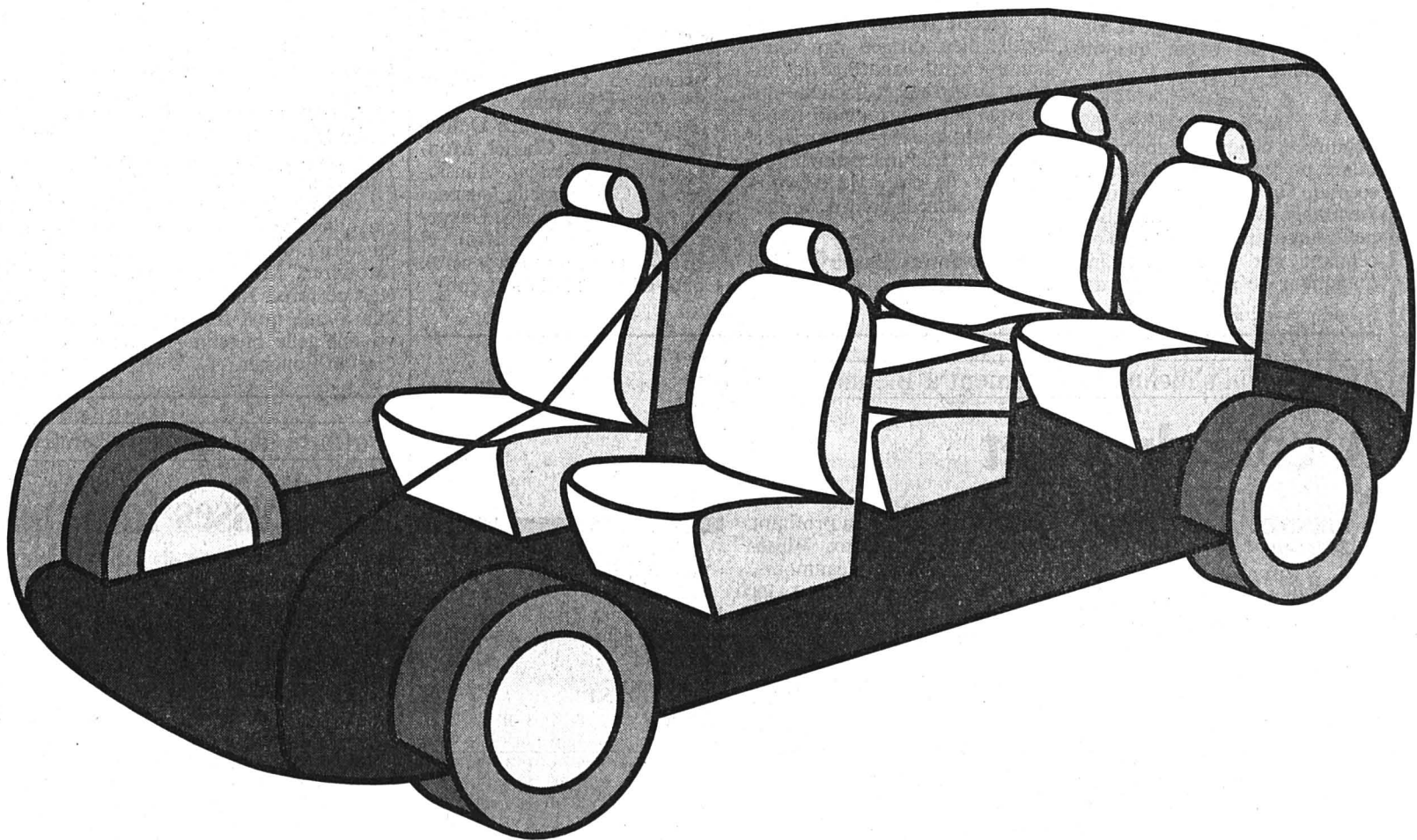
**Notes:** La Chaux-de-Fonds sans Benoît (école de recrues), Wälchli (blessé) ni Bois (examens). Fautes intentionnelles

à F. Baillif (32e) et Forrer (33e). Sortis pour cinq fautes: Forrer (33e) et Dunn (40e).

**En chiffres:** La Chaux-de-Fonds inscrit 24 paniers sur 57 tirs (42%), dont 1 sur 12 (8%) à trois points (Byrd), et 18 lancers francs sur 26 (69%). Bernex inscrit 28 paniers sur 52 tirs (54%), dont 3 sur 6 (50%) à trois points (2 x Diez et Dar-Ziv), et 17 lancers francs sur 18 (94%).

**Au tableau:** 5e: 7-8; 10e: 9-16; 15e: 17-29; 25e: 33-39; 30e: 46-46; 35e: 58-65.

## Salle de jeux spacieuse pour enfants.



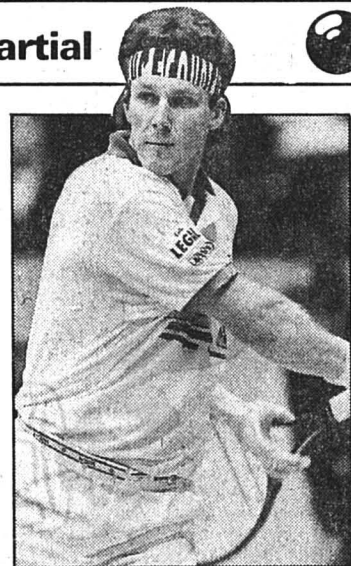
Incroyablement modulable, l'intérieur de la nouvelle Peugeot 806 offre 33'844 possibilités d'aménagement! Normal donc que cette polyvalente ait d'emblée conquis le cœur des enfants. Les mamans l'ont parfaitement en main grâce à sa direction assistée et à ses dimensions

compactes. Et les pères l'apprécieront aussi bien dans la vie professionnelle que pendant les loisirs. La Peugeot 806, c'est aussi une tenue de route impeccable, un concept de sécurité très complet et un habitacle raffiné qui la positionnent résolument dans la catégorie des berlines haut de gamme.



Tennis - Tournoi de Toulouse: Hlasek et Rosset mordent la poussière

# Un jour sans



Olivier Delaitre

Le Français a administré une bonne leçon au Genevois. (Keystone-EPA)

**Rominger: pas de suite** - La Fédération française de cyclisme (FFC) a classé sans suite les dossiers concernant le Suisse Tony Rominger et l'italien Franco Ballerini après des contrôles antidopage pour lesquels ils ont apporté des justifications thérapeutiques. La procédure ouverte contre les deux coureurs était liée à l'utilisation du salbutamol, produit qui fait l'objet d'un règlement spécial. (si)

**Jakob Hlasek (ATP 65) et Marc Rosset (ATP 17) n'ont pas été inspirés par l'exemple rayonnant de Martina Hingis. Le Zurichois et le Genevois ont chuté lors des huitièmes de finale du tournoi de Toulouse, une épreuve de l'ATP-Tour dotée de 400.000 dollars. Hlasek a été déclassé 2-6 1-6 en cinquante minutes par l'Américain Jared Palmer (ATP 51). Quant à Rosset, il s'est incliné pour la première fois en cinq rencontres devant le Français Olivier Delaitre (ATP 55), victorieux 6-1 5-7 6-2 en 1 h 38'.**

«Palmer ne m'a pas surpris. Je savais qu'il était très solide. Le problème, c'est que je n'ai pas su saisir ma chance en début de match. Ensuite, il a pris le large. Pour tenter de recoller au score, j'ai pris des risques, j'ai cherché les lignes. Cela n'a pas payé...» L'analyse formulée par Jakob Hlasek est pertinente.

Hier, «Kuba», il l'avoue sans détour, ne tirait pas dans la même catégorie que le joueur américain de Coupe Davis. Demain en quart de finale, Jared Palmer s'appuyera bien sûr sur le même registre face à Olivier Delaitre. Le Lorrain a provoqué la sensation de cette journée en damant le pion à Marc Rosset. «Je l'ai laissé gagner, tempêtait Rosset. J'ai pêché par excès de confiance. Normalement, je ne dois pas perdre contre lui. C'est une bonne leçon. La prochaine fois, j'aurai le couteau entre les dents !»

En commettant quatre doubles fautes sur son premier jeu de service, le champion olympique a engagé ce match de la pire des façons. Après avoir subi la loi d'un Delaitre qui s'est relancé cet été en atteignant la finale du tournoi d'Indianapolis, Rosset a eu le mérite d'enlever à l'arraché la deuxième manche. Mais dans la troisième, il était incapable de répondre aux deux

breaks de Delaitre (1er et 5e jeux). Son manque de régularité en première balle (47% seulement) explique en partie cet échec inattendu.

Jakob Hlasek et Marc Rosset, qui viennent d'enchaîner trois tournois et le match de Coupe Davis à Jakarta, seront au repos la semaine prochaine. Ils feront leur rentrée à Lyon le 17 octobre. (si)

European Indoors: Martina Hingis fixée

## Pierce exacte au rendez-vous

**Martina Hingis affrontera bien Mary Pierce cet après-midi en huitième de finale des European Indoors de Zurich. La Française, cinquième joueuse mondiale, s'est qualifiée en s'imposant 6-3 6-3 face à la Lettone Larissa Neiland.**

240.000 téléspectateurs ont suivi, lundi soir sur la chaîne S Plus, la victoire de Martina Hingis face à Patty Fendick aux European Indoors de Zurich. Il s'agit d'un record pour S Plus dont l'audience moyenne tourne autour de 40.000 téléspectateurs.

Une seule fois par le passé, un match de tennis avait bénéficié d'une meilleure audience. Martina Hingis n'a été battue que par... Marc Rosset. 288.000 téléspectateurs avaient, en effet, assisté à la finale des Jeux olympiques de Barcelone qui opposait le Genevois au Catalan Jordi Arrese.

Pour souligner l'engouement provoqué par Martina Hingis, la comparaison avec la finale

des Swiss Indoors de Bâle de dimanche dernier est révélatrice. Le match entre Wayne Ferreira et Patrick McEnroe n'avait retenu que... 50.000 téléspectateurs.

### RÉSULTATS

**Zurich. European Indoors (750.000 dollars). Premier tour du simple dames:** Pierce (Fr/2) bat Neiland (Let) 6-3 6-3. Majoli (Cro/7) bat Radford (Aus) 6-2 6-1. McGrath (EU) bat Po (EU) 4-6 6-0 6-2. Oremans (Hol) bat Vis (Hol) 6-3 7-6 (7-5). **Huitièmes de finale:** Navratilova (EU/1) bat McGrath 7-6 (7-1) 6-3. Zvereva (Blr/3) bat Makarova (Rus) 4-6 6-2 6-1. McNeil (EU/6) bat Raymond (Eu) 6-1 6-2. Maleeva (Bul/5) bat Werdel (EU) 6-1 3-1 abandon. (si)

## Résultats

Toulouse. ATP-Tour (400.000 dollars). Premier tour du simple messieurs: Vacek (Tch) bat Gauthier (Fr) 6-3 6-4. Mronz (All) bat Bjorkman (Su) 2-6 6-3 6-4. Karbacher (All) bat P. McEnroe (EU) 6-2 7-5. **Huitièmes de finale:** Palmer (EU) bat Hlasek (S) 6-2 6-1. Larsson (Su/6) bat Mattar (Bré) 7-5 6-4. Delaitre (Fr) bat Rosset (S/2) 6-1 5-7 6-2. Forget (Fr) bat Medvedev (Ukr/1) 6-3 6-3. (si)

Finaliste dimanche à Leipzig, Mary Pierce n'a pas été en danger une seule seconde lors de son premier tour sur la moquette ultra-rapide de la Saalsporthalle. Trop inconstante, Larissa Neiland fut une proie bien trop docile pour Mary Pierce. Avec sept doubles fautes au total et son manque de régularité en fond de court, Larissa Neiland a un peu creusé sa propre tombe.

## BRÈVE

### Automobilisme

#### Mansell confirmé

Franck Williams a confirmé hier que le Britannique Nigel Mansell piloterait les trois derniers Grands Prix du championnat du monde de Formule 1 pour l'écurie Williams-Renault, mettant ainsi un terme aux spéculations concernant son éventuel remplacement par son jeune et talentueux compatriote David Coulthard.

## La nouvelle Peugeot 806. C'est magique.

★ EURO RSCG



Nul doute que vous serez vous aussi séduit par son tempérament franc de grande routière. Au même titre que par son prix, lui aussi très familial: dès 33'600.- (806 SR, 1998 cm<sup>3</sup>, 123 cv)! A moins que vous ne préfériez le modèle représenté ici (806 SV, 1998 cm<sup>3</sup>, 150 cv), moyennant Fr. 48'350.- (toit ouvrant en option).

# 806



## PEUGEOT

**La Chaux-de-Fonds:** ENTILLES SA, garage et carrosserie, avenue Léopold-Robert 146, ☎ 039/26 42 42

**Les Breuleux:** Garage Th. Clémence, ☎ 039/54 11 83. **La Chaux-de-Fonds:** Garage de l'Etoile, rue Fritz-Courvoisier 28, ☎ 039/28 13 64. **Chézard:** Garage U. Schürch, ☎ 038/53 38 68. **Courtelay:** Garage J.-P. Schwab, ☎ 039/44 14 44. **Les Genevez:** Garage Clément Miserez, ☎ 032/91 95 78. **Le Locle:** Entilles SA - Stand SA, Girardet 27, ☎ 039/31 29 41. **Montfaucon:** Garage Bellevue, ☎ 039/55 13 15.

**Les Ponts-de-Martel:** Garage Roger Robert, ☎ 039/37 16 22. **Tramelan:** Garage du Chalet, ☎ 032/97 56 19.

<b>Prix choc</b>	<b>8.90</b>
Choix de plantes vertes de 70 cm env., chaque plante à partir du 5.10.1994	
<b>Seulement jeudi vendredi et samedi</b>	
du 6.10 au 8.10.1994	
Pommes de terre «Nicolas» de production intégrée (PI) 2,5 kg	<b>2.75</b>
Kiwi de Nouvelle-Zélande	<b>3.20</b>
le kg	
<b>Viande de bœuf hachée</b>	
le kg	<b>10.50</b>
<b>Hits hebdo Coop</b>	
du 4.10 au 10.10.1994	
Crème à café	<b>2.40</b>
la brique de 5 dl	<del>2.90</del>
Toutes les sortes Gruyère, à la coupe ou préemballé, le kg	<b>4.50</b>
p. ex.: doux, préemballé, le kg	<del>19.50</del> <del>15.-</del> de moins
Pâte à tartiner Nutella	<b>3.70</b>
le pot de 400 g	<del>4.65</del>
Toutes les pâtes à gâteau et pâtes feuilletées Coop abaissées de 2 x 270/290 g ou en blocs de 500 g	<b>-60</b>
p. ex.: pâte feuilletée abaissée, ronde 2 x 270 g	<del>4.20</del> <del>3.60</del>
Tous les fromages râpés Coop en sachet de 120 g	<b>2.-</b>
seulement	
Aromat Knorr	<b>3.20</b>
le lot de 3 x 90 g	<del>3.80</del>
Tomates italiennes pelées «Marechiaro»	<b>3.-</b>
Lot de 6 boîtes de 400 g poids net 240 g poids égoutté	<del>3.10</del>
Toutes les pâtes Gala en paquet de 500 g	<b>-40</b>
p. ex.: nouilles larges	<del>1.80</del> <del>1.40</del>
Toutes les crèmes glacées Gold Star 400/440 g	<b>-70</b>
p. ex.: vanille	<del>2.30</del>
Tous les paquets de biscuits Arni	<b>-60</b>
p. ex.: Coques, 300 g	<del>3.20</del> <del>2.60</del>
Sacher, 125 g	<del>2.80</del> <del>2.20</del>
Meringuettes, 100 g	<del>1.80</del> <del>1.20</del>
Chocolat Arni au lait ou aux noisettes	<b>9.-</b>
le lot de 10 x 100 g	seulement
<b>Produits d'entretien</b>	
Poudre Sun	<b>8.80</b>
2 recharges de 1,1 kg chacune	<del>11.40</del>
Monsieur Propre	<b>3.10</b>
le flacon de 750 ml	<del>3.90</del>
Monsieur Propre	<b>5.40</b>
2 recharges de 750 ml chacune	<del>7.20</del>

# Grand Import

**le lot de 2 x 500 ml**

**6.90**

Liquide vaisselle Palmolive ultra plus du 4.10 au 10.10.1994

**le lot de 2 x 800 g**

**14.-**

Fondue Coop toute prête du 4.10 au 10.10.1994

**à partir de 45.-**

**à partir de 17.-**

Vestes reversibles et jeans Texstar, différents modèles pour enfants, tailles: 104-128, pour juniors, tailles: 140-164.

*Ne se trouve pas dans les petits prints de vente Coop.*

## Recette TV

**le kg**

**1.70**

Raisins «Uva Italica» du 6.10 au 8.10.1994

**Coop Restaurants**

**7.-**

Cette semaine Spaghetti all'arrabiata

Dans les restaurants en libre-service 4.10 - 10.10.1994

**Croissants aux amandes**

**Ingrédients pour 24 croissants**

**Fourrage:** 200 g d'amandes émoulinées - 100-120 g de sucre glace - 4-5 c. à s. de crème ou de demi-crème - 500 g de pâte feuilletée

**Glaçage:** le jus d'un citron - 60-70 g de sucre glace

**Préparation:** moulin fin les amandes au moulin ou au broyeur, ajouter le sucre glace. Ajouter suffisamment de crème pour obtenir une masse onctueuse.

Abaisser la pâte en un grand rectangle et découper à l'abord 12 rectangles, puis chaque rectangle en deux en diagonale. Chemiser deux plaques de pa-

pier sulfurisé et préchauffer le four à 200 °C.

Étaler le fourrage au milieu de chaque triangle de pâte, boudonner les bords à l'eau.

Rouler la pâte en forme de croissant et déposer sur la plaque.

Enfourner au milieu du four et laisser cuire 10-15 minutes.

Glaçage: mélanger jus de citron et sucre glace. Sortir les croissants du four et les glacer encore chauds.

Laisser refroidir et servir.

03-11555/ROC

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

MIH

**Somptueux cadeaux**

La prestigieuse maison d'horlogerie de Schaffhouse IWC (International Watch Co Ltd), était absente des collections du Musée international d'horlogerie. Depuis hier, IWC a comblé cette lacune et fait son entrée dans l'institution par le don d'une collection de huit pièces.

Page 21

Neuchâtel

**Le Grand Conseil mécontent**

Le Grand Conseil neuchâtelois a approuvé hier par 84 voix contre 4 une résolution interpartis demandant l'achèvement sans retard de la N5. Les députés ont aussi dénoncé la décision de l'Office fédéral des transports (OFT) de ne pas subventionner la liaison rail-route Le Locle-La Chaux-de-Fonds.

Page 26

Saint-Imier

**Mauvais payeurs soulagés**

Soulagement pour les débiteurs fiscaux de la commune de Saint-Imier. Afin de ne pas violer la loi, l'exécutif a finalement renoncé à publier une liste des mauvais payeurs. Cette publication aurait pu constituer une atteinte à la personnalité des personnes concernées.

Page 29



**Météo:**  
Brouillard le matin sur le Plateau.  
Temps généralement ensoleillé.

**Demain:**  
Nébulosité variable, mais temps sec.

Lac des Brenets  
751,07 m

Lac de Neuchâtel  
429,33 m

Fête à souhaiter jeudi 6 octobre 1994: BRUNO



14°  
Lever: 6 h 38  
Coucher: 18 h 02

0°  
Lever: 8 h 07  
Coucher: 18 h 38

0°  
2500 m



L'Impartial

Commune au riche passé industriel, Saint-Sulpice accueille un musée

# Les vestiges de l'âge d'or

**Source de vie, les rivières sont généreuses, mettant leur force au service des hommes. A Saint-Sulpice, l'Areuse est à l'origine d'un véritable âge d'or.**

A la fin du siècle dernier, l'ouest du village est couvert de moulins, de scieries, de forges... Sans oublier deux centrales hydroélectriques et une usine de ciment. Las, seuls les vestiges de ce riche passé industriel subsistent maintenant. Un musée s'apprête à les faire revivre.

Demain vendredi, l'ENSA (Electricité neuchâteloise S.A.) inaugurera en grandes pompes l'«Ecomusée hydraulique de la Haute-Areuse». Après dix-huit mois de travaux, coulés sous une chape de plomb de silence, la compagnie ouvrira à la curiosité du public deux de ses anciennes centrales hydrauliques. Elle présentera également un circuit didactique «illustrant de manière vivante le rôle de l'Areuse dans l'histoire des habitants et de l'économie du Haut-Val-de-Travers».

**LES FRÈRES DUBIED**

Depuis quand l'homme utilise-t-il l'Areuse à sa source? On sait qu'au XVIIIe siècle, déjà, la force motrice de la rivière attire les industriels. L'eau fait tourner un moulin à papier qui n'avait rien à envier à celui de Serrières.

Au milieu du siècle dernier, le commerce de céréales avec la France va bon train. La route de la Chaîne — chaîne sur laquelle l'avant-garde de l'armée de Charles le Téméraire, duc de

Bourgogne, se cassa les dents le 8 février 1476 — fait office d'axe de communication international.

Gustave Dubied, frère d'Henri-Edouard fondateur de l'entreprise de machines à tricoter de Couvet, possède à Saint-Sulpice un fort joli et grand moulin.

**CIMENT FÉDÉRAL**

La réalisation de la ligne ferroviaire du Franco-Suisse de 1860 à 1863 fait périr l'affaire de Gustave, entre autres. Les blés importés par chemin de fer filent en direction de Travers, en passant juste au-dessus des moulins de Saint-Sulpice, mais sans s'y arrêter. Toutefois, la construction de la ligne offre à la région une belle opportunité de diversification.

La qualité de la marne affleurant à Saint-Sulpice permet aux entrepreneurs de fabriquer de la chaux hydraulique nécessaire aux travaux du Franco-Suisse. De la chaux au ciment, le pas est vite franchi et Gustave Dubied ne s'encouble point.

En 1877, il transforme ses moulins en usine de ciment Portland. Les tunnels du Simplon et du Gothard, ou le Palais fédéral, sont toujours là pour témoigner de la bonne facture de la production.

C'est le début de presque un demi-siècle de prospérité pour Saint-Sulpice. De nouvelles usines sont construites, d'autres rachetées. C'est à la suite d'une de ces transactions que le sieur Dubied acquiert une concession pour l'exploitation du cours d'eau.

**CHAMPIGNONS ET PÂTE DE BOIS**

En 1886 (!), deux centrales hydroélectriques — baptisées

**Source de l'Areuse**

Au XVIIIe siècle, déjà, la force motrice de la rivière attire les industriels. L'eau fait tourner un moulin à papier qui n'avait rien à envier à celui de Serrières. (Impar-Galley)

«Immobil 1» et «Immobil 2» — voient le jour. La fabrique de ciment a le vent en poupe, comptant jusqu'à 250 employés. La Première Guerre mondiale vient briser l'élan et les successeurs de Dubied vendent leurs usines en 1922. La fabrication de ciment continue, mais en octobre 1945 les galeries sont fermées. Aujourd'hui, on cultive des champignons dans ces cavités.

A mesure que l'industrie du ciment décline, celle de la pâte de bois prend de l'ampleur.

Grande consommatrice d'électricité, la fabrique de pâte rachète les usines de ciment et par la même occasion la concession pour l'exploitation du cours d'eau. D'abord florissante, la pâte de bois finit par mettre la clé sous le paillason en 1968.

Il reste alors trois centrales hydroélectriques à la source de l'Areuse. Les deux «Immobil» et celle de la Doux mise en service en 1929. Ensemble, elles produisent 3,4 millions de Kwh par an. Au début des années 70, l'ENSA

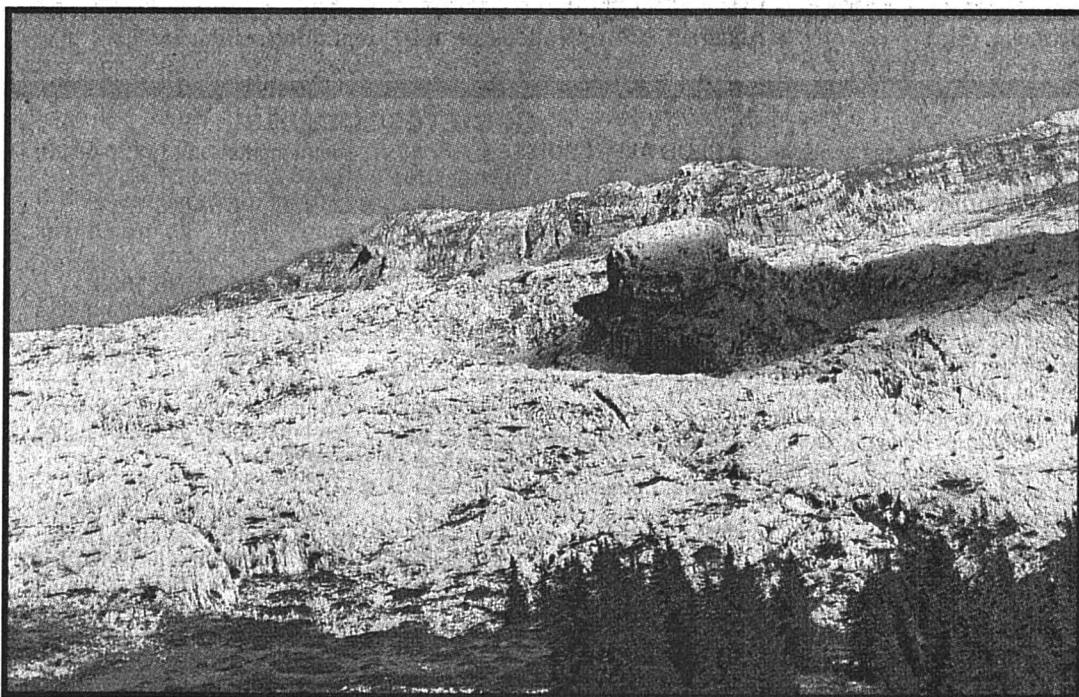
les acquiert et se retrouve propriétaire de la concession. Enfin, en 1988, la compagnie inaugure une nouvelle unité capable de fournir trois fois plus de courant, soit 11 millions de Kwh, la consommation annuelle d'un village comme Fleurier.

Demain, deux des anciennes centrales seront devenues musée. L'âge d'or de Saint-Sulpice, qui recensait 1114 habitants en 1886 contre quelque 550 aujourd'hui, est bel et bien révolu.

MDC

Spéléo-Club indépendant de La Chaux-de-Fonds: formation et découverte

## Les explorateurs du Puits 309

**Le Schratzenfluh (LU), un lieu de prospection du SCI**

Les spéléologues chaux-de-fonniers ont quitté le Puits 309 jusqu'au printemps prochain. (sp)

Le Schratzenfluh, dans le canton de Lucerne, est un lieu béni pour les spéléologues qui ne finiront vraisemblablement jamais d'en explorer les fissures et les gouffres. Les membres du SCI (Spéléo-Club indépendant) de La Chaux-de-Fonds et environs n'ont pas résisté à son attrait. Ils sont prêts à partager leur passion.

Les membres du SCI La Chaux-de-Fonds sont des routiniers du Schratzenfluh, cette grande région calcaire qui est un paradis pour les spéléologues. Ils ont en particulier exploré le puits d'entrée appelé P. 309, désobstruant des galeries par minage, procédant à des relevés topographiques, entre autres activités scientifiques et prospectives. Récemment, les spéléologues y ont fait leur dernière virée de l'année.

Mais ils n'ont pas complètement rangé leur matériel. Les semaines hivernales sont propices à un approfondissement des connaissances théoriques et scientifiques, à l'entraînement et

à l'initiation de nouveaux adeptes. Le SCI existe depuis 14 ans et a fait, cette année, son entrée dans la Société suisse de spéléologie. Ses membres souhaitent activer les relations interclubs dans la région et, déjà, ils ont à leur actif nombre de manifestations ou explorations réalisées en commun. Le SCI, tout comme le SCMN (Spéléo-Club des Montagnes neuchâteloises) est membre également de SUBLIME, le comité de préparation du congrès mondial de spéléologie qui se tiendra en 1997 à La Chaux-de-Fonds.

Que tous ceux qui tentent les secrets souterrains prennent note: durant la première année, le matériel et l'équipement nécessaires sont prêts, accompagnés des conseils avisés et de l'encadrement de gens qui en connaissent un bout sur les entrailles de la terre! (ib)

● Adresse utile: Claude-Alain Favre-Bulle, président SCI, Grand-Rue 19, 2054 Chézard, tél. 038/53.19.57

**GRAND MARCHÉ AUX PUCES** organisé par les Eclaireurs suisses, Brigade du Vieux-Castel

Salle de la Croix-Bleue, Progrès 48  
SAMEDI 8 OCTOBRE 1994 de 8 à 17 heures

Vente d'objets divers, meubles, vaisselle, vêtements, ustensiles de cuisine, livres, tableaux, appareils électriques, chaussures, jouets, articles de sport, etc.

Aux Planchettes, centre aéré pour les vacances d'automne

# Les «puces» font de la vulcanologie

Partis en car... du CAR (Centre d'animation et de rencontre), dix-huit marmousets, trop jeunes pour participer au passeport-vacances, se sont embarqués, lundi et mercredi pour Les Planchettes. Bien à l'abri dans le Pavillon des fêtes, ils ont pu, durant quelques heures fêter à leur manière des vacances dûment méritées, mais ils ont également fait fort en vulcanologie.

Sous l'égide du CAR, ces journées d'activités sont autant consacrées aux jeux, à la promenade qu'aux bricolages. Dès 9 h et jusqu'à 17 h, les marmousets ne voient pas le temps passer. Il faut dire que le programme ne manque pas de piquant. Et pour quiconque l'ignorait encore, si le Doubs regorge toujours à ce jour de pépites, le risque est gros, qu'après le passage des pious-pious chercheurs d'or, tout éventuel aventurier ne se retrouve Gros-Jean comme devant.

## C'EST COMMENT UN VOLCAN?

Savez-vous construire un volcan? Les enfants participant au centre aéré ont appris hier tous



## Trois, deux, un, zéro: le volcan va entrer en éruption

Les enfants ont appris quelques rudiments de chimie et de vulcanologie. (Henry)

les secrets de la vulcanologie. Première étape: confectionner de longues torches à l'aide de vieux journaux et les scotcher autour d'un récipient, bocal ou bouteille, en veillant à ne pas obstruer le «cratère»; puis application de bandes de plâtre mouillées qui, heureusement, prenaient place sur les petits

«vévues» et non sur les chevilles ou poignets des chérubins.

Entre les appels à l'aide et les recherches fébriles de matériel, les monitrices ont mitonné une bonne soupe. «Elle ressemble à la lave», a dit Jasmine. Ensuite, les jeunes artistes ont pu à loisir prouver leurs talents artistiques en peignant les volcans sur le

plâtre enfin sec. La joyeuse équipe s'est muée en bande de petits chimistes pour préparer la «lave», savant mélange de bicarbonate de soude, d'eau, de détergent, de vinaigre et de colorant rouge. Cette mixture devait permettre à une mousse rouge de jaillir du cratère et à une fumée noirâtre de se répandre. Le plai-

sir de l'éruption a été partagé en famille puisque les enfants ont ramené leur création à la maison.

«Ma maman sera contente de voir ce que j'ai fait», dit Noemy, 5 ans, avec grande fierté.

Un grand volcan, en terre ce-lui-ci, fut construit l'après-midi et entra en éruption sous le regard admiratif des apprentis-vulcanologues.

## UNE GRANDE PREMIÈRE

Mais attention, outre les activités du centre aéré, les 5 à 7 ans ont également droit, en grande première, à leur mini-camp. Ce matin, c'est pour Saint-Sulpice, au chalet «La Prise Milord», qu'ils s'embarqueront. Les puces devront apprendre, durant une nuit et deux journées, la vraie vie communautaire. Quant au camp de trois jours (deux nuits et trois journées), dont le départ est fixé au lundi 13 octobre, il est impératif que l'enfant ait déjà vécu un camp pour pouvoir y participer.

Le but principal d'un tel regroupement est naturellement de permettre aux petits de vivre une expérience de vie collective. Si toutefois, un gosse venait à être atteint «d'ennuimania», il pourrait rentrer chez lui illico.

Les parents pourront ultérieurement découvrir l'esprit et l'ambiance de ces aventures, puisque d'ores et déjà une présentation de photos est annoncée pour le 5 novembre entre 15 et 21 heures, au CAR.

C.M./F.C.

## Rédaction LOCALE

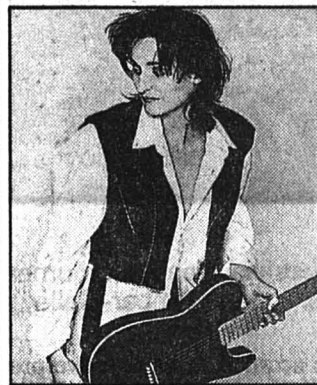
Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT

LA CHAUX-DE-FONDS

## BRÈVES

Double concert à Bikini Test  
Deux voyageurs américains



Beverly Jo Scott et Kevin Connolly présentent plusieurs points communs. Ce sont d'abord des auteurs-compositeurs-interprètes élevés aux nourritures «roots» les plus typiquement américaines et peu portés sur les compromis. Tous deux ont d'autre part éprouvé l'irrésistible envie de découvrir notre vieille Europe à un moment de leur vie.

Née en Alabama, Beverly Jo Scott a vécu une adolescence marquée par le rock sudiste des Lynyrd Skynyrd. Mue par une impulsion qui s'avérera lumineuse, elle atterrit un beau jour à Bruxelles avec sa guitare pour tout bagage. Quelques années plus tard, cette personnalité générale à la scène comme à la ville est en passe de conquérir l'Europe avec son rock américain pur jus, servi par une très belle voix. A signaler que son dernier album «Mudcakes» est une réussite du genre.

Kevin Connolly est un enfant de Boston. Un enfant suffisamment curieux pour dire au revoir à l'oncle Sam et s'installer pour une année dans les environs de Rome. C'est là qu'il écrira la matière de son deuxième CD, le très beau «My My My», collection de folk-songs dépourvues et intimistes où l'on reconnaît au hasard des crédits deux musiciens de Morphine, entre autres.

Recommandables. Beverly Jo Scott et Kevin Connolly: deux artistes comme l'Amérique sait en donner quand elle se rappelle où elle a mis son cerveau. (mam)

● Beverly Jo Scott + Kevin Connolly en concert à Bikini Test vendredi. Portes à 21 heures.

Noces d'or de Berthe et Christian Willen

## Du Mont-Sagne aux Convers



Mme et M. Christian Willen-Reichenbach. (sp)

C'est aujourd'hui même que Berthe et Christian Willen ont la joie de célébrer leur cinquantième anniversaire de mariage.

C'est en effet le 6 octobre 1944 que Christian Willen unissait sa destinée à celle de Berthe Reichenbach. Venu de son Oberland bernois, l'enfant d'Adelboden avait été engagé comme domestique au restaurant de la Loge (aujourd'hui disparu et alors tenu par Mme Maurer), sous le chalet Heimelig. C'est ainsi qu'il fit connaissance de Berthe Reichenbach qui habitait alors Boindon.

Le couple s'établit d'abord dans la petite guérite située près du portail nord du tunnel ferroviaire du Mont-Sagne, avant de s'installer dans la maison (démolie il y a quelques années) faisant face à la gare des Convers. Entretemps, Christian Willen s'était engagé avec CFF, au service de la voie, où il travailla pas moins de 35 ans.

Quant à son épouse, elle a notamment accompli du travail d'horlogerie à domicile. C'est en 1958 que le couple s'installa à La Chaux-de-Fonds, où il demeure 6, rue des Gentianes. M. et Mme Willen ont la joie d'avoir trois enfants et trois petits-enfants qui les entoureront samedi 9 octobre, date retenue pour la fête de famille.

Bénéficiant d'une bonne santé, les heureux jubilaires coulent une retraite paisible, entre la lecture de L'Impartial, auquel ils sont abonnés depuis 50 ans également, et leur petit chalet de résidence secondaire près du chalet Heimelig. (nm)

Explosion sur le chantier d'Esplanade

## Erreur humaine jugée

Epilogue hier de l'affaire de l'explosion mal maîtrisée lors d'une opération de minage, en juin 92, sur le chantier des Cornes-Morel. L'accident avait, on s'en souvient, suscité une vive émotion. Après une longue procédure de plus de deux ans, jugement a été rendu: l'erreur d'appréciation s'est vue sanctionnée.

Le 29 juin 1992, à midi, une explosion avait en effet provoqué une gigantesque projection de pierres contre les immeubles avoisinants. En étaient résultés de nombreux dégâts aux locaux ainsi qu'à plusieurs voitures. En outre, une femme avait été blessée au thorax. En conséquence, le directeur de l'opération, M. et F. M., chargés des opérations de mi-

nage - avaient à comparaître devant le Tribunal de police. Face à eux, une vingtaine de plaignants.

Les problèmes d'assurances étant presque entièrement réglés et la plainte pour lésions corporelles par négligence en conséquence rapidement retirée, restait à juger l'affaire sur le plan pénal.

Hier, F. M., supérieur direct de A. M., a été acquitté, aucune faute ne pouvant lui être attribuée. Reconnaisant ses torts, A. M. s'est par contre vu infliger une peine de trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. C'est que ses erreurs, bien que légères, ont eu pour effet d'occasionner des dégâts assez importants. Mais quelles furent donc ses fautes?

Selon l'expertise, l'histoire est entendue. Constatant qu'une des charges placée le matin du 29 juin 1992 n'avait pas explosé, A. M. a décidé de l'intégrer dans la volée de midi. Ce faisant, il a commis deux erreurs: d'une part, appréciant mal la masse de roche subsistant autour de la charge non explosée, A. M. n'a pas suffisamment diminué la quantité d'explosifs. Ensuite, puisque il est d'usage de contenir les explosions par des tapis en caoutchouc de 15 m<sup>2</sup>, le prévenu a déplacé l'un d'eux pour couvrir, en partie seulement, l'emplacement du raté; d'où l'ampleur de l'explosion et les dégâts provoqués.

«Un cas peu grave dans la gravité», selon le président Alain Ribaux. (pfb)

## SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

● L'ABEILLE (Halle des Forges) Pupillettes lu 18-20 h; Jeunes gymnastes lu 18-20 h; Agrès filles me 13 h 30-17 h 30; Artistiques filles ma-je-ve 17 h 30-20 h; Enfants 5-7 ans me 14-15 h; Dames me 20-22 h; Mixtes adultes lu 20-22 h; Gymn. douce dames me 20-21 heures.

● BOXING-CLUB Entraînement lu-ma et je 18 h 30, halle des Forges.

● BRIDGE-CLUB (Parc 51). - tous les jours dès 16 h 30, parties libres.

● «CEUX DE LA TCHAU» Société de chant et de danse. Collège des Forges: ma 20 h, répétition de chant; je 20 h, répétition de danse. Rens: président, ☎ 23 31 16; directeur chant: ☎ 37 18 50; moniteur danse: ☎ 26 08 35.

● CHAZAM Club de jeu; tous les ve-sa, 20 h, local, rue des Sagnes 13.

● CLUB ALPIN SUISSE Vendredi, 20 h 15, au chalet du Mont-d'Amin, assemblée bimestrielle. Samedi et dimanche Bishorn, parapente-alpinistes, org.: R. Vermot et F. Todesco. Samedi et dimanche, Glion-Bex en VTT, org.: M. Augsburg. Samedi et dimanche, sentier alpin San Bernardino-Santa-Maria, org.: A. Froidevaux, réunions pour ces courses, vendredi dès 18 h, au Buffet de la Gare. Samedi 15 octobre, course dans le Clos-du-Doubs, org.: B. Comte et P. Steudler, réunion jeudi 13 octobre à 18 h, au Buffet de la Gare. Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts.

● CLUB DES LOISIRS Groupe promenade Vendredi, Le Mont-Cornu. Rendez-vous à la gare, à 13 h 30.

● CONTEMPORAINES 1935 Ce soir, 19 h, à la gare (souper au chalet).

● CONTEMPORAINES 1931 Jeudi 13, soit: rencontre dès 14 h au Restaurant de l'Abelle, Paix 83, soit: rendez-vous à 13 h 45 derrière Coop City, bus Sombaille pour course pédestre, ren-

seignements aux ☎ 26 06 23, 28 36 23 ou 23 26 83.

● CONTEMPORAINS 1914 Lundi, 14 h 30, match aux cartes, Café Ticino.

● CONTEMPORAINS 1933 Ce soir, championnat de quilles au Restaurant du Jet d'Eau au Col-des-Roches. Rendez-vous des participants dès 20 h. Prochaine rencontre vendredi 4 novembre, souper annuel. Veuillez réserver la date.

● CROSS-CLUB Entraînements, juniors 8-15 ans, je 18 h 15, patinoire, rens.: ☎ 26 54 50; adultes, je 18 h 15, à la patinoire des Mélèzes, rens.: ☎ 28 17 05.

● GROUPEMENT DES CARTOPHILES DU JURA 1er lu du mois; échanges dès 20 h, Brasserie de l'Etoile, rue Fritz-Courvoisier 24.

● JODLER-CLUB Répétition, tous les jeudis à 20 h 15, au restaurant du Ticino. Rens.: ☎ 26 43 42.

● LA JURASSIENNE Section F.M.U. Course: sortie des aînés, samedi, organisateur: C. Vaucher, ☎ 038/532 819.

● ROCK'N'ROLL ZOU Restaurant de l'Ancien Stand. Cours pour débutants, dès lundi 5 septembre à 19 h. Entraînements, tous les lundis à 20 h 30.

● SAMARITAINS (Section La Chaux-de-Fonds). Rens. et inscriptions pour les cours de samaritains (cours de sauveteurs, cours de 1er secours): Mme A. Brissat, ☎ 23 03 41. Rens. gén: ☎ 23 83 66 (18 h-19 h).

● SOCIÉTÉ DES ACCORDÉONISTES «EDELWEISS» Répétition tous les lu, 20 h, restaurant Le Bâlois. Renseignements: ☎ 26 88 27 ou 28 79 86.

● TCHOUKBALL-CLUB (La Chaux-de-Fonds) Entraînements tous les ma à la halle Numa-Droz. Juniors de 18 h à 20 h. Seniors de 20 h à 22 h. Renseignements: Vorpe Alain, ☎ 039/23 97 09.

● TIMBROPHILIA Ce soir, 20 h 30, réunion d'échanges, à la Brasserie de la Channe, salle du premier étage.

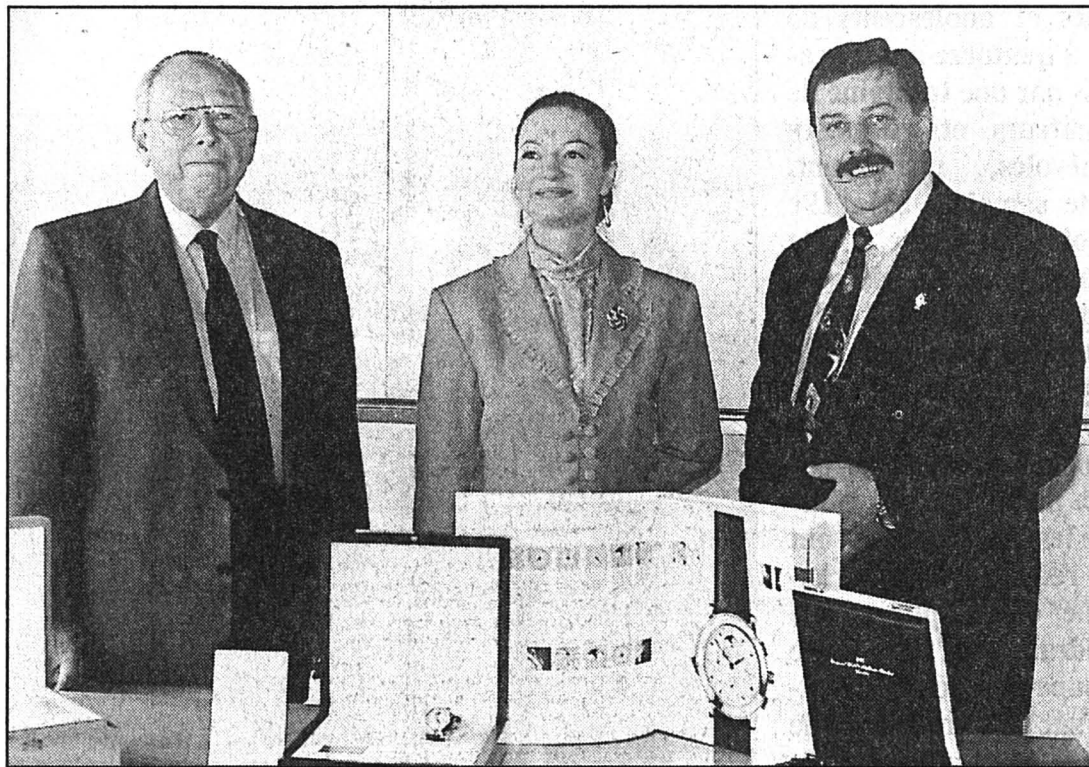
Somptueux cadeau de IWC au Musée international d'horlogerie

# Prestige et grande complication

Comment, la prestigieuse maison d'horlogerie de Schaffhouse IWC (International Watch Co Ltd), était absente des collections du Musée international d'horlogerie? Hier, IWC a comblé cette lacune et fait son entrée dans l'institution par le don d'une collection de huit pièces, rivalisant de beauté et de complications. Un cadeau digne du vingtième anniversaire du MIH.

Les huit pièces offertes par la Maison IWC représentent quelques centaines de milliers de francs et font d'emblée briller le regard des horlogers et autres connaisseurs. On y trouve trois modèles Porsche, pièces d'une collection créée avec Ferdinand Porsche, président de la marque automobile et designer de formation. Les boîtiers sont en titane et IWC a été le premier fabricant horloger à façonner ce métal; l'une d'elles cache une boussole, la plus plate du monde.

Dans le paquet cadeau se trouvent encore une pièce Da Vinci avec calendrier perpétuel



Une collection de plusieurs centaines de milliers de francs

De gauche à droite, Pierre Imhof, président du MIH, Catherine Cardinal, conservateur et directeur scientifique de l'IHT, et Hannes A. Pantli, directeur de IWC. (Henry)

et chronographe mécanique, deux chronographes, une montre mécanique automatique et une montre de poche. Ce modèle rappellera aux admirateurs

que IWC est l'une des dernières maisons à fabriquer encore des mouvements spécifiques de montres de poche.

Au rayon de la complication,

IWC règne en maître et, pour le plaisir des yeux, le fabricant prête au MIH une montre à grandes complications, avec répétition minute, quantième per-

pétuel, phase lunaire, etc. «Cette montre est la plus compliquée que l'on trouve actuellement sur le marché», soulignait hier Hannes A. Pantli, directeur de IWC.

UN CADRE  
CHAUX-DE-FONNIER

En Suisse alémanique, au-delà de Granges et Soleure, IWC est le seul fabricant d'horlogerie et sans conteste le plus prestigieux. «Comparable à Rolex ou Patek Philippe et alliant l'intérêt du design et de la technique», devait dire Catherine Cardinal. La maison occupe 325 personnes et, fait devenant très rare, possède une école d'horlogerie dans ses murs: 18 apprentis sont en formation.

Mais IWC ne pouvait manquer de trouver le MIH sur son chemin, d'autant plus que le directeur des ventes de la maison schaffhouseoise, Jean-Daniel Bauer, est Chaux-de-Fonnier; ce dernier a exprimé son émotion de voir la marque faire son entrée au MIH. Autre personne émue et heureuse, Pierre Imhof, président de l'institut L'Homme et le Temps, a relevé la valeur du cadeau reçu; ces pièces extraordinaires renforceront le caractère exceptionnel et unique de l'exposition de montres contemporaines du musée.

I.B.

## AGENDA

### Ancien Manège

#### Fête pour l'inauguration

Après plus de douze ans d'efforts, l'Ancien Manège est enfin sauvé et restauré. Le comité à l'œuvre invite la population à fêter la renaissance de cet important élément du patrimoine local construit en 1855, classé monument historique. Les membres de la Société coopérative veulent que ce lieu vive. Déjà, un restaurant est ouvert, des locataires y demeurent et des activités commerciales et autres y trouveront place. Pour l'inauguration, un programme de fête est proposé samedi 8 octobre. Dès 15 h, une exposition sera vernie proposant un mélange d'art et d'artisanat. L'inauguration officielle est fixée à 16 h, puis un apéritif sera offert, suivi de la visite du bâtiment. A 17 h, Catherine Courvoisier, piano, et François Abeille, violoncelle, donneront concert. Corinne Müller racontera quelques contes régionaux et histoires de Manégiens, à 18 h 45. Les animations se poursuivront en soirée et le bal du Manège, emmené par l'orchestre Olivier Forel (jazz, tango) fera danser de joie les Manégiens et leurs amis. (comm-imp)

### A Lausanne

#### Berthoud expose

Le Chaux-de-Fonnier Francis Berthoud présente ses sculptures au public dès aujourd'hui et jusqu'au 29 octobre, à la Galerie du Chêne à Lausanne. Cette dernière est ouverte du mardi au vendredi de 10 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h 30 à 17 heures. Outre les œuvres de Francis Berthoud, le public pourra admirer les huiles, aquarelles et dessins de Guy Bardone. (fc)

### HCC

#### Initiation au hockey

Le HC La Chaux-de-Fonds part à la recherche des talents de demain en organisant deux journées d'initiation au hockey, le lundi 10 octobre de 17 à 18 h, ainsi que le mercredi 12 octobre de 16 à 17 heures. Les enfants nés en 1986 et les plus jeunes sont invités, quel que soit leur niveau, à venir frapper le puck en compagnie de l'entraîneur junior Jan Soukup et des deux coéquipiers des Mélézes, Valeri Shirajev et Eric Holmberg. Le rendez-vous est donné dans le hall d'entrée de la patinoire et des patins peuvent être loués. (fc)

20e anniversaire du Jodler-Club

## L'appel du cor

Samedi dernier, le Jodler-Club s'est lancé dans les festivités de son 20e anniversaire. Débutant la soirée, celui-ci a visité quelques chants de son répertoire, dont «L'appel du cor», une mélodie évoquant vaches, cloches, sonailles et cor des Alpes.

La cordiale bienvenue a ensuite été adressée au nombreux public par Claudine Schwab, présidente et directrice intérimaire. C'est au vice-président Gabriel Cattin qu'est revenu le privilège de mener la soirée; ce qu'il fit de main de maître.

Prenant le relais, le trio «le Carnozet» a réjoui le public par son riche répertoire et sa maîtrise d'une multitude d'instruments, dont la planche à lessive de nos ancêtres... un objet assez rare dans la musique populaire.

Si quelques spectateurs auraient pu s'endormir lors de la prestation des deux précédentes formations, les Gais sonneurs des Ponts-de-Martel se sont chargés de les réveiller, à l'aide de leurs cloches et potets, accompagnés de trois joueurs de cor des Alpes et d'un lanceur de drapeau. Succédant ensuite au Jodler-Club, une courte et très solennelle partie officielle a permis à Gabriel Cattin de donner quelques dates historiques de la société: 1851, fondation du Männerchor Grütli, qui devint



Le Jodler-Club: des racines jusqu'en 1851

L'Helvétie chantée et jouée à la salle du Progrès. (Henry)

le Sängerbund après 77 ans d'activité, et le Jodler-Club en 1974.

Pendant les officialités, trois membres fondateurs encore actifs au sein de la société ont été honorés: Robert Marti, entré dans la société en 1946, Linus Knuser (en 1947) et Hans Michel (en 1952). De même a été félicité Emile Hirter, un des doyens du club qui compte 14 ans d'activité en son sein. Une petite attention est également venue saluer les deux dames du club, Claudine Schwab et Germaine Cattin (secrétaire). Après

quelques larmes d'émotion, le club a entonné divers chants, auxquels a succédé le trio le Carnozet».

Verres et fenêtres ont tremblé lorsque sont réapparus Les Gais sonneurs!

Puis les nerfs des spectateurs ont été mis à rude épreuve par le tirage de la grande tombola, dotée d'un riche pavillon de lots. Que les généreux donateurs et sponsors en soient remerciés!

Menant le bal jusqu'au petit matin, le Schwizerörgeli trio Rufener-Buebe de Mont-Soleil a mis un point final à cette soirée. (comm.)

Concert au P'tit Paris

## En toute décontraction

Ambassadeur d'un style encore méconnu – le jazz fusion – le quintet français de Jama 5 s'est distingué, vendredi dernier au P'tit Paris, par sa fraîcheur d'interprétation et sa créativité musicale. Un exercice de style mené à un rythme effréné, qui laissera visiblement des traces dans les esprits. Quel punch, quel swing!

A l'origine de la formation du groupe, Bruno Sisinni, bassiste

dévoiant un jeu volubile, rapide et concis, qui fait qu'il n'a pas grand-chose à envier à ses contemporains d'outre-Atlantique.

Des influences à l'évidence marquantes, puisque c'est la diversité des musiciens de la côte ouest des States qui a provoqué un mélange de styles, gravitant irrémédiablement autour du géant jazz.

Au-delà d'un style difficile à saisir, tant ses frontières sont

floues, Jama 5 dévoile un répertoire musical somme toute assez classique (dans le premier set notamment), mais constamment en butte à des fréquentes variations de tempos et de styles, conférant à l'ensemble une touche très décontractée, s'éloignant de la rigueur habituelle de l'interprétation rigide et scolaire du standard, matière première incontournable de la scène jazz actuelle.

(okh)

Chœur de chambre de l'Université de Fribourg

## Un concert de haute tenue

Fleur de l'Université de Fribourg, le Chœur de chambre, dirigé par Pascal Mayer, a donné dimanche au Grand-Temple un concert éloquent.

De Mendelssohn, l'ensemble a interprété «Sechs Sprüche», pages pour chœur à huit voix a cappella. Ces petits motets, de vingt à quarante mesures, se terminent tous par un Alleluia. L'ordre retenu par Pascal Mayer permet de conduire l'exécution crescendo. «Hör mein Bitten», du même compositeur, est d'une émouvante simplicité. Le chœur, en unisson dramatique, dialogue avec la soprano, Suzanne Chappuis Flückiger, dont le timbre apparut idéal, en volume et musicalité.

La Missa Brevis de Kodaly fut l'occasion d'images sonores inouïes. Pascal Mayer met l'accent sur l'autonomie de chaque séquence. Le sentiment dominant est celui de la contempla-

tion. Au cours de l'«Introït», pour orgue seul, apparaît un ré très grave, presque immobile: l'atmosphère est ainsi créée, la messe peut commencer.

Les tonalités sombres du Kyrie évoquent le siège de Budapest durant la Seconde Guerre mondiale, où fut créée l'œuvre en février 1945. Le Christe, plus éthéré conduit au lumineux Gloria précédé d'une intonation grégorienne. Le Credo étale ses couleurs, le Sanctus se réfère à Palestrina. Dans le Benedictus, on se trouve au sommet de l'arche. L'orgue seul dira l'«Ite missa est». Justesse, musicalité, plénitude, voix timbrées: tout cela est très beau.

A l'orgue, Robert Märki a joué le Prélude et fugue en la majeur de Brahms. La diversité des registrations mit en évidence le choral et variations, la fugue très chromatique, le final de la Sonate op. 65 de Mendelssohn.

E. de C.

## PUBLI-REPORTAGE

### Garage et Carrosserie Maurice Bonny SA

Rue du Collège 24-29  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 40 45

Avec l'arrivée de la nouvelle Opel Astra millésime 1995, Irmscher a développé

une nouvelle ligne sport haut de gamme pour satisfaire aux exigences des passionnés de l'automobile.

Venez découvrir au Garage Maurice Bonny les possibilités de personnaliser votre véhicule avec nos accessoires «I-Line».

En démonstration le leader de la marque Opel Break Astra GSi 2,0 i 16V 150 CV.



La «Colo» du Locle une nouvelle fois au vert

# «Victime» de son succès

Quatre-vingt-cinq enfants et adolescents de six à quatorze ans, encadrés par une trentaine de moniteurs et cuisiniers bénévoles, participent, cette semaine, à la 19<sup>e</sup> «Colo» du Locle. Cette année, elle se déroule dans le bâtiment des échanges scolaires aux Bayards sur le thème de «la Cité d'Or». Ce traditionnel camp est «victime» de son succès, puisque les organisateurs ont dû refuser une quarantaine d'inscriptions. «Il faudrait qu'un autre groupe se décide à mettre sur pied un deuxième camp, en parallèle au nôtre», lance René Caillet, responsable administratif. Avis donc aux amateurs.



Jeunes Loclois au vert

Ils ont une semaine pour trouver «la Cité d'Or» où le prince épousera la princesse. (Favre)

fiche complet. Financièrement, elle tourne grâce à la contribution des parents (les prix sont adaptés en fonction du nombre d'enfants et revus à la baisse selon la situation familiale) et... des moniteurs. La raison? Au départ, il y avait très peu d'argent dans la caisse. Aujourd'hui, elle pourrait être supprimée; mais l'habitude est restée.

## UNE HISTOIRE COMME FIL ROUGE

Durant une semaine, les gosses ont donc l'occasion de vivre des moments hors du commun, dans une ambiance chaleureuse et détendue. Une histoire tirée de contes orientaux sert de fil rouge à la mise sur pied des activités quotidiennes. Il s'agit de l'occurrence des aventures du

prince Esteban qui, s'il veut épouser la princesse Zia, doit trouver la Cité d'Or. Afin que le suspense demeure entier, un fragment est lu chaque jour. Nous n'allons évidemment pas en dévoiler la fin, car elle n'est pas encore connue des participants. Contentons-nous de préciser que dans ses recherches, Esteban traverse des forêts, des

montagnes et une mer qui le conduisent à l'île d'Ushuaia.

En chemin, il rencontre un sage, le roi des pêcheurs et un marchand qui l'emène sur son bateau. Ils essuient une énorme tempête et le prince tombe dans la gueule d'un énorme poisson, qui l'avale sans lui faire de mal. De fil en aiguille, il parvient presque à son but, au tourbillon des Enfers... Brrr, à vous donner froid dans le dos! Mais, nous n'en dirons pas plus. Tout cela est prétexte à rédiger un journal de camp, d'organiser des ateliers bougies, fils tendus, sport, porte-clés, colliers, cartes postales (envoyées aux parents), décoration de classeurs, un coin bibliothèque et jouets (pour les moments creux), ainsi qu'un feu de camp, des jeux de piste et de nuit.

## RELÈVE ASSURÉE

Le programme est fonction de la météo (du genre pluvieux en ce début de semaine), avec possibilité d'utiliser la salle de gymnastique. Une excursion avec pique-nique dans la région du Grand Frédéric est aussi prévue. Une soirée est consacrée à une kermesse – avec la dégustation de pizzas maison concoctées par le poêlier-fumiste des Bayards, Marc Cuschieri – une autre à une disco. Les grands ont pour tâche de jouer au chansonnier, en tapant à l'ordinateur un tube qu'ils ont choisi. Quant aux moniteurs, ils sont en fait d'anciens participants. Ce procédé permet d'assurer la relève, car une nouvelle édition est d'ores et déjà fixée l'an prochain, au lac Noir. PAF

## Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Caire-Lise DROZ

## BRÈVES

### Mise à l'enquête Nouveau bâtiment industriel

En avril 1989, le Conseil général du Locle acceptait à l'unanimité la vente d'un terrain de 2857 m carrés, rue Gérardmer, à la société Orporéal (société immobilière contrôlée par Rolex) en vue d'y construire un bâtiment industriel. Les plans dudit bâtiment sont actuellement à l'enquête publique. On peut les consulter dans le hall de l'Hôtel de Ville et ils devront ensuite être sanctionnés par le Conseil communal. La construction débutera en 1995, précise le conseiller communal Paul Jambé. (Imp)

### Tribunal de police Chiens libérés

L'affaire de chiens hargneux qui avaient effrayé une famille dans la région (voir L'Impartial du 1<sup>er</sup> septembre) a été résolue, ainsi que l'affaire de la «caméra cachée» qui aurait, selon les plaignants, espionné leurs allées et venues. Le Tribunal du Locle, présidé par Jean Oesch, a conclu à la libération des prévenus W.H. et D.B. Considérants: les chiens hargneux doivent certes être tenus en laisse, mais dans ce cas les preuves manquaient pour déclarer que les trois animaux litigieux étaient hargneux. En tout cas, ils n'ont mordu personne. On ne peut pas davantage les qualifier de chiens errants.

Concernant la «caméra cachée», la loi réprime le fait que ce genre d'appareil attente au domaine secret ou privé des gens. En l'occurrence, ladite caméra était braquée sur une route publique, et de plus, était dirigée non sur la maison des plaignants mais du côté opposé. (cid)

## AGENDA

### La Chaux-du-Milieu Concert de JMC

Ambiance et rythmes avec le groupe JMC vendredi dès 22 h 30 au Post Bar Music Live (restaurant de la Poste) de La Chaux-du-Milieu. JMC: sous cette appellation mystérieuse se cache un ensemble (guitare, chant, batterie, basse) qui associe musique et chorégraphie dans un spectacle très visuel, qui fait participer le public en reprenant les thèmes ayant marqué les décennies passées aussi bien que les tendances rythmiques du moment. (Imp)

## Camp d'entraînement du Ski-Club du Locle

### Huit jours à Gérardmer

Dans le cadre des manifestations marquant le trentième anniversaire du jumelage entre la commune française de Gérardmer et Le Locle, le comité avait eu la bonne idée de rassembler des membres de sociétés des deux villes ayant des intérêts parallèles. A cette occasion, des contacts s'étaient notamment créés entre ski-clubs et le Loclois Gilles Dumont avait pu s'entretenir avec Gilbert Poireau, président du Ski-Club de Gérardmer et du Centre de ski de fond. Cet échange fructueux a abouti à l'organisation d'un camp d'entraînement, qui s'est déroulé durant les dernières vacances d'été.

Pour ce faire, la cité géroquoise a mis à la disposition des sportifs – une vingtaine de sociétaires au total, dont quelques coureurs régionaux du Giron jurassien – un chalet situé au milieu de la forêt vosgienne et autour duquel il a été possible de planter des tentes. L'endurance, la course à pied, le ski à roulettes, le vélo tout terrain et le kayak ont figuré au programme de ces huit jours d'entraînement, sans évidemment oublier la découverte d'une nouvelle région se prêtant particulièrement bien à la pratique de ce genre d'activités.



Loclois à Gérardmer

Un camp d'entraînement avec des skieurs français. (sp)

Les repas du soir, servis par le frère de Patrick Rémy (un des quinze meilleurs fondeurs du monde), ont été pris au Centre de ski nordique. Les Neuchâtelois ont également participé à deux compétitions officielles, soit une marche populaire (effectuée en courant) et une course de VTT longue de 42 km, «La trace vosgienne», traversant une grande partie des Vosges. En outre, lors d'une petite cérémonie réunissant les autorités, le délégué au sport et plusieurs membres du ski-club de la place, il a été procédé à la traditionnelle remise de cadeaux: des clefs d'or (en bois), d'argent et de bronze, comme à Cannes!

Mesurant environ 40 cm, elles rappelaient une anecdote amusante datant du mois de juin. Lors de la reconnaissance des lieux et surtout du chalet, il avait finalement été impossible de visiter les locaux, faute de clefs. Même les doubles étaient introuvables! «Ceci valait bien cela», note Gilles Dumont avec humour. Doublée d'un accueil hyper chaleureux, cette réunion nordique s'est révélée enrichissante et a permis de nouer de très bons contacts qui vont certainement, à l'avenir, avoir des répercussions positives propices à d'autres échanges. (paf)

## Tir de la Fédération du district

### Quatre-vingt-deux fins guidons

Le tir à 300 mètres de la Fédération du district du Locle, qui a lieu annuellement dans l'une ou l'autre des localités, était organisé cette année par la société «Aux Armes de guerre» de La Brévine et s'est déroulé récemment au stand du Cerneux-Péguignot, avec la participation de 82 fins guidons.

Classement par sociétés: 1. Carabiniers du stand, Le Locle, 22 tireurs, moyenne de 71.524 points (challenge); 2. La Défense, Le Locle, 15 tireurs, 70.082; 3. Aux Armes de guerre, La Brévine, 11 tireurs, 69.810; 4. L'Escoblon, La Chaux-du-Milieu, 13 tireurs, 69.679; 5. La Gentiane, Le Cerneux-Péguignot, 18 tireurs, 68.766; 6. Les Brenets, 3 tireurs, non classé.

Classement individuel: 73 points, Didier Dubois, Denis Augsburger; 72, Paul Dubied, Roland Gogniat, Gottfried Feller, Jean-Louis Ray; 71, Heinz Lehmann, Pascal Chapatte, Henri Donzé, Robert Huguenin, René Saiselin, François Bonnet; 70, Daniel Haldimann, Jean-Louis Spahr, Emile Tièche, Paul Hofer, Claude Borel, Pierre-Alain Buchs; 69, André Perrinquet, Roger Barras, Patrick Degoumois, Michel Jeanneret, Walther Hirzig, Charly Jeanmairet, Corine Mollier, Valérie Mercier; 68, Jean-François Fleury, Daniel Billod, Georges Boehlen, Louis Lorimier, Charly Juan, Hervé Buchs, Thierry Dupertuis; 67, Gérard Simon-Vermot, Philippe Pochon; 66, Marc Marmy, Jean-Bernard Huguenin, Pierre-Alain Curnot, Pierre Mollier, Bertrand Mollier, Christian Tanner; 65, Jean-Marc Marmy, Claude Pelet, François Gaille, Lucien Fort, Ruedi Gubler, P. Portmann, Yves Simon-Vermot; 64, Willy Gogniat, Jacques Droz, Jean-Philippe Huguenin, Clément Zill; 63, Gonin, Pierre Berner, François Kammer, R. Jeanmai-

ret, Jean-Claude Girard, Gilles Vermot; 62, Jacques Favre, Albert-Adrien Matthey; 61, Georges Perrenoud, Thierry Preschli; 60, Raoul Graber, Walther Haldimann, Monique Perrenoud, Jean-Bernard Paratte; 59, Philippe Sauser, Henri Mercier; 58, Charles Benoit, Rachel Buchs, Claude Amex; 57, Olivier Benoit; 55, Jean-Pierre Gogniat, Pierre-André Spahr, Jacques-André Choffet; 54, Nicolas Pellaton, Olivier Huguenin, A. Buchs; 53, Jean-Pierre Huguenin; 49, Gilbert Huguenin; 46, Bernard Walker; 39, Olivier Richard.

Cible La Brévine: 1. Jean-Louis Ray, 57; 2. Pascal Chapatte, 57; 3. Michel Jeanneret, 56; 4. Roger Barras, 55; 5. J.-B. Paratte, 55; 6. Daniel Billod, 54; 7. Walther

Hirzig, 54; 8. Pierre Mollier, 54; 9. Pierre-Alain Buchs, 53; 10. Spahr, 53; 11. L. Lorimier, 53; 12. R. Gubler, 53; 13. Denis Augsburger, 53; 14. Gottfried Feller, 53; 15. Claude Borel, 53; 16. Charly Juan, 53; 17. Philippe Pochon, 53; 18. Hervé Buchs, 52; 19. R. Gogniat, 52; 20. André Perrinquet, 52; 21. Pierre Berner, 52; 22. Jacques Favre, 52; 23. Marc Marmy, 52; 24. Bertrand Mollier, 51; 25. Robert Huguenin, 51; 26. Rachel Buchs, 51; 27. Perrenoud, 51; 28. Lehmann, 51; 29. Degoumois, 51; 30. François Bonnet, 50; 31. P. Portmann, 50; 32. Claude Amey, 50; 33. Jean-Pierre Huguenin, 50; 34. D. Haldimann, 50; 35. Gérard Simon-Vermot, 50; 36. François Kammer, 50; 37. P. Hofer, 50. (Imp)

## PUBLI-REPORTAGE

FITNESS CENTRE – Bournot 33 – 2400 Le Locle  
☎ 039/31 65 22

Déjà plus de 20 ans  
Piscine couverte au Locle

B. Python et M.-Ch. Compagny vous invitent à venir découvrir leur «Fitness Centre Pilote AQUABUILDING» lors de leurs journées portes ouvertes qui auront lieu vendredi 7 octobre de 9 à 12 heures et de 14 à 19 h 30, samedi 8 octobre de 10 à 16 heures.

Brigitte et Marie-Christine ont su tirer profit des bienfaits de l'eau en mettant à votre disposition dans leur piscine la seule méthode certifiée en Suisse d'AQUABUILDING et AQUASTRETCHING créée et innovée pour votre santé. Ecole de natation et bébés nageurs vous sont aussi proposés.

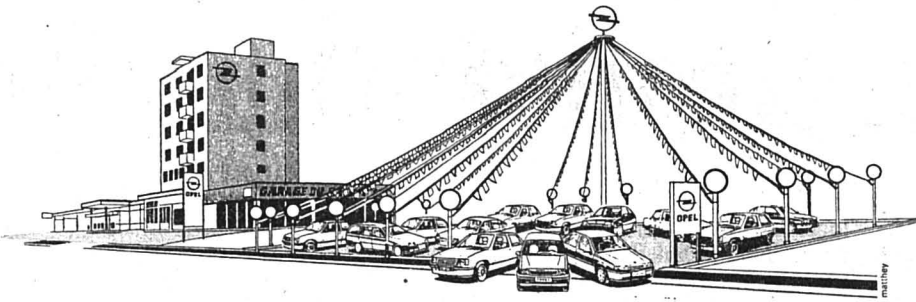
Au sein de ces locaux vous trouverez 2 saunas, 1 solarium, 1 salle de détente massage et 1 institut de beauté «ESPACE BIEN-ÊTRE» que Sandra Botrugno vous fera connaître les 7 et 8 octobre prochain.

# OPEL SHOW

Distributeur officiel



Look at Opel now!



Traditionnelle loterie  
**AMUSANT CONCOURS!**  
gagnez 2 semaines de vacances  
de rêve pour deux personnes  
à HAWAII



## AU GARAGE DU RALLYE SA

Distributeur



**OPEL**



Tél. 039/31 33 33

**LE LOCLE**

ASTRA  
CORSA  
CAYRIO  
VECTRA  
CALIBRA  
OMEGA  
FRONTERA  
MONTEREY

Nouvelle OMEGA



Toute la gamme OPEL



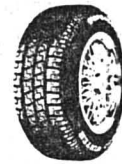
Les merveilleuses petites CORSA

Nouveau utilitaire  
COMBO



Vendredi 7 octobre 1994 de 9 à 20 h  
Samedi 8 octobre 1994 de 9 à 20 h  
Dimanche 9 octobre 1994 de 10 à 18 h  
Lundi 10 octobre 1994 durant les heures ouvrables

Equipement hiver  
Conditions EXPO sur roues neige  
Michelin et Firestone  
pneus neige Firestone:  
FW 900 Ultra performant



Firestone

MICHELIN  
**ALPIN**  
AVEC LES  
LAMELLES Y  
ADHÉREZ  
TOTALLEMENT  
À L'HIVER!



MICHELIN

A. et P.-A. Dumont, R. Gygax  
et toute l'équipe du Rallye  
vous attendent avec plaisir

OPEL

**POST BAR MUSIC LIVE**

2405 La Chaux-du-Milieu  
039 36 11 16

présente

**JMC**

De Cannes, un trip des  
décennies passées, musical et...  
visuel!

VENDREDI 7 OCT. 94  
à 22 h 30

Heineken Beer

Consommations majorées

LE LOCLE Salle FTMH  
Vendredi 7 octobre 1994  
à 20 heures

**MATCH AU LOTO**  
du Club des lutteurs du Locle

30 tours pour Fr. 16.-

5 cartons: 2 corbeilles garnies, 1 bon  
de marchandises, 1 bon de voyage à  
Ballenberg (pour 2 personnes), 1 lin-  
got d'or de 10 grammes.

+ 10 tours supplémentaires avec:  
2 cartons: 1 bon de marchandises,  
1 bon de voyage pour un week-end à  
Paris pour 2 personnes.

2 abonnements = 3 cartes.

157-500355

Police-  
secours:  
**117**

### GASTRONOMIE

**Hôtel de la Couronne**

Les Brenets, ☎ 039/32 11 37

**Menu de dimanche**

Saumon fumé ou œuf à la russe  
Suprême de pintade aux morilles  
Gratin dauphinois  
Haricots braisés  
Dessert, café  
Fr. 24.-

Réservez appréciée

Et toujours: **LA CHASSE**

157-14308

Publicité intensive, Publicité par annonces



Hôtel de France  
Can Foni

Monique Jasari

Restaurant - Pizzeria

Jmp. des Cent-Pas 8 - 2400 Le Locle - Tél. 039/31.15.44

**TOURNOI DE MATCH AU KREUZ**

le 7 et le 28 octobre à 20 heures

Inscriptions sur place: Fr. 22.- par match, avec collation.

Prix à chaque match. Prix finaux aux meilleurs résultats.

1. Voyage à Paris d'une valeur de 500 francs.

2. et 3. Bons cadeaux.

132-13043

Agence de voyages

**crois-tour**

Les artisans de l'évasion



**L'Imparital**

NOUVEAU  
**Actions  
Promotions**

organise un **GRAND CONCOURS** mensuel

avec un bon d'achat de **Fr. 50.-** à gagner

Pour tous renseignements consultez les tous-ménages des commerçants du Locle du mois d'octobre 94  
ou Rédacteur M.-A. Calame 11 2400 Le Locle Tél. 039/31 28 88

157-14419

**TRAITEMENT  
DE CHARPENTE**

**Michel Feron**

Agréé Arbezol - DEVIS GRATUIT

Titulaire des certificats E.S.I.B. et LIGNUM

Rue des Envers 1  
2400 Le Locle

Tél. 039/31 20 83  
Natel 077/37 55 16

157-14405

Un apéritif  
vous sera  
cordialement offert!



Citröen invente l'Evasion,  
le monospace conçu pour les gens épris de liberté.

Venez découvrir la nouvelle gamme  
Citröen.

**INVITATION  
GRANDE EXPOSITION  
CITROËN!**  
Les 7-8-9 octobre 1994

**GARAGE ET CARROSSERIE  
Burkhalter**



Jaluse 2 - 2400 Le Locle - Tél. 039/ 31 82 80

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS.

CITROËN Evasion

L'annonce, reflet vivant du marché

**Qureshi  
Vidéo-Centre**

VIDEO · TV · HI-FI · VIDEO-CLUB

À L'OCCASION DE NOS 10 ANS D'ACTIVITÉ

NOUS REMERCIONS NOTRE AIMABLE  
CLIENTÈLE POUR SA FIDÉLITÉ ET NOUS  
VOUS INVITONS À PRENDRE LE VERRE  
DE L'AMITIÉ AVEC NOUS ET À ASSISTER  
À UNE PRÉSENTATION D'UNE  
NOUVEAUTÉ MONDIALE:

**CINEMA SYSTEM**

le vendredi 7 et  
le samedi 8 octobre

L'Empreinte de Demain

**TOSHIBA**

Place du Marché - 2400 Le Locle  
☎ 039/31 84 36

157-14416

157-14066

La MJC se penche sur la misère cachée

# Pour la création d'un «Espace-jeunes»

**Courant juillet, la MJC de Morteau a accueilli Michel Fize, sociologue membre de la commission pour la consultation patronale des jeunes. Deux rencontres avaient été organisées avec des jeunes du secteur, afin d'entamer un dialogue autour de leurs problèmes.**

Un compte-rendu en a été réalisé et une nouvelle réunion a eu lieu, organisée à la MJC, avec les travailleurs sociaux, les organismes de formation et d'insertion professionnelle; des représentants d'associations et de la municipalité, pour chercher ensemble des réponses aux interrogations exprimées par les jeunes en difficulté.

Le public concerné en juillet, essentiellement des jeunes en stage de formation ou en situation de réinsertion, n'a pas été tendre avec le monde qui l'environne. Tous les problèmes ont été exposés sans détours. Un véritable inventaire de ce qui leur manque pour s'épanouir vraiment.

## LOGEMENT ET TRANSPORTS PUBLICS

L'emploi, bien sûr, est au centre de leurs préoccupations, mais également ce qui touche à la vie quotidienne. La vie est dure quand on ne réussit pas à trouver sa place dans la société. Mme Jacquet, responsable des assistantes sociales, souligne: «Les jeunes s'adressent de plus en plus nombreux au secteur social. Ils nous interrogent sur le

logement qui traverse une crise grave dans le val de Morteau, sur les transports également. Pour se rendre d'une ville à une autre, il y a toujours 30 km au moins et pratiquement pas de transports en commun.»

Propos confirmés par Robert Guigon, adjoint au maire de Morteau, qui constate, amer: «Nous nous réunissons en commission pour attribuer un logement vacant alors que nous avons des dizaines de demandes». Pour les transports, témoignage de Mme Gasner de la permanence d'accueil et d'information: «Nous indiquons des stages sur Pontarlier à des jeunes qui n'ont pas de moyens pour s'y rendre!»

## PLAIDOYER POUR L'INTERCOMMUNALITÉ

Constat unanime au sujet de la regrettable absence de service social intercommunal. Plusieurs intervenants ont souligné l'inégalité des réponses suivant le lieu de résidence. Mme Comte, infirmière au Centre départemental d'éducation pour la santé, souhaite pouvoir travailler avec un centre intercommunal d'action sociale, au lieu des antennes locales parfois embryonnaires. Même remarque pour Mme Journot de «Haut-Doubs Tremplin»: «La Commune de Morteau nous aide et met des locaux à notre disposition, mais sur les cinquante personnes en grande difficulté que nous avons déjà reçues, il y a des gens de tout le secteur; nous devons parfois faire face à un manque complet d'information.»

Il semble difficile en effet que Morteau soit seule à apporter les réponses. M. Mantez de l'entreprise d'insertion de Pontarlier constate: «Sur Pontarlier, qui dispose d'un potentiel plus important, des actions innovantes



## Problèmes des jeunes

Manifestation des lycéens de Morteau contre le CIP ce printemps. (Roy)

sont engagées; le secteur de Morteau agit dans ce domaine en ordre dispersé et est en train de prendre du retard dans le domaine du reclassement des personnes en difficulté.»

## PROSPÉRITÉ TROMPEUSE

Tout semble se passer comme si le niveau de vie moyen, relativement élevé du fait du travail frontalier, cachait la véritable misère d'un certain nombre de personnes. Pour Dominique Perrin de l'Association familiale: «Il n'y a pas à proprement

parler de quartier chaud au niveau des jeunes, mais on sent une accumulation de problèmes dans les ensembles collectifs». A noter une bonne réalisation pour les jeunes avec l'aire de sports du Tremplin autour de laquelle il faudrait une animation structurée. Mme Jacquet fait état de la grille d'évaluation de l'association Mosaïque, qui recense des problèmes de drogue et d'alcoolisme ainsi que des déficiences de santé constatées également par Mme Comte.

Alors, que faire? Les per-

sonnes présentes à cette réunion souhaitent contribuer à apporter des solutions. Créer un «Espace-jeunes». «Afin que les jeunes ne soient pas renvoyés d'une permanence à une autre», comme le souligne Mme Dubail de la Frate. Il faut prévoir un hébergement d'urgence, comme cela existe dans certaines localités, développer les lieux d'information et surtout, comme l'a souligné Patrick Toulet, directeur de la MJC, travailler sur ces questions en liaison avec les élus et le monde économique. (dry)

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80  
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY  
Dominique INGLADA

## AGENDA

### Urtière

#### Aubry chez Dechavanne

Noël Aubry, facteur à Belfays et protecteur des sangliers du village voisin d'Urtière, est l'invité ce jeudi à 20 h 50 sur TF 1 de Christophe Dechavanne dans le cadre de l'émission «Tout le toutim». Cet amoureux des sangliers disposera d'une excellente tribune pour répondre aux agriculteurs et au maire d'Urtière réclamant la neutralisation de ces bêtes noires. (pr.a)

### «7 sur 7»

#### Moscovici chez Sinclair

Pierre Moscovici, jeune loup du PS, dont il est le trésorier, exerçant également le mandat de conseiller général du Doubs, sera l'invité d'Anne Sinclair le dimanche 9 octobre dans le cadre de l'émission «7 sur 7».

### Damprichard

#### Réunion horlogère

Les responsables des entreprises horlogères du Doubs sont conviés à une réunion technique, le jeudi 13 octobre à 16 h 30, à la salle polyvalente de Damprichard ayant pour objet de présenter les actions collectives menées par le Cétéhor dans le domaine de la montre et de l'habillement. (pr.a)

### Besançon

#### Semaine stupéfiante

Dans le cadre de la Semaine européenne de réflexion et de prévention des toxicomanies, la Cour d'appel de Besançon organise du 15 au 21 octobre de multiples manifestations sur ce thème. Des débats, spectacles, expositions auront lieu dans toutes les grandes villes de la région, notamment à Pontarlier, Besançon et Montbéliard. Mais c'est dans la capitale comtoise que se tiendra le point fort de cette semaine de réflexion. Un immense colloque réunira plus de 700 participants le 17 octobre 94 au Palais des congrès Micropolis. (p.sch)

## LOTO

### Premier tirage

5 - 6 - 23 - 27 - 47 - 49  
No complémentaire 16

### Second tirage

2 - 3 - 7 - 16 - 18 - 38  
No complémentaire 32

Portes ouvertes chez les pompiers

## Exercices sous la pluie

Installés sur les terrains de la SNCF, les soldats du feu du district de Morteau, voisins pour l'occasion du Comice agricole, ont démontré, samedi après-midi (notre photo Roy), que leur savoir-faire correspondait à la qualité de leur équipement actuel.

Peu de spectateurs ont assisté aux exercices en raison des mauvaises conditions météorologiques. Cependant, le programme prévu a été respecté. L'exposition des engins spécialisés et les exercices d'extinction et de sauvetage effectués sous les ordres du lieutenant Camelot ont permis de se rendre compte de la haute technicité du travail accompli au quotidien par les sapeurs-pompiers.

Le clou de l'après-midi fut l'embranchement d'un véhicule et son extinction rapide. Malgré la rapidité de l'intervention, les restes de la voiture montraient la

gravité de ce type de sinistre, malheureusement fréquent sur nos routes.

Comme toujours, les enfants ont été passionnés par les engins spécialisés, particulièrement ceux de l'unité antipollution et le canot équipé pour les interven-

tions aquatiques, avec son matériel de réanimation du centre de secours de Villers-le-Lac. Les amateurs ont aussi pu admirer la maquette du Centre de secours de Morteau réalisée par Fabrice Ruffion, jeune pompier mortuaire. (dry)



## AGENDA DU WEEK-END

● De garde  
Médecin: Dr Rouxbedat, Morteau, tél. 81 67.49.49. Pharmacie: Jacquet, Les Fins. Dentiste: Dr Pujol, Morteau, tél. 81 67.19.78. Cabinet vétérinaire: Morteau, tél. 81 67.09.07.

● Cinéma «Le Paris»  
«Speed»: jeudi 18 h 30; samedi 18 h 30 et 23 h 15; dimanche 16 h 30; lundi 21 h; mardi 18 h 30. «Priez pour nous»: vendredi 21 h; samedi 14 h 30; dimanche 21 h; lundi 18 h 30.

● «Le flic de Beverly Hills»: jeudi 21 h; vendredi 18 h 30 et 23 h;

samedi 16 h 30 et 21 h; dimanche 14 h 30 et 18 h 30; mardi 21 h.

● Cinéma «L'Atalante», salle classée d'art et d'essai  
«Pas très catholique»: de Tonie Marshall précédé du court métrage «Retour» de Sylvie Guedel. Jeudi: 19 h 30; vendredi et samedi 20 h 45; dimanche 18 h; mardi 20 h 45.

● Exposition  
Maïche, galerie Bouton: du 1er au 22 octobre, 10 h à 12 h, 14 h à 19 h, exposition du peintre Bernard Folinais.

Pontarlier, galerie Art et Lithographie: jusqu'au 16 octobre, 9 h à 12 h, 14 h à 19 h, exposition d'huiles sur toile de C. Dupont-Gomont.

● Divers  
Morteau, place du champ de foire: samedi et dimanche, foire à la voiture d'occasion (plus de 150 véhicules exposés). Villers-le-Lac, salle des fêtes: samedi 20 h 30, loto de l'école maternelle.

Villers-le-Lac, salle des fêtes: dimanche 17 h 30, loto des vétérans du football.

## BILLET-DOUBS

### Vases communicants

Trois données réunies par les hasards du calendrier, mais aux conséquences économiques et sociales majeures, méritent d'être commentées: l'enquête du «Matin» sur la vie chère en Suisse, l'évasion des consommateurs suisses vers les régions frontalières voisines et l'annonce de la fermeture du magasin Le Printemps, à La Chaux-de-Fonds, en janvier.

Zurich et Genève figurent parmi les cinq premières villes du monde où le coût de la vie est le plus élevé, alors qu'elles battent des records pour le niveau des salaires horaires bruts. Le franc est aussitôt mis en accusation, alors que son appréciation, constante sur les marchés des changes, et autonome par rapport au DM, n'émeut pas Otto Stich qui l'estime à son bon niveau.

La première conséquence n'en est pas moins le renforcement de l'évasion des consommateurs suisses vers les régions étrangères limitrophes et c'est particulièrement vrai pour Genève qui fournit 30 à 40% de la clientèle des supermarchés d'Annemasse et du Pays de Gey, à telle enseigne que Migros, pour récupérer ses clients, avec le slogan «La qualité suisse aux prix français» vient d'ouvrir deux grandes surfaces du côté français. Le phénomène n'est pas différent sur l'Arc jurassien avec l'hémorragie de clientèle romande vers les grands magasins du Haut-Doubs.

A ce stade du constat, deux questions ne peuvent être éludées. Et d'abord, cette évasion des consommateurs suisses peut-elle être freinée par d'autres moyens que les contrôles douaniers? La Chaux-de-Fonds vient de démontrer sa volonté de progresser dans ce domaine, en augmentant substantiellement les surfaces commerciales de la ville, d'abord avec le centre Métropole, ensuite avec les 1500 m<sup>2</sup> de magasins d'Espace. L'incitation à consommer est sans doute plus forte, mais l'opération a déjà fait une victime: le magasin du Printemps.

La deuxième question porte sur les effets qualitatifs de l'évasion des consommateurs suisses dans le Haut-Doubs. En termes de chiffre d'affaires, l'effet n'est pas contesté. En termes de maintien d'une offre commerciale diversifiée, fondée sur un tissu de boutiques, travaillant sur des marques, le constat est sans lendemain: la disparition du commerce de détail, acquise dans les petites communes, est en train de frapper l'armature commerciale des petites villes. L'effet de porosité commerciale de la frontière induit un effet de standardisation des consommations, à partir d'achats dans des grands magasins dont le principe est de se faire concurrence à la baisse.

Finalement, l'offre de consommations diversifiées dans des boutiques traditionnelles proposant des produits sous marque, devient le monopole des très grandes villes, Bâle et Genève, ici, Dijon, à la rigueur, Lyon et Paris, en France.

Pierre LAJOUX



A la salle de spectacles ventilées de Montfaucon aura lieu les 7 et 8 octobre prochains

## LE PREMIER SUPERLOTO DE LA SAISON

avec au programme 180 chances de gagner par soirée

1000 kg de viande fumée, voyage à Paris pour deux personnes, téléviseur couleur, demi-porc fumé, paniers garnis et bien d'autres magnifiques prix seront remis aux heureux gagnants

Abonnement pour la soirée ou la demi-soirée

Une organisation de l'Union des sociétés de Montfaucon - Les Enfers

14-509534

Salle de spectacles Saint-Imier  
Vendredi 7 octobre dès 20 h

## LOTO ROYAL du Hockey-Club Saint-Imier

Système fribourgeois  
(quine / double-quine / carton)  
Abonnement à Fr. 30.- la carte

Hors abonnement:  
1 bon de voyage d'une valeur de Fr. 1000.-

132-510651

ACHÈTE AU PLUS  
HAUT PRIX

### VOITURES

Bus, camionnettes.  
Kilométrage, état:  
sans importance.  
Paiement  
comptant.

☎ 077/47 61 89

28-508170

L'annonce,  
reflet vivant  
du marché

### OUVRIÈRES

Expérimentées  
en horlogerie  
sont demandées.

Appelez-nous pour  
en savoir plus!

**ADIA**  
039/23 63 83  
31, av. L.-Robert  
La Chaux-de-Fonds

**NOUVEAU:**  
le lave-vaisselle  
Miele pour  
la norme suisse.  
**Miele**

41-1646-2/ROC

### IMMOBILIER

espace & habitat

#### À VENDRE

à 15 min de La Chaux-de-Fonds  
**MAGNIFIQUE VILLA  
DE 5 1/2 PIÈCES**

agencement luxueux, cheminée, garage, parcelle de 800 m<sup>2</sup>. Fr. 525 000.-

Tél. 039/23 77 77-76

132-12185

**NOUVEAU:**  
le lave-vaisselle  
Miele pour  
la norme suisse.  
**Miele**

41-1646-2/ROC

espace & habitat

#### À VENDRE

à La Chaux-de-Fonds  
**VILLA MITOYENNE  
DE 4 1/2 PIÈCES**

balcon, jardin, cheminée, garage libre tout de suite. Fr. 495 000.-

Tél. 039/23 77 77-76

132-12185



#### À VENDRE

sur l'avenue Léopold-Robert  
côté ouest

### MAGNIFIQUE APPARTEMENT

De plus de 100 m<sup>2</sup> et comprenant: cuisine entièrement équipée, living, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, véranda. Tout le confort d'un immeuble moderne. Garages et places de parc disponibles.

Notice sur demande.

S'adresser à:

**GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.**  
Jardinière 87  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42

132-12082

Publicité intensive, Publicité par annonces

### APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES

avec grand jardin.  
Loyers modérés.

☎ 039/23 21 64  
ou 039/31 50 75.

132-13015

#### À VENDRE

Quartier  
parc Gallet  
La Chaux-de-Fonds

### Splendide attique en duplex de 7 1/2 pièces

Surface habitable: 218 m<sup>2</sup>  
plus deux terrasses

- à cinq minutes à pied de la gare
- de construction récente, très confortable
- cuisine complètement agencée
- grand séjour avec cheminée et salle à manger
- cinq chambres à coucher
- deux salles d'eau/WC
- une place de parc dans le garage collectif et une place de parc couverte extérieure

Devenez propriétaire pour seulement  
**Fr. 1720.-/mois**

Fonds propres: minimum Fr. 6000.-  
grâce à l'aide fédérale (AS I et II)  
Notices à disposition et visite sur rendez-vous. Renseignements sans engagement.

132-12083

**GECO** GÉRANCE ET  
COURTAGE SA  
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

### GÉRANCE KUENZER

RUE DU PARC 6

2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
☎ 039/28 75 78

#### À LOUER

Pour tout de suite

### STUDIO

comprenant 1 grande chambre, cuisine agencée, salle de bains-WC.

Fr. 377.-, chauffage, eau chaude, gaz de cuisson, conciergerie, ascenseur et Coditel compris.

Réservé exclusivement à personne de 55 ans et plus.

132-12720

A louer  
quartier Les Billodes  
au Locle

### APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES

Loyers modérés

Libres de suite

Tél.

039/23 26 58

132-12083

#### A remettre restaurant

à La Chaux-de-Fonds.  
Ecrire sous chiffres  
D 132-760902 à Publici-  
tas, case postale 2054,  
2302 La Chaux-  
de-Fonds.

## Compact

Compact-Gérance Sàrl

### OFFRES SPÉCIALES POUR APPARTEMENTS LOYER NOVEMBRE 1994 GRATUIT

#### SAINT-IMIER

Beau-Site 17

Appartement 5 1/2 pièces (tout de suite ou à convenir)  
Spacieux, boisé, rénové, dans les combles  
Fr. 1230.- + 100.-

#### SOMVILIER

F.-Marchand 2 et 6

Appartements 4 1/2 pièces (tout de suite ou à convenir)  
Dans les combles, rénovés, duplex, WC séparés  
dès Fr. 1200.- + 80.-

Studio entièrement rénové dans les combles  
(tout de suite ou à convenir) Fr. 750.- + 70.-

Appartement 3 1/2 pièces (tout de suite ou à convenir)  
Grand salon et salle à manger, boisé  
Fr. 990.- + 80.-

#### TAVANNES

Appartement 4 1/2 pièces (tout de suite ou à convenir)  
Grand salon, balcons, cuisine agencée  
Fr. 790.- + 120.-

Appartement 4 pièces (dès le 1.11.94)  
Cuisine agencée, boisé (combles) Fr. 640.- + 30.-

Appartement 3 pièces (dès le 1.11.94)  
Eventuellement avec poste de conciergerie  
Fr. 530.- + 30.-

Appartements 3 pièces (tout de suite ou à convenir)  
Cuisines agencées, rénovés dernièrement  
dès Fr. 670.- + 70.-

#### RECONVILIER

Appartement 3 pièces (dès le 1.11.94)  
Situation tranquille, balcon Fr. 550.- + 120.-

Mettlenweg 9b, CH-2504 Biel-Bienne  
☎ 032/42 29 42

svit

297-3019

## Valaisia

crans - montana

A vendre

### CRANS MONTANA

- studios dès Fr. 95 000.-
- 2 1/2 pièces dès Fr. 220 000.-
- 3 1/2 pièces dès Fr. 270 000.-
- 4 1/2 pièces dès Fr. 420 000.-
- chalets dès Fr. 625 000.-

Tel. 027 41 40 40 CH 3963 CRANS-SUR-SIÈRE

**CCAI**  
ASSURANCES  
La vie en toute confiance

**A louer à Neuchâtel, rue du Môle 1**  
Ancien bâtiment administratif du  
Crédit Foncier Neuchâtelois

## 400 m<sup>2</sup> de locaux commerciaux

sur quatre étages

- surfaces modulables
- grands sous-sols avec compactus

Pour tous renseignements:  
**Caisse Cantonale d'Assurance Populaire**  
☎ 038/25 49 92

28-307

#### Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Maurice Métral

## Le silence du matin

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village  
et Maurice Métral)

*Je suis donc partie avec vous deux,  
Indira et toi. Là où, à présent, je vais  
devoir me perpétuer, je vous protégerai  
et je m'efforcerai d'insinuer mon  
amour dans celui de Stéphanie pour  
que le bonheur vous habite à jamais.  
Je t'aime!*

*Et je vous aime tous les trois, Indira,  
Stéphanie et toi,*

*Malina*

Je pleurais. Mes larmes tombaient sur

la lettre et déformaient les caractères comme, un jour, Malina avait dû pleurer, à Chanlaine, sur une rupture imposée, en me signifiant, au-delà des mots, l'immense désarroi qui la hanterait.

Pendant tout le voyage, en plein ciel, je demeurai auprès d'elle. Avec sa lettre, entre mes doigts refermés, comme si je fusse enfin parvenu à capturer son âme...

### Chapitre XVI

Débarqué à Katmandou, je fus malade pendant deux jours et dans l'incapacité de quitter mon hôtel. Je vomissais. Des spasmes me convulsionnaient. Je râlais.

Lorsque mes pensées, petit à petit, se rétablirent dans le désordre, j'en vins à douter de la réalité de mon séjour à Patna. Ne ressortais-je pas d'un cauchemar plutôt que d'un péri-

ple insensé dont les étapes embrouillées défiaient toute vraisemblance? Si je n'avais pas eu la lettre de Malina, je me serais posé de terribles questions sur ma raison. Néanmoins, ce que je parvenais à lire, car beaucoup de mots étaient souillés, ne me convainquait point entièrement. A mon insu, on avait, par exemple, pu glisser l'enveloppe dans ma veste... J'interrogeai le pilote de l'avion. Il me confirma le déroulement de notre voyage en me spécifiant toutefois que, au retour, j'étais complètement ivre. Il n'en avait guère été surpris, étant habitué à ce genre d'excentricités. Du moment qu'il était payé, il se contentait de reconduire ses clients à leur hôtel. Il fermait les yeux sur le reste.

Je ressentis alors le besoin de repartir pour l'Inde afin de vérifier par moi-même l'existence des images qui remontaient des profondeurs de ma

mémoire. Malina avait-elle imaginé un scénario pour me confondre? Avais-je respiré de la drogue pour m'être laissé aller, sans la moindre récrimination, à participer à des événements absurdes? Dans la réflexion, je me dis que, si tel avait été le cas, les indices d'un quelconque complot auraient été détruits. Je ne découvrirais rien qui pût m'orienter vers un autre dénouement. Curieusement, plus le temps s'écoulait, plus je me rendais à l'évidence que Malina était morte. Recréer le mystère autour d'elle appartenait à sa manière de vivre. Et la scène finale concluait la fatalité de son inexorable destin. De plus, en opérant des recoupements entre certaines de ses confidences, cette mort préméditée constituait un terme logique à une succession d'actes insensés et générés par une hérédité omniprésente.

(A suivre)

La politique agricole neuchâteloise ratifiée par le législatif

# Au creux du sillon

**Le rapport du Conseil d'Etat sur la politique agricole neuchâteloise et le projet de loi relatif aux marchés d'élimination du bétail ont passé haut la main la rampe du législatif cantonal hier, au dernier jour de la session d'octobre. Le débat de qualité a permis aux intervenants d'aborder le devenir de l'agriculture neuchâteloise sur le fond.**

Compte-rendu:  
**Claudio PERSONENI**  
et **Mario SESSA**

Face aux redoutables échéances, qui guettent aujourd'hui l'agriculture, le Conseil d'Etat proposait au Grand Conseil sa vision d'avenir de l'agriculture neuchâteloise à travers un rapport de réflexion portant aussi sur les secteurs d'action envisagés par l'Etat (valorisation des produits du terroirs, promotion du tourisme rural, renforcement de la formation) ainsi que sur une mesure plus immédiate d'appui aux marchés d'élimination de bétail que la Confédération arrêtera de soutenir au 1er janvier prochain (voir «L'Impartial» du 16 septembre).

Tous partis confondus, l'analyse du Conseil d'Etat, quant au devenir de l'agriculture neuchâteloise, a été unanimement louée. Les questions de détails, comme de fond, n'ont cependant pas manqué.

Ainsi, pour Bernard Soguel (PS), l'Etat aurait pu être plus précis sur les moyens dont il entendait se doter. Quant au soutien des marchés d'élimination, si l'intention du canton d'aider à leur maintien en versant 150 francs par tête éliminée était admise pour des questions évidentes de politique sociale, n'y avait-il pas à une aide à la production dans un marché pour le moins saturé?

## QUELLE NÉCESSITÉ?

Ce sont peu ou prou les mêmes raisons qui rendaient le Groupe des petits partis quelque peu dubitatif: «Cette mesure ne va-t-elle pas à l'encontre de la politique agricole préconisée par la Confédération? De plus, dans la perspective de la construction d'une halle pour un marché du

bétail centralisé aux Ponts-de-Martel, dont il faudra d'ailleurs bien vérifier la nécessité, ne faudrait-il pas mieux rendre cette indemnité proportionnelle à la distance à parcourir par les éleveurs?», se demandaient Fernand Cuhe et Jean-Carlo Pedrol.

Pour le radical Walter Willemer, la démarche du Conseil d'Etat était au contraire très réaliste: «Ce montant est même un minimum. Si la Confédération retire ses billes, le canton se doit de tenir son rôle complémentaire. Tous les cantons avoisinants ont d'ailleurs déjà pris le même genre de mesure». D'une manière plus générale, le député radical a aussi souhaité que l'établissement d'une loi cantonale sur l'agriculture se fasse avant tout dans un souci de clarté et de simplicité.

Même discours pour les libéraux avec cependant une nuance déjà entendue dans les rangs socialistes: le Conseil d'Etat veut tabler sur la multifonctionnalité, la diversification et la rentabilité de l'agriculture neuchâteloise, encore faudrait-il qu'il propose des mesures concrètes, a estimé le député Michel Barden (Lib-PPN).

Le soutien aux marchés d'élimination a reçu l'aval du groupe, mais attention aux abus. Enfin, si le besoin d'une halle aux Ponts-de-Martel semblait ne pas faire de doute, il fallait cependant procéder à une année d'essai de marchés centralisés avant de se déterminer, a estimé l'intervenant libéral.

## OBSTACLES

Face aux interrogations des uns et des autres, Pierre Dubois, chef du Département de l'économie publique, s'est donné tout loisir de mieux expliciter la position de l'Etat. En rappelant d'abord que la politique agricole se heurtait à de nombreux obstacles et défis (GATT, initiatives agricoles, 7e rapport sur la politique fédérale en la matière, etc.).

Concernant le soutien aux marchés d'élimination, il s'imposait: «Si nous n'intervenons pas, avec la diminution des abattoirs et du nombre de boucheries indépendantes, nous risquons de nous retrouver bientôt sans aucun moyen de contrôle. Ce ne sont d'ailleurs pas ces 150 francs par tête, dont on établira les modalités de versement dans un futur règlement d'application, qui vont inciter les agriculteurs à produire plus». Quant au tourisme rural, il doit s'inscrire

dans la conception générale de promotion du tourisme cantonal. Enfin, la mise en valeur de la production du terroir peut permettre des revenus supplémentaires substantiels aux agriculteurs comme aux viticulteurs, mais elle nécessitera une législation légère et surtout une collaboration plus qu'active entre les différents organismes de promotion existants.

Sur le chapitre plus large de l'établissement d'une loi agricole, P. Dubois a estimé qu'il fallait la mettre en chantier sans attendre les décisions finales de la Confédération, «sinon, nous n'aurons jamais de loi!» Cette nouvelle législation devra aussi revêtir un aspect de promotion de l'agriculture et de la viticulture.

Une démarche législative qui s'avère aussi indispensable en matière d'information: «La population dans sa majorité n'est pas consciente des problèmes réels de notre agriculture qui a connu une baisse de 30% de son revenu ces dernières années. Les gens ne réagissent la plupart du temps qu'en consommateurs. Il faut absolument leur faire comprendre la nécessité des transformations agricoles à venir».

Autant de déclarations d'intentions et de réflexions qui ont finalement incité le Grand Conseil à ratifier le rapport et le projet de loi relatif aux marchés d'élimination par 83 voix, sans opposition.

## AGRICULTURE «BIO»: SOUTIEN REFUSÉ

Ce débat a été l'occasion pour Jean-Carlo Pedrol (GPP), soutenu par le groupe socialiste, de déposer une motion demandant, entre autres, l'étude de l'introduction d'une prime unique destinée à faciliter la reconversion des agriculteurs qui le souhaiteraient vers la production biologique. Un processus qui prend au minimum deux ans. Actuellement, on dénombre neuf exploitations «bios» sur les 1300 que compte le canton. Le Conseil d'Etat ne s'est pas déclaré opposé à cette étude, pour autant que l'on réussisse à démontrer ce faisant que l'agriculture «bio» était bien viable. Mais le Grand Conseil en a décidé autrement: par 37 voix contre 36(!), il a finalement suivi les représentants des partis bourgeois qui préconisaient le front du refus arguant le caractère superfétatoire de l'étude envisagée (W. Willemer, PRD), voire son «incohérence» (M. Barben, Lib-PPN). C.P.

## Résolution aux Chambres et au Conseil fédéral Il faut terminer la N5!

**Il ne se passe pas une semaine sans que le canton de Neuchâtel n'intervienne auprès de la Berne fédérale pour se plaindre, à juste titre, du traitement pour le moins cavalier réservé aux projets routiers ou de trafic combinés programmés en terres neuchâteloises. Une nouvelle démonstration du mécontentement neuchâtelois a été administrée hier, au travers de la résolution quasi unanime votée par les députés afin de faire pression sur les Chambres et le Conseil fédéral dans l'espoir du maintien de l'entier des crédits nécessaires à l'achèvement de la N5 sur sol neuchâtelois.**

Le député François Reber (PRD) a synthétisé la problématique en rappelant, à bon escient, que le Conseil fédéral, en mars 1993, avait justifié le prélèvement de 20 centimes supplémentaires sur le prix de l'essence afin d'achever rapidement le réseau des routes nationales dont 20% restaient à construire, essentiellement en Suisse romande.

Nous soulignerons toutefois le paradoxe qui avait vu la majorité du peuple suisse appuyer la demande du Conseil fédéral, alors que les Romands, Neuchâtelois compris, s'étaient exprimés négativement sur cette question...

Néanmoins, cette rallonge démocratiquement acquise, il est apparu tout aussi paradoxal qu'un an plus tard, le 4e programme de construction des routes nationales soit remplacé par un 5e programme «dont les implications sont inacceptables pour le canton de Neuchâtel, dira F. Reber, puisque l'achèvement des travaux de la N5 dans la région de La Béroche seront reportés de trois ans et achevés, au mieux, en 2006!»

Sans parler de la diminution drastique des subventions fédérales par rapport aux besoins du canton puisque, dès 1995, elles passeront de 115 à 66 millions, de 158 à 24 millions en 1996, et même de 175 à 40 millions en 1997.

## HORS DE PROPORTION

«Le canton de Neuchâtel ne saurait accepter sans réagir de telles coupes qui voient un petit canton supporter à lui seul une part considérable des économies routières décidées par Berne, soit 134 millions sur 450 pour la seule année 1996, sans oublier la décision de l'Office fédéral des transports de ne pas subventionner, pourtant modestement, la liaison bi-modale entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds», poursuivra le député radical.

Et de rappeler encore que plus de 15.100 véhicules traversent quotidiennement la région de La Béroche; que la N5 et la N1 doivent être achevées en priorité pour rapprocher la

Suisse romande de la Suisse alémanique et qu'il n'est pas concevable que Neuchâtel, canton industriel et universitaire, doive attendre 14 ans avant d'être relié normalement au réseau autoroutier du pays.

Le groupe socialiste, par Jacques-André Maire, a donné son appui à la résolution, «très choqué du traitement infligé au canton», même si le groupe déposait en même temps une motion munie de la clause d'urgence demandant que le Conseil d'Etat reporte la construction projetée du tunnel de Serrières.

Côté libéral, la nécessité de la revendication du canton allait de soi, Antoine Grandjean mettant en exergue qu'il y allait de l'intérêt national à veiller à la bonne santé des différentes parties du pays, notamment les régions les plus fragilisées, par le biais d'investissements.

## FAUSSE NOTE

Le groupe des petits partis a émis un avis différent sur la question. Alain Bringolf a ainsi souligné que s'il était bel et bien inadmissible que le canton soit constamment mis à l'écart, la majorité du groupe estimait néanmoins que les routes n'avaient pas leur priorité d'investissements. Il a rappelé au passage que la majorité, du Grand Conseil ne s'était pas gênée non plus pour saboter les transports publics en coupant, récemment, dans la subvention à «L'Onde verte»...

Son congénère politique, Frédéric Blaser, bien que favorable à la résolution, abondera dans le même sens en jettant la pierre aux partis bourgeois «qui prônent des économies à tout va et tentent d'endiguer les débordements budgétaires fédéraux en le faisant payer cher aux femmes — avec la 10e révision de l'AVS — et aux chômeurs — avec les fameux délais de carence — alors que l'on peut aussi envisager de diminuer les investissements routiers!»

## ALARME

Le conseiller d'Etat Pierre Hirschy parlera lui d'une «situation grave», dans la mesure où les propositions de Berne ne vont pas uniquement retarder le déroulement des travaux dans La Béroche, lesquels auraient pu être menés parallèlement à ceux des CFF, mais aussi parce que les entreprises neuchâteloises vont être condamnées à une rupture de charge de deux ans avec tous les problèmes de pertes d'emplois et de savoir-faire que cela engendrera.

Finalement, au vote, la résolution sera adoptée par 84 voix contre 4, alors qu'une majorité de deux tiers des députés présents (61 voix sur 91) était requise. M.S.



A LA QUESTION...

## Loi sur le chômage

### Chères décisions

**Nul ne sait encore ce qu'il adviendra de la nouvelle loi sur le chômage, mais les fameux cinq jours de carence proposés auront des conséquences financières fâcheuses pour le canton, si cette version des faits est définitive. P. Dubois (CE) a précisé hier que le canton devrait déjà se fendre de 20 millions supplémentaires pour se conformer à la loi et que la Caisse cantonale de chômage aurait à verser environ 2,25 millions de francs de plus par an, ce qui correspond aux 19.000 indemnités à assurer par le seul canton désormais! (à A. Bringolf/GPP)**

## Navigation

### Bouée aux Brenets

**Face à la menace de cessation d'activité de la compagnie privée de navigation sur le lac des Brenets, le canton va tenter d'éviter le naufrage de cette société, qui joue un rôle touristique considérable et engendre l'injection de quelque 4 millions de francs par an dans l'économie régionale. Deux problèmes sont à résoudre: le premier — simple — est de trouver 200.000 francs supplémentaires pour permettre à la société de fonctionner normalement; le second — plus délicat — est de réinstaurer le dialogue entre le propriétaire de la société et les autorités des Brenets... (à M. Schaffter/PS)**

## Université

### Numerus clausus?

**L'Université de Neuchâtel n'instaurera pas de numerus clausus, a confirmé J. Guinand (CE). En revanche, il est prévu de faire passer des tests d'aptitude aux futurs étudiants en médecine — selon les directives de la Conférence suisse des universités — dès la rentrée 1995, en raison du manque chronique de places dans ce secteur d'études. Neuchâtel a fait un gros effort cette année pour accueillir 70 étudiants en première année, au lieu de 50. M. Guinand a, par ailleurs, déploré que les universités de Berne et Zurich sélectionnent selon des critères d'âge (!) les étudiants en médecine depuis cette année déjà (à D. Vogel/PRD)**

## Liaison La Chaux-de-Fonds - Le Locle

### A l'horaire sous réserve...

**Crise financière oblige: la Confédération a décidé de n'accorder qu'au compte-gouttes ses subventions en matière routière ou de transports publics. Raison pour laquelle l'Office fédéral des transports a fait volte-face en décidant de ne pas participer au financement du déficit de la liaison combinée rail-route entre les deux villes du haut.**

Une proposition concertée qui constituait pourtant une «première» dans notre pays et qui voyait associés dans un même but d'efficacité et d'économie financière les CFF, les PTT et les transports publics locaux et chaux-de-fonniers, tous unis pour tenter de faire passer de 10% à 20% le volume du trafic des transports publics entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

«On chipote pour 242.000 francs, dira le député Serge Vuilleumier, auteur d'une interpellation urgente sur la question, alors que l'on réalise une écono-

mie de plus de 700.000 francs par rapport à la situation actuelle». Il parlera aussi d'incohérence et soulignera la nécessité de trouver rapidement une solution financière à ce problème puisque la limite de validation des futurs horaires est agendée au 29 mai 1995.

Pierre Hirschy (CE) exprimera lui aussi l'insatisfaction de la population et des autorités neuchâteloises dans ce dossier, «alors que la solution proposée est aussi bonne qu'originale». Il serait navrant de la voir capoter et précisa que le dossier était encore ouvert.

«Dans l'attente d'un possible retournement de situation, les horaires envisagés seront publiés comme prévus, sous réserve évidemment de la décision finale de la Confédération», dira M. Hirschy qui garde, par ailleurs, bon espoir de faire passer ce projet qui est, à la fois, à l'avantage de la région, des CFF et de la Confédération! (ms)

## Viellissement

### Outil statistique

Le canton de Neuchâtel est menacé dans sa structure de population par un déficit du renouvellement des générations, donc un vieillissement croissant de la population résidente. La députée Michèle Berger-Wildhaber (PRD) a donc prié, par voie de motion, le Conseil d'Etat de ne pas se faire prendre de court par un phénomène qui aura forcément des répercussions sur l'équipement médical et gérontologique cantonal dans une dizaine d'années. D'où sa demande de disposer d'un outil statistique permettant de préparer l'avenir en connaissance de cause. Pierre Dubois (CE) en a accepté l'augure, soulignant que l'on avait à faire à un problème de société qui impliquait des mesures au plan fédéral. L'outil statistique sera rapidement disponible et révélera des différences considérables entre districts. (ms)

## Serrières: tunnel au rouge

Bien que le Conseil d'Etat ait clairement laissé entendre que la construction d'un nouveau tunnel routier, à Serrières, afin de séparer les trafics autoroutiers et de dessertes n'était plus une priorité face au choix qu'il fallait désormais opérer en matière d'investissements, Claude Borel (PS), appuyé par son groupe et les petits

partis, estimait qu'il fallait d'urgence débattre de la question au travers d'une motion. Proposition qualifiée de «présomptueuse» et de «malvenue» par le clan bourgeois, alors que l'on venait de voter une résolution pour achever la N5. L'urgence a donc passé à la trappe par 49 voix contre 34! (ms)

Rédaction  
 de NEUCHÂTEL  
 Tél: 038/21 26 08  
 Fax: 038/21 38 34

Rédaction  
 du VAL-DE-RUZ  
 Tél: 038/21 26 03  
 Fax: 038/21 38 34

Rédaction du  
 VAL-DE-TRAVERS  
 Tél: 038/61 38 77  
 Fax: 038/61 36 82

**BRÈVES**

**Fontainemelon  
 Nomination**

Lors de sa dernière séance, le Conseil général de Fontainemelon a nommé Philippe Wilhem, médecin de profession, proposé par le parti socialiste, à la commission scolaire en remplacement de Claire-Lise Bésomi. (ha)

**Dombresson  
 Petite brocante**

A Dombresson, tenue par Nathalie Kopp, une petite brocante a ouvert ses portes il y a quelques temps déjà. Samedi, c'était le jour de son inauguration. On y découvrait un charmant bric-à-brac, moitié brocante, moitié puces, mélanges de tableaux, petits bibelots, meubles, etc. (cz)

**AGENDA**

**Neuchâtel  
 Kazakstan à l'honneur**  
 L'hôtel Beau-Lac de Neuchâtel accueille les œuvres de l'artiste peintre Abdrashit Sydykhanov, par le biais de la nouvelle Association suisse Kazakstan qui regroupe des industriels de différents cantons permettant des échanges économiques et culturels à travers la société Trading House (Suisse) S.A. à Bellinzzone (TI). Vernie hier soir, l'exposition sera ouverte tous les jours, jusqu'au 20 octobre. (comm)

**Neuchâtel  
 Venu de la Havane**  
 Après les éblouissantes «Zap Mamas» et autres «Flying Pickets», voici le sextett vocal «Sampling» venu de la Havane: il s'agit d'un groupe de jeunes chanteurs qui s'expriment «a capella» avec humour et une virtuosité sans pareille à imiter un orchestre de salsa ou de jazz. Il se produira samedi 8 octobre, à 21 heures, salle de la Cité, à l'occasion de la fête colombienne. (comm)

**Geneveys-sur-Coffrane  
 L'Harmonie: cours pour flûtistes**  
 Pour la fanfare L'Harmonie des Geneveys-sur-Coffrane, l'année 1994 restera marquée par les fêtes du centenaire durant l'été, couplée avec la fête régionale des musiques du Val-de-Ruz. Pour la nouvelle saison, un changement est prévu à la tête de la société, mais un effort tout particulier doit être fait afin de recruter de nouveaux musiciens. Dans ce but, un cours de flûtistes est organisé depuis le début de l'année. (ha)

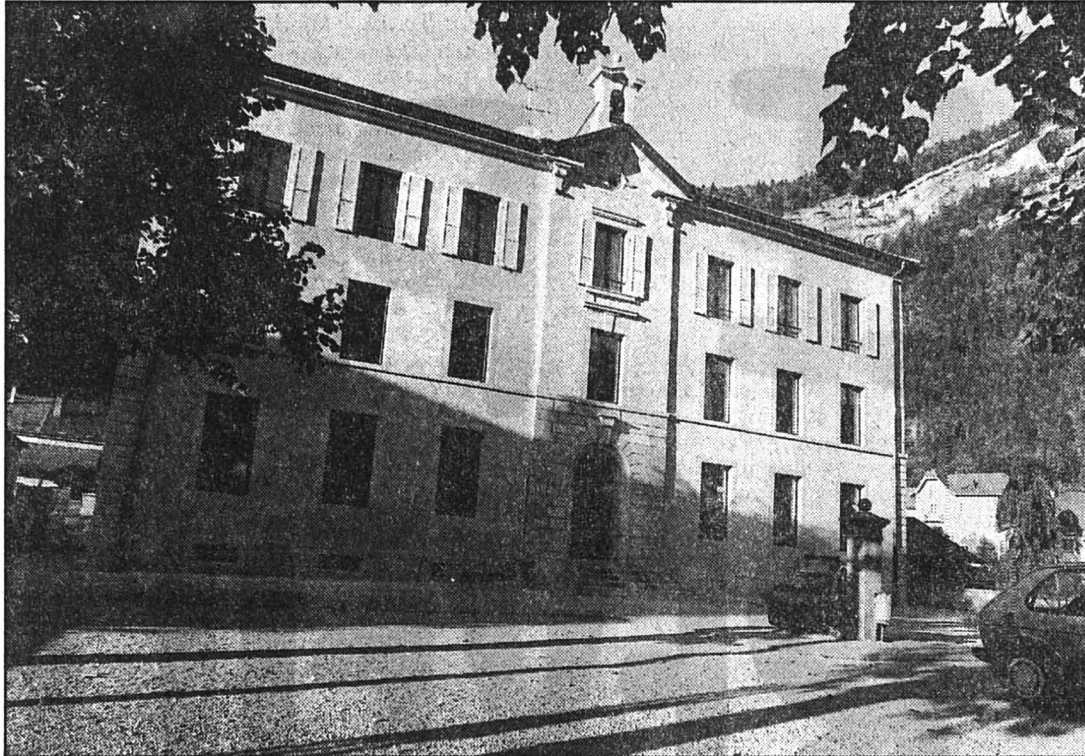
Collège, réseau électrique et télé-réseau au menu du législatif

# Noiraigue: crédits à gogo

Le Conseil communal de Noiraigue est-il l'adepte de la politique de la tranche de salami? Après un crédit pour la rénovation de l'enveloppe du collège, les élus devront se prononcer, vendredi soir, sur deux autres demandes pour la réfection des cours et du mur d'enceinte.

A la question en préambule, il s'agit de répondre par la négative. Favorable aux concepts globaux, l'exécutif avait présenté un projet pour la rénovation complète du bâtiment et des alentours. Le législatif l'avait accepté, mais pas le peuple souverain à l'occasion d'un référendum.

Aujourd'hui, les travaux de rénovation complète de l'enveloppe du collège, et de la halle de gymnastique voisine, sont terminés. Cependant, les canalisations ayant été changées, le revêtement de la cour nord est totalement défoncé, contrastant avec l'esthétique des deux bâtiments. La modification de l'écoulement des eaux pluviales, le remodelage des surfaces et le



Collège de Noiraigue

Après l'enveloppe, au tour des cours et du mur d'enceinte de devoir être remis à neuf. (Impar-Galley)

revêtement en pavés de béton répondant au jeu des couleurs des façades font qu'une somme de 28.000 francs est nécessaire à

l'exécutif pour réaliser ces travaux. Un second crédit, de 22.000 francs, est également sollicité pour la réfection du mur

d'enceinte et le gravillonnage de la cour sud.

D'autres crédits seront soumis aux élus. Le plus important, (mdc)

120.000 francs, concerne la mise sous terre de l'électricité à la rue du Furcil. En matière de réseau électrique, «le souci du Conseil communal est d'améliorer les installations, soit de passer du système aérien au système souterrain, ainsi que d'avoir plusieurs possibilités d'alimentation. La fiabilité sera accrue et le coût d'entretien diminué».

La ferme des Oeillons, propriété de la commune, n'est plus de première jeunesse. La fosse à lisier actuelle est pourrie et même dangereuse. La commune se doit donc d'activer sa reconstruction. L'exécutif demande un crédit de 80.000 francs pour ce faire.

Enfin, les élus se pencheront sur le télé-réseau. A partir du début de l'an prochain, la diffusion des programmes sera assurée directement par Vidéo 2000. Afin de procéder à la connexion des réseaux, au démontage des anciennes installations et à la remise en état des différents sites, une somme de 20.000 francs est nécessaire. Dans la foulée, les conseillers généraux se prononceront sur une adaptation du prix de l'abonnement. La taxe mensuelle proposée est de 25 francs. C'est le prix à payer pour capter encore plus de chaînes. (mdc)

**Jeune toxicomane devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel**

## A 20 ans, une chance de s'en sortir

D'abord fumeur de haschisch, C. S. s'est de fil en aiguille retrouvé consommateur et dealer d'héroïne. Pour son 20e anniversaire, il a écopé d'un «cadeau»: 18 mois d'emprisonnement ferme, peine suspendue au profit d'un traitement «pour s'en sortir».

De 1992 à janvier 1994, C. S. a acheté, revendu, et consommé des quantités d'héroïne allant de 25 à 60 grammes. Au début, il avait les sous. Après, il a servi d'intermédiaire. L'héroïne? «Des copains m'en ont proposé cinq-six fois et je me suis dit: je vais essayer. J'ai trouvé ça tellement bon que j'ai continué», a-t-il expliqué hier devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel. «Un cas classique de jeune toxicomane», lancera le Ministère public.

La suite du scénario? L'enfer. L'enfer du trafic et des escroqueries pour se procurer l'argent: vols répétés, délits manqués de vol, à quoi s'ajoute la fabrica-

tion de fausse monnaie, soit la photocopie de deux billets de 100 fr., prévention finalement abandonnée. Comme celle des faux dans les titres: C. S. n'a pas imité de signature sur un chèque volé.

Par contre, il a essayé de s'en sortir. Ou plutôt ses parents, mais les trois sevrages ratent. Un ami, témoin touchant à l'audience, l'héberge même chez lui pendant une semaine... C.S. replonge, pour mieux toucher le fond.

Placement dans une maison spécialisée, rechute, fugue... Incarcération.

Après 3 mois de détention préventive, C. S. a fait le tour dans sa tête. «A 20 ans, je ne peux pas rester sans papier. Je veux recommencer un apprentissage dans la mécanique. Je veux m'en sortir». Les démarches, il les a déjà faites: hier, il a remis au juge une lettre stipulant que la maison spécialisée en question était prête à le reprendre.

Le Ministère public a requis contre lui 20 mois d'emprisonnement, peine suspendue au profit d'un traitement. 20 mois sans sursis: «tout ce qu'on a tenté pour sortir C.S. n'a pas réussi». «J'admets volontiers que le sursis ne serait pas profitable à mon client», a relevé la défense, tout en plaidant une responsabilité limitée. «Ce serait le meilleur moyen de le fragiliser».

Le Tribunal a suivi le Ministère public, mais réduit la peine à 18 mois compte tenu de la jeunesse du prévenu, et de l'absence d'antécédent; 18 mois dont à déduire 109 jours de détention préventive.

La peine sera suspendue au profit d'un traitement et les frais de justice, 2780 francs, mis à la charge du prévenu. (se)

● Présidente du Tribunal, Geneviève Calpini Calame; Ministère public, Daniel Blaser, substitut du procureur général; jurés, Micheline Martin et Elisabeth Gugelmann.

**Université populaire**

## Trois cours au Vallon

L'Université populaire neuchâteloise (UPN) vient de publier le programme de ses cours pour la saison 1994-1995. Trois d'entre eux auront lieu au Val-de-Travers, au Collège régional à Fleurier de 20 à 21 h 30. Les cours sont ouverts à tous.

Professeur de français, avec toujours des anecdotes croustillantes en réserve, le Bayardin Jacques-André Steudler s'exprimera sur le thème «Bilan du XXe siècle et projections pour le XXIe siècle», les mercredis 1er, 8, 15 et 22 février 1995. Egalement professeur, mais de littérature et de philosophie, Jean-Paul Humbert parlera des «Ecrivains réprouvés» les mercre-

dis 8, 15, 22 et 29 mars. Nul doute que le Fleurisan, gestes et mimiques à l'appui, saura captiver l'assistance en montrant l'aspect insolite des œuvres de personnalités tels que Villon, Genet, San-Antonio...

Le dernier cours — les 4, 11, 18, 25 et 27 mai — traitera du «Musée aujourd'hui dans le Jura franco-suisse». Visites à l'appui. Au programme, les Mines d'asphalte et l'atelier Bourquin, les musées des Mascarons et de J.-J. Rousseau, le CIMA, les musées de Pontarlier et de Courbet à Onans. (mdc-comm)

● Renseignements au téléphone 038/ 25 59 40.

**Val-de-Travers**

## Toutous en concours

Dimanche dernier à Bémont, c'est sous le soleil que s'est déroulé le concours d'automne de la Société cynologique du Val-de-Travers. Trente-six conducteurs — un record de participation — en provenance de cinq cantons ont pris part aux épreuves de défense, sanitaires et internationales.

En présence de nombreux cynologues de Suisse romande et de la région bâloise, les participants au concours ont séduit les quatre juges, lesquels ont relevé le bon niveau du travail lors de la proclamation des résultats. Le

prochain concours est prévu aux Planes en mai.

**RÉSULTATS**

Accompagnement I: 1. Daniel Girard, La Chaux-de-Fonds; 2. Gilberte Gerber, Cernier; 3. Micheline Arnold, Cernier. Défense I: 1. Charles Guyot, Neuchâtel. Défense III: 1. Dominique Chenaux, La Chaux-de-Fonds. Sanitaire I: 1. Davina Burelli, Val-de-Ruz. Sanitaire II: 1. Claude Meyrat, Cernier. Sanitaire III: 1. Patrice Jordan, Neuchâtel; 2. Paul Oulevay, La Chaux-de-Fonds. Inter I: 2. Maïté Maring, Neuchâtel. Inter III: 2. Gérard Willy, Le Locle. (comm-mdc)

**Vilars: association du Bibliobus neuchâtelois**

## En perte de vitesse

L'Association du Bibliobus neuchâtelois s'est tenue mardi à Vilars: on y a discuté des succursales qui gagnent des lecteurs, des finances et des projets.

Si le Bibliobus a connu une diminution du nombre de ses prêts de livres, celle-ci a été compensée par les succursales. Notamment grâce à la petite dernière, ouverte à fin août 93 à Bevaix, qui a doublé son chiffre en quatre mois. Le mouvement vers les succursales s'explique par le plus grand choix de livres à disposition que dans la bibliothèque du bus.

Sur l'année écoulée, une quarantaine de communes ont été desservies, dont 32 par le Bibliobus, et huit par les succursales, pour un total de 7039 lecteurs inscrits. Chiffres honorables après 20 ans d'expérience.

Au chapitre des finances, l'assemblée de mardi a fait apparaître une bonne surprise: avec un

excédent de revenu de 4000 francs, les comptes se sont révélés plus favorables que prévus. Le résultat provient d'un don 25.000 francs, versés par la Loterie romande. Cela dit, pour établir le budget 1995, le comité a prévu une augmentation des contributions des communes, soit 6,45 francs par personnes et par an. Cette augmentation est liée, d'un côté, au coût des installations informatiques, et, d'autre part aux PTT qui ont doublé leurs taxes. Grincements de dents, mais le budget a tout de même été approuvé au vote.

Enfin les projets: doter chaque succursale d'un terminal supplémentaire à disposition des lecteurs; introduire éventuellement un service de prêt de disques CD et, plus aléatoire en fonction de la conjoncture, construire une annexe à la l'école primaire de Boudry devant inclure la bibliothèque communale. (cz-se)

**Val-de-Ruz**

## Amende de 2000 francs

Le président du Tribunal de police du Val-de-Ruz a rendu son jugement dans la cause de S. Z. qui a comparu à la précédente audience pour avoir aménagé un studio dans sa grange sans demander les autorisations nécessaires. Pour infraction à la loi sur les constructions, S. Z. a été condamné à une amende de 2000 fr ainsi qu'au frais judiciaire par 130 fr.

Alors qu'il descendait La Vuedes-Alpes, Y. T. a perdu la maîtrise de sa voiture qui a quitté la chaussée et a endommagé une barrière métallique sur le bord droit de la route. Y. T. a quitté les lieux sans avertir le lésé ou la police. Il a été retrouvé grâce à sa plaque d'immatriculation tombée lors du choc. Y. T. a été condamné à 600 fr d'amende et 140 fr de frais. (pt)

**Saint-Sulpice**

## Motocycliste blessé

Hier, à 18 h 15, au guidon d'une moto, M. Y. B. de Pontarlier/F. circulait sur la route cantonale dans le village de Saint-Sulpice en direction ouest. Dans un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de sa moto qui est alors

partie en dérapage avant de se coucher sur le flanc gauche. Blessé, le motard a été transporté par une ambulance à l'Hôpital de Couvet, établissement qu'il a pu quitter après avoir reçu des soins.



Bellelay: la clinique psychiatrique accueille sa sixième Rencontre internationale

# On n'échappe pas à son temps

Si les fins de siècle sont généralement marquées par des bouleversements socio-politiques importants, l'être humain dans sa globalité n'échappe pas à ce phénomène de changements. Or, la mutation du psychisme collectif, l'évolution et le devenir de la psychiatrie, feront les bases de réflexion de la 6e Rencontre internationale organisée par la Clinique de Bellelay, vendredi et samedi.

l'être humain dans sa globalité, psychiatrie comprise, n'échappe pas à ce phénomène de changements.

Dès lors, à l'aube du 21e siècle, les animateurs et participants au symposium s'interrogeront sur des thèmes étroitement liés au devenir de l'être humain, non sans tirer bien sûr une rétrospective historique sur l'homme, son cadre, son évolution, la mutation de sa pathologie.

Il est intéressant de relever en effet, comme le faisait hier le Dr Van, que la psychiatrie, en tant que discipline médicale, n'a pas été seule à évoluer. Le psychisme collectif a lui aussi subi une mutation indéniable, certaines maladies, que décrivait Freud par exemple, ayant notamment disparu.

analytiques et systémiques dans le contexte de cette fin de 20e siècle; des approches dont on soulignera qu'elles s'intéressent désormais aux nourrissons déjà.

Janine Altounian, qui coordonne la traduction des œuvres complètes de Freud, s'exprimera sur le thème «Avoir des ancêtres clandestins».

## DES CHERCHEURS DE RENOM

Très connu pour ses recherches fouillées sur le cerveau humain, le professeur Pierre Magistretti, de l'Université de Lausanne, se penchera pour sa part sur les développements récents des neurosciences, en particulier l'émergence d'une neurobiologie psychiatrique.

«La psychiatrie biologique,

nouvelles voies de recherche en pathologie mentale»: tel sera le thème de la conférence prononcée par le Dr Antal Kasas, vice-directeur de la clinique de Bellelay, dont Harutyun Van souligne qu'il a effectué un travail extraordinaire dans ce domaine et qu'il est l'un des chercheurs les plus connus en psychiatrie biologique.

Mondialement connu pour ses écrits sur la sexologie, le professeur Georges Abraham (Université de Genève), l'un des pionniers de cette discipline, s'exprimera justement sur l'avenir de la sexologie, tandis que les toxicomanies et les symptômes d'une société en transition seront traités par le professeur Ambros Uchtenhagen (Université de Zurich).

La deuxième journée du symposium verra le Dr Palacio-Espasa s'exprimer sur les perspectives préventives actuelles en psychiatrie infantile, tandis que Martine Chaponnière, docteur en sciences de l'éducation, se penchera sur la femme de demain.

Moment sans doute très intéressant: la présentation des interviews, en vidéo, que Maryvonne Goganlons-Nicolet a réalisées avec un grand nombre de centenaires. Elle a intitulé son intervention «L'importance du grand âge pour la société de demain».

Le professeur André Haynal, enfin, clôturera le cycle de conférences par un exposé sur «Le passé dans l'avenir de la psychiatrie et de la psychanalyse». (de)

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

## BRÈVE

### Altercations à Bienne Cinq personnes blessées

Cinq personnes ont été blessées lors de deux altercations différentes survenues à Bienne mardi soir. Un Libanais a entaillé un compatriote au visage avec un couteau. Un Sri Lankais a agressé trois compatriotes avec une arme tranchante. L'auteur a lui aussi été blessé.

## AGENDA

### Saint-Imier Club de vacances de l'Armée du Salut

L'Armée du Salut, poste de Saint-Imier, organise un club de vacances, du lundi 10 au vendredi 14 octobre prochains. Une invitation très cordiale est donc lancée à tous les enfants, chaque matin de 9 h 30 à 11 h 30. Au programme: des histoires bibliques, des jeux et autres bricolages, ainsi que beaucoup de bonne humeur. (comm)

### Tramelan Patinage pour le public

Les heures d'ouverture au public de la patinoire des Lovières, ces prochains jours: patinage, le jeudi 6 octobre de 13 h 30 à 15 h 30, le dimanche 8 de 14 h 15 à 16 h, le mercredi 12 de 13 h 30 à 16 h et le dimanche 16 de 14 h 15 à 17 h; hockey sur glace du public, le jeudi 6 de 9 à 10 h 45, le vendredi 7 de 19 h 45 à 21 h et le vendredi 14 de 19 h 45 à 21 h également. (comm)

### Tramelan Les Etats-Unis avec Connaissance du monde

En collaboration avec le Cinématographe, le Service culturel Migros présente un film-conférence, intitulé «Les Etats-Unis — Grands espaces de l'Ouest», le jeudi 6 octobre à 20 h. Le film de Michel Aubert entraîne le spectateur dans les pas des grands conquistadores, en racontant la fantastique aventure d'un fleuve légendaire, le Colorado. Un rêve d'enfant sur grand écran, mais aussi une approche idéale pour préparer un voyage, par exemple. En seize mois de tournage, Michel Aubert a aimé le Colorado, et ses images transmettent cet amour à tous ceux qui les voient. (de-comm)

Hôte d'honneur de cette rencontre 1994, la Tunisie y déléguera son ambassadeur, ainsi que des représentants de ses organismes nationaux de la santé. Et parmi les participants à ce symposium qui réunit régulièrement quelque deux cents auditeurs en moyenne — on trouvera également des spécialistes tchèques et roumains, la clinique entretenant des contacts nourris avec ces deux pays notamment.

Une fois de plus, les conférenciers seront des spécialistes internationalement reconnus, dont les connaissances assurent un niveau de réflexion et d'études particulièrement pointu.

La fin du siècle approchant à pas de géant, et avec elle le concert de changements profonds qui accompagnent ces périodes particulières, la Clinique de Bellelay a choisi de centrer son symposium sur «La psychiatrie et l'être humain à l'aube de la nouvelle ère». Car ainsi que le souligne Harutyun Van, directeur de l'établissement,

## DE L'ENFANT AU VIEILLARD

Le symposium s'interrogera sur l'enfant et son devenir, ainsi que sur l'évolution de la pédopsychiatrie. Il traitera de la marginalisation de la jeunesse, du devenir et du sens de la toxicomanie, ainsi que de l'évolution de la famille et de la thérapie contextuelle. L'émancipation féminine et masculine, la conséquence des interactions et l'évolution de la sexologie occuperont également les participants, tout comme la longévité de l'être humain et la notion de l'homme retraité.

Parmi les conférenciers, que présentaient hier le Dr Van et ses proches collaborateurs, relevons que le professeur François Ferrero, de l'Université de Lausanne, s'exprimera sur l'évolution des modèles en psychothérapie, dont on recense plus de 200 types.

Le professeur Jacques Cosnier, une sommité de l'Université de Lyon, abordera les convergences et divergences des approches éthologiques, psychi-

## La décentralisation avance

# Douze patients à Saint-Imier

La décentralisation de la clinique de Bellelay, projet très cher à son directeur, le Dr Van, a franchi mardi soir un pas décisif, puisque les autorités imériennes ont avalisé l'ouverture prochaine, à Saint-Imier, d'une unité de douze patients.

La construction d'une nouvelle clinique de psychiatrie aigüe ayant été refusée par le Grand Conseil, Bellelay a mis au point un nouveau projet de décentralisation, qui s'ajoutera aux communautés thérapeutiques, appartements protégés et autre Centre de thérapie brève installés déjà en plusieurs endroits du Jura bernois. Le projet prévoit la création de trois unités de douze lits, soit 36 lits au total. Une fois réalisé, il libérera

totallement Bellelay de la psychiatrie aigüe et permettra les transformations nécessaires à l'installation, dans l'ancienne abbaye, d'une clinique gérontopsychiatrique de 55 lits.

Principal objectif du projet: séparer les patients non consentants des patients volontaires.

Or la première unité de douze lits, pour des patients volontaires et médicaux, sera donc installée à Saint-Imier, dans les locaux de l'hôtel Valaisan, qui n'est plus exploité. Douze patients et environ autant de soignants — le service médical y sera assuré en continu, 24 heures sur 24! — devraient s'installer en Erguël au mois de février prochain, si tout va bien.

Il reste donc à trouver encore les sites des deux autres unités. L'une, qui aura la même forme que celle de Saint-Imier, fait actuellement l'objet de recherches par annonce.

L'autre devrait déboucher bientôt sur un concours d'architectes, étant entendu qu'on prévoit une construction nouvelle, à Reconvilier en principe, Corgémont éventuellement.

Cette unité sera un peu différente des autres, puisqu'elle sera formée en fait de deux cellules totalement séparées, l'une de cinq lits pour le sevrage et la réhabilitation des alcooliques, l'autre de sept lits pour les patients non consentants, ou envoyés par les tribunaux par exemple. (de)

Saint-Imier ne publiera pas la liste de ses débiteurs fiscaux

## Déçu, mais pas vaincu

Suivant l'avis de l'Intendance des impôts, la municipalité imérienne ne publiera pas la liste de ses débiteurs fiscaux. L'exécutif est déçu, mais continuera à se battre pour récupérer cet argent.

Une commune, qui publie le nom de ses débiteurs fiscaux, ne viole pas le principe du secret fiscal. En revanche, cette publication peut constituer une atteinte à la personnalité, dont la commune sera tenue responsable si elle ne peut pas prouver, pour chaque cas, que son acte est légalement fondé ou qu'il est d'un intérêt public prépondérant. Une publication générale n'est donc pas conforme aux exigences strictes de la protection de la personnalité.

Après mûre réflexion, le Conseil municipal a décidé de suivre le préavis ainsi exprimé par l'Intendance cantonale des impôts. Pour demeurer dans la légalité, il ne publiera donc pas de liste des personnes ayant des arriérés d'impôts.

L'exécutif local ne cache pas sa déception, affirmant que son idée avait rencontré un écho favorable au sein de la population. Il affirme plus avant qu'il continuera de vouer toute ses forces à la légalité et à se battre pour la récupération des arriérés d'impôts, en collaboration avec la Caisse de l'Etat.

## DEUX SUGGESTIONS

Dans sa prise de position à l'intention des instances cantonales, le Conseil municipal a

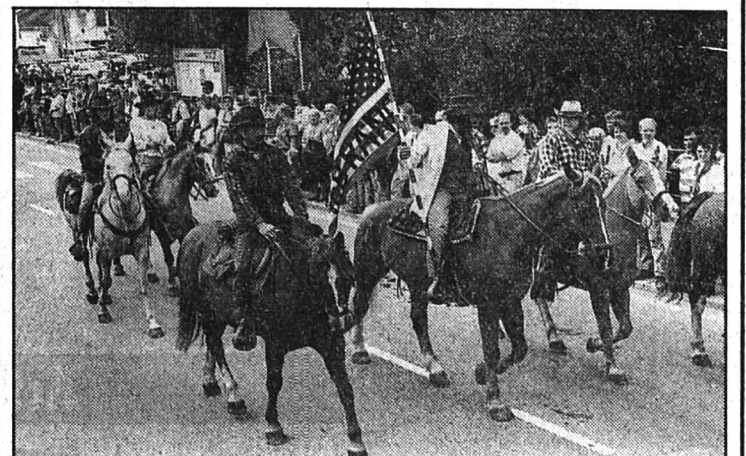
formulé deux propositions. Tout d'abord, il invite ces instances cantonales à prendre toutes les dispositions utiles pour que la révision immédiate de la loi sur les poursuites et les faillites soit entreprise, en affirmant que cette loi est trop ancienne et qu'elle ne permet pas une exécution rapide pour réaliser les biens.

Cette loi incite les astucieux à se soustraire à la justice, ajoute l'exécutif imérien.

Au sujet du service actif de recouvrement, par ailleurs, les autorités imériennes suggèrent aux instances cantonales d'étudier les possibilités offertes par une entreprise neuveilloise, ou d'envisager la création d'un tel service au niveau cantonal. (cm-de)

Villeret: la foule au rendez-vous de la Désalpe

## Un cortège inédit



Unique en son genre dans la région, la Désalpe de Villeret, 18e du nom, a remporté une fois encore un très gros succès.

La fête commence le matin, Villeret accueillant ses premiers visiteurs dès 8 h déjà. Histoire de se mettre dans l'ambiance pour les uns, de déguster les pâtisseries mises en vente par les écoles pour les autres. Histoire aussi d'acheter quelques produits de la ferme, de parcourir les stands d'objets artisanaux — une première cette année — ou encore de prendre un repas en commun sur la place du village.

Autre innovation 1994, le lancer de la godasse — militaire — et celui de modèles réduits de la pierre d'Unspunnen. Deux compétitions mises sur pied par le Tennis-Club et remportées haut la main par Marc Pasquier, qui projetait la godasse à 24,6 mètres et la pierre — de 48 kg, s.v.p! — à 3,10 m.

Chaque année, le cortège apporte son comptant de folklore, mais également son lot de nouveautés. Samedi dernier, derrière la fanfare de La Chaux-du-Milieu, on admirait effectivement de nombreux chars inédits. Mentionnons également la participation appréciée du Jodler-Club Berna et d'un trio de cors des Alpes.

Mais les vedettes de ce jour particulier, ce sont bien évidemment les troupeaux de bovins, superbement décorés pour la circonstance. Des troupeaux conduits rappelons-le par les familles Kaempf, depuis la Métairie de Meuringue, Maurer, de la Vieille Vacherie, Oppliger, de La Joux-du-Plâne, et Wenger, du Pâturage de la Côte. A l'issue du cortège, suivi par près de 3000 spectateurs, la fête s'est poursuivie jusque tard dans la nuit, à l'abri du pavillon de la fanfare locale, organisatrice de la manifestation. (mw-photo Impar-Gerber)

Incendie hier matin à Moutier

## Le «Help» détruit

Hier vers 5 h 20, un incendie s'est déclaré dans les locaux du dancing «Help», à Moutier. On ne déplore aucun blessé, mais les dégâts dépassent le million de francs.

Cet établissement nocturne se situait au rez-de-chaussée d'un immeuble locatif de cinq étages, sis à la rue du Viaduc. Les occupants du bâtiment, notamment des employées du dancing, ont été évacués immédiatement,

aussitôt l'alarme donnée, par la police et les pompiers. Ils ont été relogés par les soins de la municipalité prévôtale.

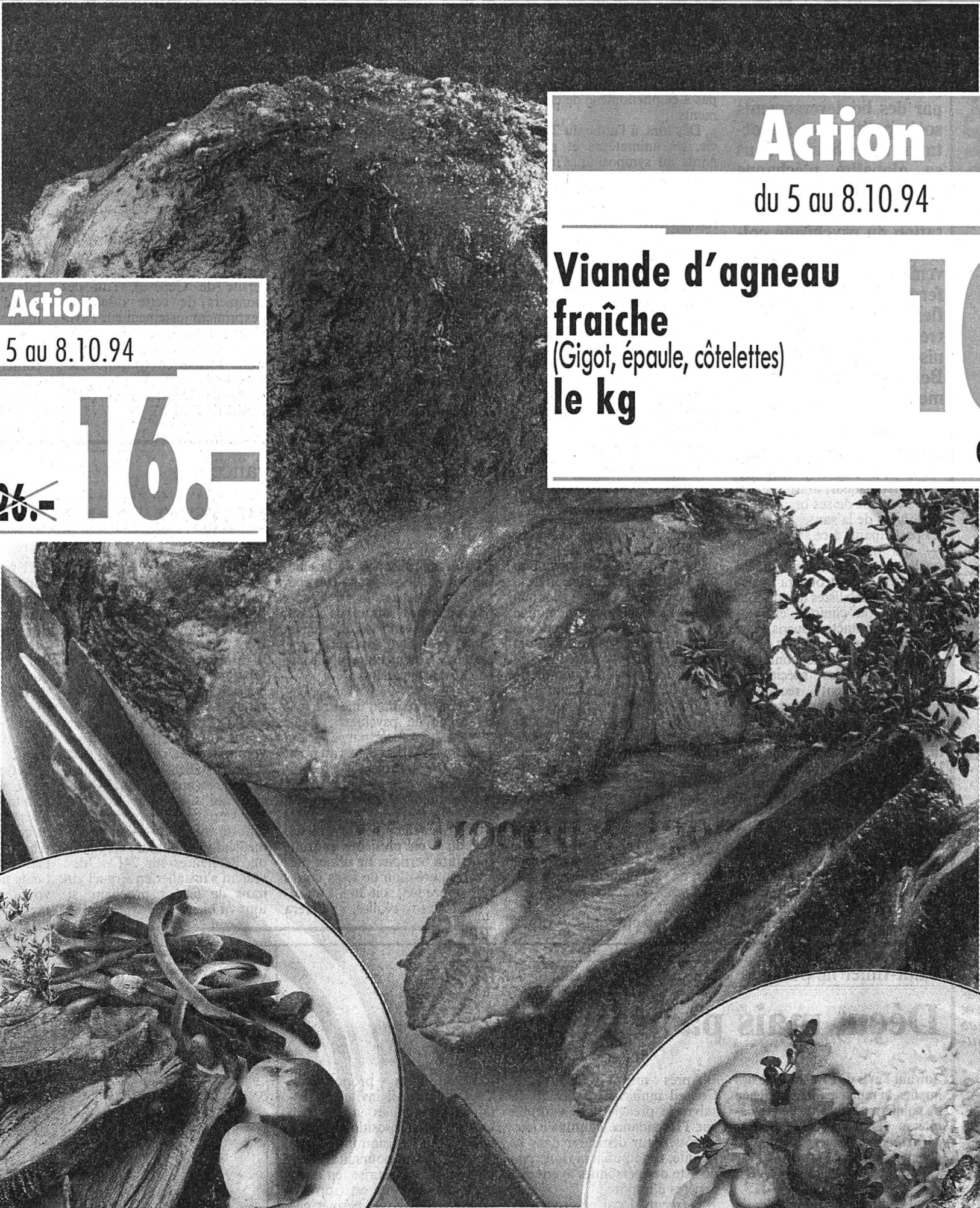
Le Service de défense de Moutier, soit environ 25 hommes, s'est rendu rapidement sur les lieux, mais le feu y avait déjà fait des dégâts considérables.

Si les hommes du feu ont circonscrit le sinistre en peu de temps, le dancing est cependant détruit complètement. Les

façades de l'immeuble, ainsi que certains appartements, ont également subi des dommages, dus à la fumée. Au total, les premières estimations parlent de dégâts pour plus d'un million de francs.

Selon les premiers résultats de l'enquête, le feu aurait pris dans une poubelle de l'établissement. On ignore toutefois s'il s'agit d'un acte criminel. (pcb-de)

# LA QUALITÉ EN ACTION



**Action**

du 5 au 8.10.94

**Viande d'agneau  
fraîche**  
(Gigot, épaule, côtelettes)  
**le kg**

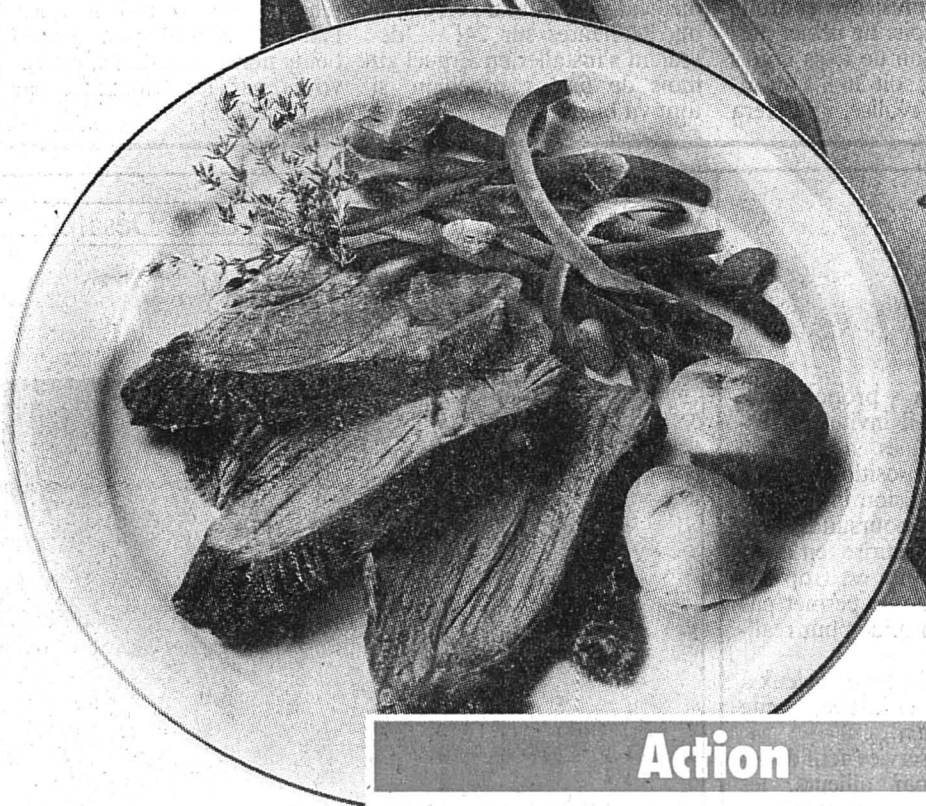
**10.-**  
**de moins**

**Action**

du 5 au 8.10.94

**Gigot  
avec os**  
**le kg**

~~26.-~~ **16.-**

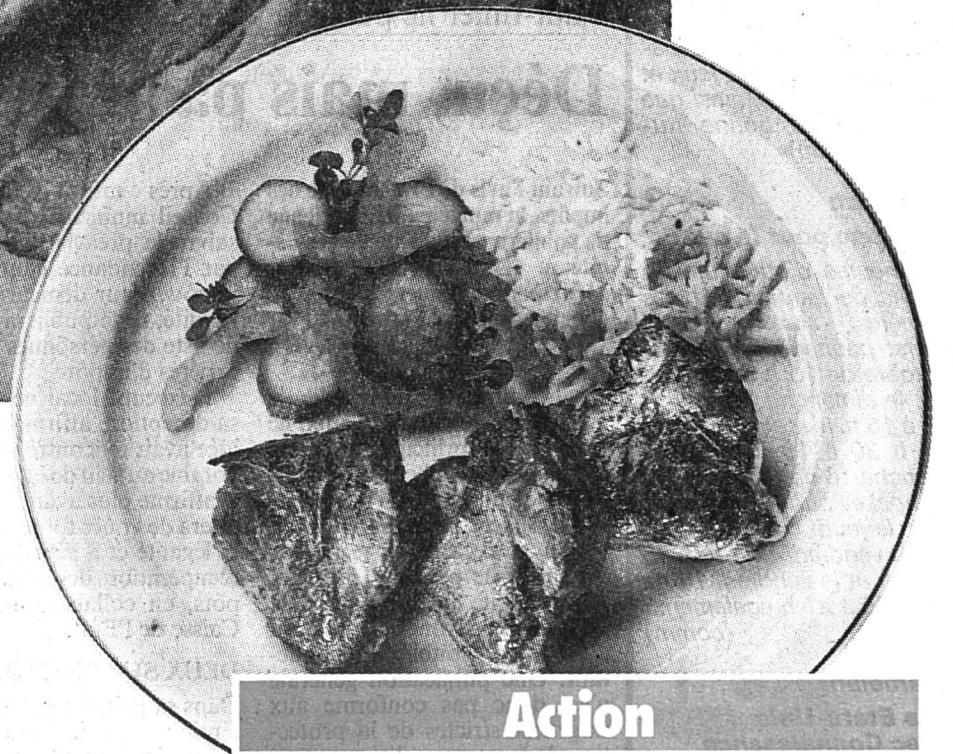


**Action**

du 5 au 8.10.94

**Epaule  
avec os**  
**le kg**

~~27.-~~ **17.-**



**Action**

du 5 au 8.10.94

**Côtelettes**

**le kg**

~~29.-~~ **19.-**

# MIGROS

Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

Distributeurs d'eau de la Romandie à Saignelégier

# Disparités au bout du robinet

Que l'on habite dans le Jura, au bout du lac Léman ou en Valais, l'eau du robinet n'a pas toujours le même goût, ni le même tarif. C'est ce qu'on a appris hier à Saignelégier où quelque 140 délégués des 80 services de distribution d'eau potable de Romandie se sont retrouvés. Le temps de fraterniser et d'échanger leurs expériences. On y a appris aussi que, pour ce qui touche le Haut-Plateau, un nouveau point d'alimentation était recherché. Que ce soit dans le Doubs, à une source du Theusseret ou par forages sur la montagne. SEF 3 est en route...

est d'une qualité remarquable dans notre pays. «Nos critères de contrôle sont plus sévères que ceux de la Communauté européenne» note-t-il. Même s'il relève qu'il ne faut pas relâcher l'attention et que des améliorations doivent encore venir de la part des industriels (métaux lourds) ou des paysans avec leurs engrais.

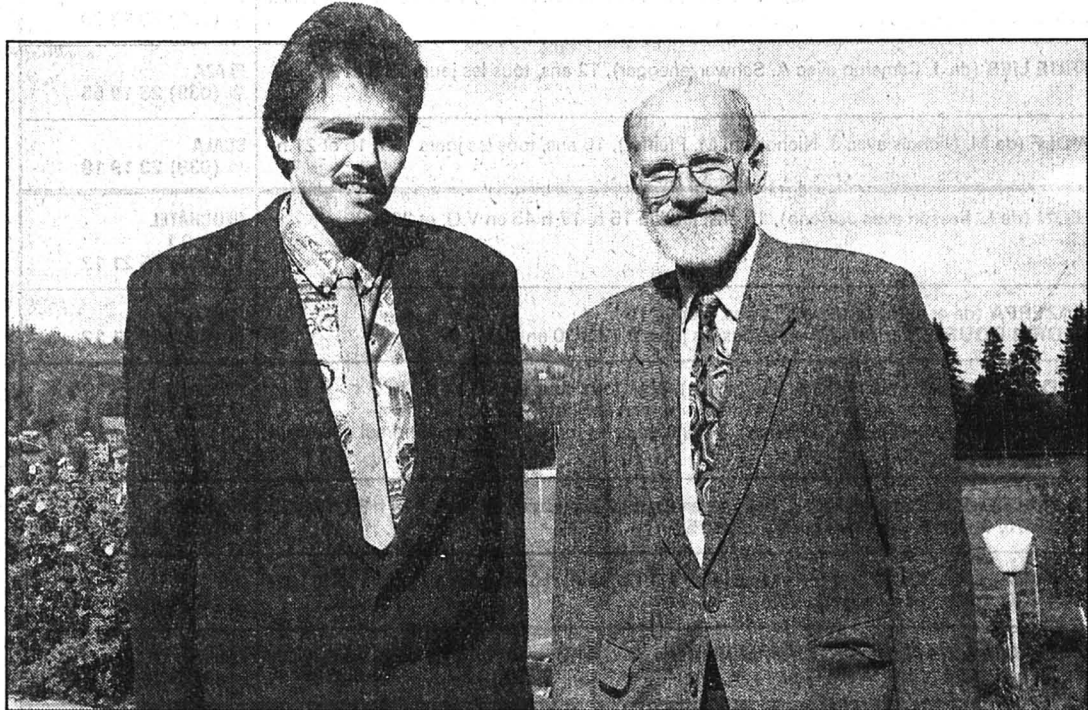
## LE LOCLE EN HAUT

Dans le monde de l'eau potable, il y a des régions privilégiées et d'autres moins. Martigny par exemple est alimentée par une source de montagne qui fournit en même temps de l'électricité. Ici pas besoin de traitement. Cette source dégage même du bénéfice et le m<sup>3</sup> se paye 50 centimes. Les Valaisans ne s'en privent pas et, en périodes de pointe, ils utilisent pour l'arrosage quelque 1500 litres par jour (la moyenne journalière en Suisse est de 180 litres).

A Genève (450 litres de moyenne quotidienne), l'eau pompée dans le lac doit subir plusieurs traitements, ce qui met son prix à 1,20-1,30 franc. C'est du côté du Locle qu'il faut rechercher un des prix les plus élevés de Suisse avec 2,60 francs par m<sup>3</sup> en raison d'un cheminement complexe des sources...

## SEF 3

Aux Franches-Montagnes, a expliqué P.-A. Barthe, pays calcaire et poreux, il a fallu aller



Saignelégier

Reynold Pfund de Genève, président des distributeurs d'eau de la Romandie en compagnie de Pierre-Alain Barthe, le chef d'exploitation du réseau des Franches-Montagnes. (Impar-Gogniat)

chercher l'eau à Cortébert et la refouler sur plus de 520 mètres de dénivellation. SEF 1 en 1941, SEF 2 en 1966 (captage d'une source à Cormoret) assurent aujourd'hui l'alimentation à 10.000 habitants au prix de 70 centimes le m<sup>3</sup>. Vingt-six communes du nord et du sud du Jura en consomment 1,5 million de m<sup>3</sup> par an (moyenne de 410

litres). Et SEF 3 est à l'horizon avec la recherche d'un nouveau point d'alimentation.

Une visite de la Centrale de Mont-Soleil (même si les FMB étaient en panne de guides francophones!), de la parquetterie Chapatte et de Donzé-Baume aux Breuleux, l'apéritif offert par la commune de Saignelégier, ont ponctué cette visite des respon-

sables de l'eau en Romandie en terre taignonne.

## UNE CONDUITE SAUTE

Fait du hasard, en cours d'après-midi, la principale conduite d'eau de Saignelégier a sauté, privant d'eau une grande partie du village. En début de soirée, le réseau n'était toujours pas réparé. Mgo

## Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

### Porrentruy Condamnation et expulsion

Le Tribunal correctionnel de Porrentruy a condamné un ressortissant espagnol à 18 mois de prison avec sursis pendant 3 ans sous la prévention de vente de 250 grammes de cocaïne et de 11,7 kg de haschich. Deux complices ibériques ont écopé de 14 mois de prison avec sursis. Tous trois sont expulsés de Suisse pendant 8 ans. (vg)

### Lajoux

#### Comptes bénéficiaires

Vingt-trois citoyens de Lajoux ont participé dernièrement à l'assemblée de commune, présidée par Pierre Gogniat. Les comptes 93 bouclent avec un bénéfice de 27.000 francs sur un roulement de 4,8 millions (ces comptes englobent ceux du home). Ce résultat positif est dû à de bonnes rentrées fiscales, le village ayant accueilli 40 nouveaux citoyens (607 actuellement) ces trois dernières années. La vente d'un terrain à Lorenzo Paolero, l'approbation du plan spécial Dô-lai-Laives en zone à bâtir pour la construction de quatre maisons familiales et le vote d'un crédit de 300.000 francs pour la rénovation d'un bâtiment communal, comprenant deux appartements au centre du village, ont été approuvés. Les citoyens ont enfin avalisé une décision du conseil qui a refusé, au vu des faibles offres, de vendre un bâtiment situé près de l'église. Une rénovation sera étudiée. (mgo)

Bourgeoisies jurassiennes: édition d'un cahier

## Un rôle social important

Les 22 bourgeoisies qui compte le canton du Jura — deux en Ajoie, celles des Bois et de Soube aux Franches-Montagnes et 18 dans le district de Delémont — ont édité un cahier qui rappelle leur origine historique, explique leur situation actuelle et présente le visage de chacune d'elles.

La prédominance delémontaine résulte de contingences historiques: l'industrialisation avait

provoqué un brassage de population dans la région delémontaine.

Le nombre des bourgeois domiciliés dans leur commune était plus élevé en Ajoie, d'où une moins grande nécessité de se constituer séparément de la commune politique.

Les bourgeoisies sont nées de la Révolution française. Elles ont été battues en brèche par la Révolution radicale de 1848, mais ont trouvé de fervents défenseurs dans les conservateurs.

En 1865, six cents personnes, réunies à Delémont, ont ardemment souhaité le maintien des bourgeoisies. En 1947 a été créée la Fédération jurassienne des bourgeoisies.

Le canton du Jura les a maintenues également, alors que la Fédération suisse a au contraire exclu la Fédération des bourgeoisies jurassiennes, parce qu'elle compte des communes du Jura et du Jura bernois. Dans ce dernier, 19 bourgeoisies sont rattachées à la fédération ber-

noise et 7 à celles du canton du Jura. Cette question pourrait peut-être trouver une solution par le biais de l'Assemblée interjurassienne. Relié par les pensionnaires de l'Atelier des Castors, le fascicule des bourgeoisies jurassiennes comprend un historique dû à l'archiviste cantonal François Noirjean et une présentation par le président jurassien Germain Hennet.

Le canton compte environ 2500 bourgeois, soit moins de 4% de la population. Chaque

bourgeoisie octroie de menus avantages à ses membres, soutient la paroisse, alloue des subventions aux sociétés locales, met des terrains à disposition de la commune, favorise le développement économique et exploite des forêts. Le faible rendement de celles-ci rend précaire la situation financière actuelle des bourgeoisies. Celles-ci s'efforcent de recruter de nouveaux membres selon des critères d'admission qui varient beaucoup. V. G.

Elections: les candidats répondent

## Monique Cossali-Sauvain: «Je me suis toujours engagée contre les inégalités»

Poursuite de nos entretiens avec les candidats au Gouvernement jurassien. Nous présentons aujourd'hui Monique Cossali-Sauvain de Delémont. Juriste de 32 ans, elle préfigure la relève féminine au sein du Parti socialiste jurassien (PSJ).

— L'Impartial: «Votre engagement pour l'égalité est connu au sein du Conseil de ville de Delémont. Pensez-vous que le BCF soit efficace? N'est-il pas trop éloigné des réalités quotidiennes des femmes?»

— Monique Cossali-Sauvain: «Je me suis toujours engagée pour l'élimination des inégalités, qu'elles soient sexuelles, raciales ou sociales. La réalité quotidienne des femmes, c'est un taux de chômage plus élevé, des salaires et des rentes plus bas, la double journée de travail, des horaires inadaptés et des crèches insuffisantes. Le BCF dénonce ces réalités et il le fait avec les moyens qu'on veut



Monique Cossali-Sauvain  
32 ans, candidate du Parti socialiste. (sp)

bien lui donner. L'idéal serait que ces réalités soient prises en compte par tous les services de l'administration et que l'on puisse se passer du BCF. On en est encore loin!

— On sent auprès des citoyens une perte de confiance vis-à-vis de leurs autorités. Que feriez-vous pour redonner cette confiance?

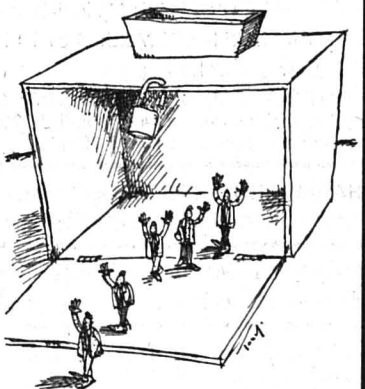
— Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il faut multiplier les consultations du peuple et lui soumettre quinze variantes pour chaque projet. Le Gouvernement doit assumer sa tâche qui est de gouverner. Pour cela, il doit faire des choix et les expliquer aux citoyens avec conviction. Le problème actuel est que le Gouvernement est resté trop longtemps en place: il est devenu arrogant et il avait en face de lui un Parlement trop faible pour faire contre-poids. Au peuple d'élire des ministres qui ne pratiquent pas la langue de bois et des députés critiques!

— Pour redresser les finances cantonales, il faut, dit-on, réduire les dépenses et augmenter les recettes. Quelles sont vos propositions précises à ce sujet?

— Bien qu'étant le canton le plus antimilitariste, le Jura figure parmi ceux qui dépensent le plus en matière militaire et de protection civile; il y a des économies à faire dans ce secteur. Il faut regrouper certains services, voire créer des services intercantonaux (BCF, Coopération, Développement économique). La lutte contre la fraude fiscale doit être intensifiée. Comme nouvelles recettes, je propose l'introduction d'un impôt de solidarité, limité dans le temps, sur les grandes fortunes et les hauts revenus, la taxation de la plus-value résultant du changement d'affectation d'un terrain et la révision des valeurs officielles.

— Y a-t-il des domaines où vous vous opposeriez à des réductions de dépenses?

— Si l'Etat veut promouvoir le développement économique et garantir la paix sociale, il y a des domaines dans lesquels il ne doit pas réduire ses dépenses,



mais au contraire investir. Je pense notamment à l'éducation, à la formation, au développement économique et à la politique sociale. Il ne faut pas oublier que l'attractivité économique d'un canton dépend aussi étroitement de sa politique culturelle et sociale.

— La présence de cinq femmes en lice ne risque-t-elle pas de provoquer un émiettement des votes féministes, au détriment de toutes en fin de compte?

— Ne présenter qu'une femme peut constituer un piège: si elle ne plaît pas au citoyen, il élira forcément un homme. S'il y a plusieurs femmes en lice, avec des sensibilités et des convictions différentes, il y a le choix d'élire une femme qui a des idées qui lui conviennent.

Propos recueillis par Michel GOGNIAT

## PUBLICITÉ

**COMPTOIR**  
DELEMONTAIN  
7-16 oct. 1994  
HAUTE DES EXPOSITIONS

## CINÉMAS

LES BALISEURS DU DÉSERT (de N. Khemir), 12 ans, tous les jours à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LA FILLE DE D'ARTAGNAN (de B. Tavernier avec S. Mârceau, Ph. Noiret), 12 ans, tous les jours à 21 h. MAZEPPA (de et avec Bartabas), 16 ans, tous les jours à 18 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LEON (de L. Besson avec J. Reno, G. Oldman, N. Portman, D. Aiello), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
TRUE LIES (de J. Cameron avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours 18 h et 21 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
WOLF (de M. Nichols avec J. Nicholson, M. Pfeiffer), 16 ans, tous les jours 18 h 15 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
LEON (de L. Besson avec J. Reno), 16 ans, jeudi à 15 h, 17 h 45 en V.O. et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
MAZEPPA (de et avec Bartabas), 12 ans, jeudi à 15 h. ANDREI ROUBLEV (de Tarkovski), tous les jours à 17 h 30 en V.O.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
PINOCCHIO (dessin animé de B. Sharpsteen), pour tous, tous les jours à 15 h. MAZEPPA (de Bartabas avec M. Bose), 16 ans, tous les jours à 18 h. WOLF (de M. Nichols avec M. Pfeiffer), 16 ans, tous les jours à 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
TRUE LIES (de J. Cameron avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
FRAISE ET CHOCOLAT (de T. Gutierrez Alea et J. C. Tabio), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 25 88 88
SPEED (de Jan De Bont avec K. Reeves), 16 ans, jeudi à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, vendredi et samedi à 22 h 45.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
COLOR OF NIGHT (de R. Rush avec B. Willis, J. March), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h. WINDOWS' PEAK (de J. Irvin avec M. Farrow), 12 ans, tous les jours à 18 h en V.O.	REX ☎ (038) 25 55 55
LE COLONEL CHABERT (de Y. Angelo avec G. Depardieu), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
LA SCORTA (de R. Tognazzi avec C. Amendola), jeudi à 20 h 30, vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX

## AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
THÉÂTRE: «Achterloo», de F. Dürrenmatt, Théâtre, à 20 h 30.	NEUCHÂTEL
CONCERT: les Jumpin Seven, salle de spectacles, à 20 h.	SAINT-AUBIN

## URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Bertallo, L.-Robert 39, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: service d'hygiène, L.-Robert 36, lundi à jeudi 11-12 h, 17-18 h; vendredi 11-12 h, 16-17 h. Place du marché, samedi 10 h 30-11 h 30; dimanche 18 h 30-19 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44 CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: Société mycologique, Envers 20, rez-de-chaussée gauche, samedi, dimanche et mardi de 20 h à 21 h; Charles-Henri Pochon, Petits-Monts 4, mercredi et vendredi de 19 h à 19 h 30.	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Coopérative, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

## BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition «le parfum», salle d'exposition, lundi à vendredi de 14 h à 20 h, samedi de 14 h à 16 h; jusqu'au 30 novembre. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h. Fermée. Réouverture le 17 octobre.	LA CHAUX-DE-FONDS
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.s/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT

## MUSÉES

PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Tous les jours 14-17 h, sauf vendredi. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. «Perception du relief», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. Andreas Christen, œuvres 1958-1993, jusqu'au 16 octobre. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Franche-Comté, Jura: terre d'inventeurs sociaux». Jusqu'au 5 mars 1995.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Francine Simonin, peinture, gravure, dessin, jusqu'au 6 novembre. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Tous les jours 10-12 h et 14-17 h 30. Dernière visite départ à 17 h.	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. «Le musée en devenir», acquisitions récentes, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 10-12 h et 14 h-17 h, jeudi entrée libre. Joël Desbouiges, 20 ans de peinture. Jusqu'au 13 novembre.	NEUCHÂTEL

## AVIS MORTUAIRES

Maintenant l'Eternel, mon Dieu  
m'a donné le repos.  
I Rois 5 v. 4

La famille de

## Madame Suzanne FLEURY

née MAURER

a le chagrin de faire part de son décès survenu mercredi, dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 octobre 1994.  
Monique-St-Héliier 12.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 7 octobre à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Fritz Moser-Maurer  
Postgässli 35  
3604 Thoune.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Une présence  
Un message  
Une fleur  
Un don

Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible séparation, lors du départ de notre cher époux, papa, fils, frère, beau-fils et parent

## Monsieur Pierre-André BOTTERON

Merci de votre amitié.  
Merci de nous avoir réconfortés.

Rosemonde BOTTERON-VERMOT;  
Yvan Botteron,  
Carole Botteron,  
et famille

LES PONTS-DE-MARTEL, septembre 1994.



**TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE**

**Chaux-de-Fonniers, votre tech. f... le camp!!!**

«La Gazette de Lausanne-Journal de Genève» publiait dernièrement un article fort détaillé intitulé «La technique horlogère va être transférée au Locle».

On y apprend que, dans les Montagnes neuchâtelaises, le débat relatif à la réorganisation des filières d'enseignement professionnel bat son plein et que, notamment, la perspective d'un transfert au Locle de l'enseignement horloger dispensé jusqu'ici à La Chaux-de-Fonds est fortement envisagée.

On y apprend aussi que, dans cette perspective, Le Locle devrait disposer d'un nouveau bâtiment d'envergure.

On nous dit aussi, dans cet article, que ce départ se ferait au profit de filières artistique et tertiaire.

Le fait que la «Gazette de Lausanne-Journal de Genève», le plus sérieux de nos quotidiens romands, publie force détails

laisse supposer que cette affaire est en discussion depuis longtemps et que les choses sont déjà bien avancées.

Cette constatation me pousse à poser quelques questions aux autorités de La Chaux-de-Fonds.

- Pourquoi, dans un problème si important, un mutisme complet de votre part vis-à-vis de la population?

- Notre ville se vante avec raison de sa structure économique à prédominance industrielle et utilisant une main-d'œuvre traditionnellement qualifiée et spécialisée. La restructuration de l'horlogerie helvétique a plutôt été néfaste à notre cité. Pourquoi ne pas tenter de renverser le cours des choses en donnant à notre école les moyens d'acquiescer une notoriété telle qu'elle devienne l'école phare de l'horlogerie suisse?

En d'autres termes pourquoi ne pas investir dans un dévelop-

pement bien ciblé de notre école au lieu d'engloutir des millions dans la construction d'un bâtiment d'envergure dans la ville voisine par ailleurs truffée de bâtiments vides?

- Notre isolement géographique sera sous peu quelque peu atténué; dès lors pourquoi l'accentuer à nouveau pour nos futurs étudiants horlogers? N'est-ce pas du masochisme?

- La formation professionnelle doit, à mon avis, coller aux réalités et aux perspectives économiques de la région. Quels sont alors les critères qui vous poussent à donner votre préférence aux filières artistique et tertiaire?

Est-ce dans cette optique que notre école de commerce a déjà été, sauf erreur, partiellement démantelée au profit de celle moribonde du Locle?

G. Boillat  
La Chaux-de-Fonds



*Il me fait reposer dans de verts pâturages;  
Il me mène le long des eaux tranquilles.  
Psaume 23, v. 2.*

Madame Marie-Madeleine Donzé-Girardin:  
Pierre et Maria Donzé-Aebersold, leurs enfants Gilles et Line,  
Pierrette et Alphonse Singy-Donzé;  
Madame Régine Chèvre-Donzé, à Delémont et famille;  
Madame et Monsieur Marcel Sauser-Donzé, Les Bois et famille;  
Les descendants de feu Albert Girardin-Vernier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Francis DONZÉ**

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dimanche, dans sa 74<sup>e</sup> année.,

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 octobre 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Boulevard de la Liberté 18.  
Prière de ne pas faire de visite.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser à la Ligue neuchâtoise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

**COURTELARY**

*Cher époux, papa et grand-papa,  
que ton repos soit doux  
comme ton cœur fut bon.*

Madame Erna Leuenberger, à Courtelary;  
Madame et Monsieur Roland Leuenberger, leurs enfants et petits-enfants, à Courtelary, Etoy et Sonvilier;  
Madame Rose-Marie Leuenberger, à Berne;  
Madame Anita Leuenberger, à Courtelary;  
Madame Mathilde Oswald-Leuenberger et famille, à Courtelary;  
Madame Lucienne Leuenberger-Nozza et famille, à Corcelles (NE);  
Madame et Monsieur Jean-Pierre Leuenberger et famille, à Courtelary;  
Monsieur Max Gmür, à Bâle,

ainsi que les familles Leuenberger, Ledermann, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Paul LEUENBERGER**

Ancien représentant des Chocolats Klaus

enlevé à leur tendre affection, dans sa 87<sup>e</sup> année.

COURTELARY, le 5 octobre 1994.

La cérémonie funèbre a lieu ce vendredi 7 octobre 1994, à 14 heures, au temple de Courtelary.

Prière de ne pas faire de visite.

**SAINT-IMIER**

*Eternel, notre Dieu, nous espérons en toi.  
Jérémie XIV 22*

Monsieur Arthur Hofer;  
Monsieur et Madame Eric et Yvonne Hofer-Surdez et leurs enfants:  
Pascal et Rosaura Hofer,  
Isabelle Hofer,  
Michael Hofer,  
Pierre-Yves Hofer;

Madame et Monsieur Paule et Michel Dubois-Hofer et leurs enfants:  
Christophe Dubois et Sonia,  
Martin et Lydie Dubois et leur petite Julie,  
Valérie Dubois;

Madame et Monsieur Christiane et Maurice Schmidt-Hofer et leur fille:  
Cécile Schmidt,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame Carmen HOFER**  
née LIENGME

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 87<sup>e</sup> année.

SAINT-IMIER, le 5 octobre 1994.

L'incinération aura lieu sans cérémonie.

Le culte sera célébré à la Collégiale de Saint-Imier, le vendredi 7 octobre, à 14 heures.

La défunte repose à la chapelle mortuaire, rue du Docteur-Schwab 20, Saint-Imier.

Domicile de la famille: rue de la Chapelle 2, 2600 Saint-Imier.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

132-514273

Madame Alice Gerber-Verdan, à La Chaux-de-Fonds;  
Monsieur et Madame Gilbert Gerber-Sandoz, à La Chaux-de-Fonds;  
Monsieur et Madame Daniel Gerber-Michaïloudis et leur fille Fabienne, à Genève;  
Monsieur et Madame Pierre-Alain Gerber-Plüss et leurs enfants Numa et Elise, à Nyon,

ainsi que les familles Farron, Miserez, Myotte, Eckert, Augsburg, Tovey, Wilkinson, Gerber en Suisse, Angleterre, Australie ont le chagrin d'annoncer le décès de

**René GERBER**

qui s'est éteint paisiblement à Johannesburg le 29 septembre dans sa 86<sup>e</sup> année.

Un service religieux sera célébré jeudi 6 octobre à 14 h 30 à Johannesburg par son ami le pasteur Ariste Germiquet.

Ses cendres rejoindront celles de sa chère épouse Madeleine au Jardin du souvenir de l'Eglise luthérienne St-Peters de Parkview, Johannesburg à l'époque de Noël 1994 en présence de ses proches parents et amis.

Les plus chaleureux remerciements de la famille vont à son plus fidèle ami de toujours: André Boillat ainsi qu'au personnel soignant de l'Etablissement Dale Lace.

Domicile de la famille: Daniel Gerber,  
9, chemin des Fraisières  
CH-1212 Grand-Lancy.

*Tu as noblement rempli ton devoir ici-bas  
mais tu nous fus hélas trop tôt enlevé.  
Repose en paix.*

Armande Tschanz-Chevalier:

Marc-Henri et Françoise Tschanz-Farine et leurs enfants Cyril, Fabrice et Noémie, au Locle,

Eliane et Jean-Denis Bless-Tschanz et leur fils Michaël,  
Dominique et Bertrand Moret-Tschanz et leur fils Nicolas, à Yvonand;

Jeanne Tschanz-Bachmann, à Bôle,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur Henri TSCHANZ**

leur bien cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami que Dieu a repris à Lui subitement après un arrêt cardiaque dans sa 65<sup>e</sup> année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 octobre 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 7 octobre à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Prière de ne pas faire de visite.

Domicile: Ruche 41.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-514269

**LA SOCIÉTÉ DES AGENTS ET LE GROUPEMENT SPORTIF DE LA POLICE CANTONALE NEUCHÂTELOISE**

ont le triste devoir de faire part du décès de

**Monsieur Henri TSCHANZ**

membre retraité des deux associations.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

28-519816

La famille de

**Madame Marguerite CALAME-VON KAENEL**

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

132-12418

Extrêmement touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui sont parvenus, la famille de

**Mademoiselle Elisabeth PUTHON**

tient à exprimer sa vive reconnaissance à tous ceux qui par leurs messages, leurs dons, leurs fleurs ou leur présence ont participé à son deuil.

LE LOCLE, octobre 1994.

157-501510

**Suisse romande**

7.50 Face à la presse (R) Josef Estermann, Maire de Zurich 8.35 Coup d'pouce emploi 8.40 Le droit d'aimer. Série 9.05 Top models 9.25 Les chemins de la guerre: Le Japon 10.15 Perry Mason. Le cas de la fausse sœur 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Premiers baisers 12.15 Hélène et les garçons 12.45 TJ-midi 13.05 Helena 13.35 Pour l'amour du risque. Trop de cuisiniers sont criminels 14.20 Bergerac. 15.10 Inspecteur Derrick. 16.10 La petite maison dans la prairie. La boîte à musique 17.00 Les Babibouchettes et le kangourou. Pow-wow 17.10 Davy Crockett 17.40 Alerte à Malibu. Trois morts pour un squelette 18.30 Top models 18.50 TéléDuo. Jeu 19.05 Journal romand 19.30 TJ-soir 20.00 Météo.

20.10 Temps présent  
Un monde gay gay gay

**SPlus - Chaîne sportive**  
European Indoors, dames  
(match du jour)  
En différé de Zurich  
(Commentaire français)

**21.10 Les liaisons dangereuses**

Film américain de Stephen Frears (1989)  
Avec Glenn Close (photo), et John Malkovich



23.10 Mémoire vivante  
Les armes secrètes d'Hitler

- 0.10 TJ-nuit
- 0.20 Sexy zap  
Magazine de charme
- 0.45 Vénus  
Magazine d'érotisme
- 1.10 Coup d'pouce emploi
- 1.15 Bulletin du télétexte

**Arte**

17.00 Intérieurs (R). 18.35 La Dette (R). 19.00 Confetti. Magazine. 19.30 La loi du collège (3). 20.00 Kaddisch - Les derniers juifs de Schargorod. Documentaire polonais. 20.30 Journal. 20.40-0.45 Soirée thématique: Japans - Un empire en mutation. Portrait de famille. Documentaire. 21.40 Bakayaro. Film à sketches de Naoto Yamakawa (1990). 23.00 Débat 23.20 Portrait de famille 0.10 Les Yakuza. Documentaire de Guy Brousmiche.

**Allemagne 1**

15.00 Tagesschau. 15.03 Metro. 15.30 Hey Dad! 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.37 Die Parteien zur Bundestagswahl. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Dingsda. 18.25 Marienhof. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Die Kommissarin. 19.57 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Pro + Contra. 20.59 Tagesthemen-Telegramm. 21.00 Die Parteien zur Bundestagswahl. 21.03 Der 7. Sinn. 21.06 Gaudimax. 22.00 Die Parteien zur Bundestagswahl. 22.03 Ja oder Nein. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Die Parteien zur Bundestagswahl. 23.03 Faust III. 23.45 Alles Pasta! 0.10 Chronik der Wende: 7. Oktober '89.

**La Première**

8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Film. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 Service compris. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.05 Suivez mon regard. 12.20 Contes courants. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. 13.30 Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 14.30 Le monde entre les lignes. 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. Le vaste domaine de l'économie au quotidien. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.50 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. En direct de Carouge: Nicolas Hafner Swisstet. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

**TF1 France 1**

6.00 Passions. Série 6.30 Club Mini Zig-Zag 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.13 Météo 7.15 Club Dorothée avant l'école 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 9.00 Haine et passions. 9.45 Riviera. Série 10.20 Le destin du Docteur Calvet 10.50 Tribunal. 11.20 Jeu: La roue de la fortune 11.50 Jeu: Une famille en or 12.20 Jeu: Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Le journal 13.30 Météo 13.32 Tout compte fait 13.35 Les feux de l'amour. Série 14.30 Côté ouest. Série: Légèrement mariés/De beaux bébés 16.20 Le miel et les abeilles. Série. 16.50 Club Dorothée 17.50 Les filles d'à côté. Série: La rougole 18.20 Hélène et les garçons. 19.00 Beverly Hills 19.50 Le Bébé Show.

20.00 Le journal / Images de la France  
20.35 Résultat des courses / Minute hippique  
20.40 Météo

**20.50 Tout le toutim!**

Variétés présentées par  
Christophe Dechavanne

- 22.50 Sans aucun doute  
Magazine
- 0.10 Chapeau melon et bottes de cuir  
Le baiser de Midas
- 1.10 Le Bébé Show
- 1.15 TF1 nuit / météo
- 1.25 Intrigues
- 1.55 TF1 nuit
- 2.05 Histoires naturelles  
Documentaire  
Le Maroc: La nature et le coran
- 3.00 TF1 nuit
- 3.10 Mésaventures
- 3.30 TF1 nuit
- 3.40 Histoire des inventions  
Documentaire
- 4.25 Intrigues
- 4.50 Musique
- 5.10 Histoires naturelles  
Documentaire  
Un guetteur d'ombres

En raison de nombreux changements de dernière minute, les programmes français sont donnés sous toute réserve.

**Eurosport**

8.30 Step Reebok (R). 9.00 Equitation (R). 10.00 En direct: Volleyball. Championnat du monde. 14.00 Motors (R). 15.00 Eurofun. 16.00 En direct: Tennis. Tournoi de Zurich (WTA). 19.25 En direct: Basketball. Championnat d'Europe des Clubs. Antibes - CSKA Moscou. 21.00 Volleyball: Championnat du monde. 23.30 ATP Tour Magazine. 0.00 Golf de la PGA américain 1994. 1.00-1.30 Eurosportnews.

**ZDF Allemagne 2**

10.03 Gesundheitsmagazin Praxis. 10.45 ZDF-info Verbraucher. 11.00 Tagesschau. 11.04 Das Fremde. 12.30 Um-schau. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Guten Appetit. 14.00 Recht brillant. 14.30 Spacecats. 14.55 Piiff. 15.20 logo. 15.30 X-Base. 16.00 Heute. 16.05 Die fliegenden Ärzte. 16.55 Glückstelefon. 17.00 Heute/Sport. 17.15 Länderjournal. 17.50 Lutz + Hardy. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Freunde fürs Leben. 20.15 So ein Tag mit guten Freunden. 21.15 WISO. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Leipzig: Doppelpunkt. 23.15 Wahl '94. 23.45 heute nacht. 0.00 Eroberung vom Planet der Affen. 1.25 Heute.

**Espace 2**

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 6.50 Perles de culture. 7.30 ...Mémento culturel. 8.15 L'oiseau-plume. 9.00 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. 11.05 Bleu comme une orange. 11.35 Entrée public. La criée des arts et spectacles. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 Musique d'abord. Thèmes et digressions. 17.05 Liaissons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Disques en lice. 23.50 Novitads. 0.05 Nocturno.

**France 2**

5.55 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Monsieur Belvédère 6.30 Télématin 8.30 Feuilleton: Amourement vôte 9.00 Feuilleton: Amour, gloire et beauté 9.25 Matin Bonheur 11.10 Flash info 11.15 Jeu: Motus 11.50 Jeu: Pyramide 12.20 Combien tu paries? 12.50 Météo 12.55 Rapport du Loto 12.59 Journal 13.30 La bourse 13.40 Météo 13.40 INC 13.45 Un cas pour deux. Série 14.50 Dans la chaleur de la nuit. Série 15.40 Tiercé en direct de Longchamp 15.55 La chance aux chansons 16.45 Des chiffres et des lettres 17.10 Le prince de Bel Air. Série 17.40 La fête à la maison. Série 18.10 Jeu: Que le meilleur gagne 18.50 Studio Gabriel 19.20 Flash info 19.25 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.40 Journal des courses  
20.45 Météo  
20.50 Point route  
20.55 Envoyé spécial  
Drancy: la honte  
Les baladins de l'ombre  
22.30 Expression directe UNAPL

**22.40 Casque d'or**

Film de Jacques Becker (1952)  
Avec Simone Signoret, Serge Reggiani  
Le chef-d'œuvre de Jacques Becker. Une évocation savante du Paris populaire de la Belle Epoque à travers la mythologie des «paches» et transcendée par l'histoire d'un amour fou. Becker donne là son meilleur rôle à Serge Reggiani, face à Simone Signoret, royale.

- 0.20 Journal
- 0.35 Météo
- 0.45 Cercle de minuit
- 1.45 Studio Gabriel (R)

**2.20 Bas les masques (R)**

- 3.25 Dessin animé
- 3.30 Que le meilleur gagne (R)
- 4.00 24 heures d'info
- 4.25 Pyramide (R)
- 4.50 Dessin animé
- 5.15 La chance aux chansons (R)

**RTF**

11.50 Les femmes et les enfants d'abord. 12.20 Cap Danger. 12.45 Les femmes et les enfants d'abord (suite). 12.50 Zorro. 13.15 Les femmes et les enfants d'abord (fin). 13.25 Studio-info. 13.30 S.H.E. 15.05 F comme femme (fin). 15.10 C'est déjà demain. 15.35 Les globe-trotters. 16.00 Studio-info. 16.05 Crac-boum. 17.00 Studio-info. 17.05 Paradise Beach. 18.00 Studio-info. 18.05 Double gagnant. Jeu. 18.30 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 19.00 Scrabble. 19.35 Générations. Série. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Studio-info. 20.40 Maxie. 22.20 L'amour au hasard. 23.50 Météo. 23.55 Téléachat. 0.10 Météo.

**SWF Allemagne 3**

10.40 Nonstop-Fernsehen 13.00 Direkt am Draht 14.00 Rückblende 14.15 Anna, Schmidt und Oskar 14.30 Computertreff 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Spanien: Sprache, Land und Leute 15.45 Schlaglicht 16.15 Sonde 17.00 Markt und Preisbildung 17.30 Die Sendung mit der Maus 17.58 Es war einmal... das Leben 18.25 Unser Sandmännchen 18.30 Südwest aktuell 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Eisenbahnromantik? 19.20 Landesschau 20.00 Tagesschau 20.15 Sport unter der Lupe 21.00 Nachrichten 21.15 Politik Südwest 21.45 Fahr mal hin 22.15 Kultur Südwest 22.45 Europa tolerance 24.00 Die 50 Besten 0.30 Nachrichten 0.45 Nonstop-Fernsehen.

**Suisse alémanique**

10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Mr(s). X. 11.05 Musikwunsch. 11.30 Etcetera-Kultur. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mit-tagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Série. 14.00 Siesta. Szenenwechsel. 15.00 Siesta-Stamm. 16.00 Schlager. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sport-telegramm. 19.15 Volkstümliches Allerlei. 20.00 Z.B.: «An sich bin ich ein Träger Mensch...» Porträt eines Publizisten. 21.00 A la carte. 22.00 Tropicana. 23.00 Jazztime. 0.00 Nachtclub. 0.03 Musik zum Träumen. 1.03 Nachtclub mit.

**France 3**

6.00 Euronews 7.00 Premier service 7.15 Bonjour Babar 8.25 Continentales 9.40 Génération 3 11.10 Emplois du temps 11.45 La cuisine des mousquetaires 12.00 Le 12/13 13.00 Vincent à l'heure 14.50 La croisière s'amuse. Série 15.40 Magnum 16.30 Minikeux 17.45 Rapport du Loto 12.59 Journal 13.30 La bourse 13.40 Météo 13.40 INC 13.45 Un cas pour deux. Série 14.50 Dans la chaleur de la nuit. Série 15.40 Tiercé en direct de Longchamp 15.55 La chance aux chansons 16.45 Des chiffres et des lettres 17.10 Le prince de Bel Air. Série 17.40 La fête à la maison. Série 18.10 Jeu: Que le meilleur gagne 18.50 Studio Gabriel 19.20 Flash info 19.25 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.05 Fa si la chantez  
20.35 Tout le sport  
20.45 Keno

**20.50 Nuit de folie**

Comédie américaine de Chris Columbus (1988)  
Avec Elisabeth Shue, Maia Brewton

22.45 Soir 3  
23.15 Les dossiers de l'histoire  
0.15 Eurojournal  
0.55 Cadran lunaire



CASQUE D'OR - Avec Simone Signoret, Claude Dauphin, Monique Davray. FR2 22.40

**Suisse alémanique**

10.00 TAFmeteo. 10.10 Die Springfield-Story. 10.50 Murphy Brown. 11.15 Tiere in Spanien. 11.40 Lipstick. 12.10 Motel. 12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 TAFgeld. 13.25 Lindenstrasse. 13.55 Die den Tod nicht fürchten. 15.35 Kampf um Yellow Rose. 16.20 rätsel-TAF. 16.45 Der Reiter mit der Maske. 16.55 Die Braut mit den schönsten Augen (1/2). 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 18.00 Air Albatros. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Meteo. 20.00 Sandra Studer präsentiert: Traumziel Griechenland. 21.05 PULS. 21.50 10 vor 10. 22.20 DOK: Supermodels. 23.15 Delikatessen. 0.15 Nachtbulletin/Meteo.

**RAI Italie 1**

10.00 Tg 1 Flash. 10.05 Peccati innocenti. 11.00 Tg 1. 11.35 Verdemattina. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 14.00 Albiceo. Settimana scientinco-technologie. 14.20 Scommetiamo che? 15.45 Solletico. Contentitore. 15.55 Viva Disney. 16.25 L'uomo ragno. 17.30 Zorro. 18.00 Tg 1. 18.20 In viaggio nel tempo. 19.05 Mi ritorni in mente. Varietà. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.40 Film. 22.30 Tg 1. 23.00 Ore ventitre. 23.10 Tg 1 - Sport. 23.30 Storia di ragazzi e di ragazze. 0.05 Tg 1 - Notte. 0.10 Che tempo fa. Oggi al Parlamento. 0.25 DSE: Dottore in... 1.55 Ma la notte...

**RTN**

7.35 Revue de presse. 7.40 Les aventures de Tintin. 8.00 Le journal. 8.15 Sélection TV. 8.20 Petites annonces. 8.30 Flash-infos. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du piedgauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 Brèves de trottoir. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine info. 12.55 Flashwat. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Air du Temps. 19.00 Air de Plume. 19.30 Juke Box.

**TV 5 Europe**

8.30 Météo/Flash Canal Infos 8.35 Paris lumières (R) 9.00 Flash Canal Infos 9.05 Magazine africain. Rêves en Afrique 9.30 Santé visions 10.00 Espace francophone 10.30 Performances 11.00 Reflets, images d'ailleurs (R) 12.00 Flash Canal Infos 12.05 La chance aux chansons 12.40 Météo internationale 12.45 Journal télévisé suisse 13.05 La maison Deschênes (R) 13.30 Bouillon de culture (R) 14.50 Magellan 15.05 Viva (R) 16.00 Infos 16.10 La cuisine des mousquetaires 16.30 Bibi et ses amis 17.15 On aura tout vu 17.45 Questions pour un champion 18.15 Visions d'Amérique 18.30 Journal/Météo 19.00 Paris lumières. Magazine 19.25 Météo des 5 continents 19.30 Journal télévisé suisse.

20.00 Découverte  
Magazine  
20.30 Tell Quel  
Magazine de société  
20.55 Météo des 5 continents  
21.00 Journal télévisé de France 2 / Météo  
21.40 Les brûlures de l'histoire  
22.35 Alice  
Magazine culturel  
23.30 Le soir sur la 3  
0.00 7 jours en Afrique  
0.10 Noms de Dieux  
1.10 Ram-Dam  
1.40 La chance aux chansons (R)  
2.15 Santé visions (R)  
2.45 Espace francophone  
3.15 Performances  
3.45 Reflets, images d'ailleurs  
4.45 Visions d'Amérique (R)

**M 6**

6.55 Matin express 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Matin express (suite) 8.00 M6 express 8.05 Matin express (suite) 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Infoconso 9.35 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.50 M6 express 11.00 Boulevard des clips 11.20 Lassie. Le charme de Lassie (2) 11.50 M6 express/Météo 12.00 Papa Schultz. La gestapo envahit le stalag 12.30 La petite maison dans la prairie. L'héritier 13.30 Deux fiucs à Miami Le borgne 14.30 Allo Caet. Emission musicale 17.00 Hit-machine 17.35 Croc-blanc. Confiance Maggie 18.00 Highlander. 19.00 Code quantum. 19.50 Spécial mondial de l'automobile 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille  
La famille s'intéresse à Shakespeare  
20.35 Passé simple  
Magazine historique

**20.50 Un éléphant ça trompe énormément**

Film français d'Yves Robert (1976)  
Avec Jean Rochefort, Claude Brasseur  
Les tribulations amoureuses de quatre amis inséparables. Pétilillant d'humour et de charme, beaucoup de vérité dans la satire, de finesse dans l'observation et de complicité entre les comédiens.

22.40 Les jeudis de l'angoisse: Maléfices  
Téléfilm américain de Carl Schenkel (1987)  
Avec Tim Matheson, Pamela Sue Martin

- 0.25 6 minutes
- 0.35 Passé simple
- 0.40 Fréquentar
- 1.35 Boulevard des clips
- 2.30 Jazz 6
- 3.30 Fréquentar
- 4.25 Nature et civilisation (2)
- Documentaire
- 5.20 Culture pub
- 5.45 La tête de l'emploi

**SPLUS**

12.00 Euronews. 14.00 TextVision S Plus (d/ll/le). 15.00 Euronews (d/e). 17.30 TextVision S Plus (d) (Info Schweiz. 18.00 Euronews (d/e). 18.10 Senioren-Maxi: Das Magazin für Menschen ab 50. 18.40 Cash-TV Plus. 18.45 Cash-TV. 19.10 Star Trek. Série. 20.00 Tagesschau/Meteo (zeitverschoben). 20.30 Tennis: Women european Indoors in Zurich. 22.00 Fax/Nachrichten. 22.10 Session: Bericht aus Bern. 22.40 Formel S: Schweizer Hitparade mit Frank und Alonso.

**tve Espagne**

6.00 Euronews. 6.30 Zona ACB. 7.00 Informativo. 9.00 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 10.55 Avance informativo. 11.00 La aventura del saber. 12.30 Noticias. 13.00 El menú de Karlos Arguiñano. 13.30 Cifras y letras. 14.00 Alejandra. Telenovela. 15.00 Telediario. 15.30 Pasa la vida. 18.00 Noticias. 18.30 Los osos amorosos. 19.00 Documental: Asi se hizo. 19.30 Clip, clap i Video! 20.30 Lingo. 21.00 Telediario. 21.30 Testigo directo. 22.30 Teatro: La abuela echa humo. 0.00 Senas de identidad. 1.00 Noticias. 1.30 A vista de pájaro.

**RTP Portugal**

13.00 Jornal da tarde. 17.00 RTPjúnior. 17.30 Origens. Telenovela. 18.00 Culinária. Cozinha tradicional. 18.30 Sinais RT-Pi. Magazine. 19.30 A mulher do Sr. Ministro. Comédia. 20.00 Telegiornal. 20.35 Na paz dos anjos. Telenovela. 21.10 A filha da Cornéia. 22.40 Jornal. 23.10 Remate. Resumo desportivo. 23.25 Financial Times. 23.30 Fecho.

**Radio Jura bernois**

7.00 Journal RSR 1. 7.15 L'artiste du jour. 7.30 RJB info. 7.35 Amorce. 7.45 Qui dit quoi? 7.55 Le programme de RJB. 8.00 Journal RSR 1. 8.15 Amorce. 8.30 Revue de presse. 8.35 Amorce. 8.45 Le jeu du matin. 9.00 Journal RSR 1. 9.15 Baniolage. Le saviez-vous? 9.35 Chronique télé. 9.45 Qui dit quoi? 10.00 Jeu. 10.30 Agenda. 11.00 RJB - magazine - Rendez-vous culinaire. 11.30 Les dédicaces. 11.45 Qui dit quoi? 11.55 Activités villageoises. 12.00 RJB info. 12.20 Contact. 12.30 Relais RSR 1. 15.00 Music non stop. 16.00 Métro Music. 16.15 Le CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.30 RJB info. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 Miroir - Activités villageoises. 19.00 Ouverture. 19.00 Silence on tourne. 19.30 Disque à la demande. 20.30 Le mal entendu. 21.00 Relais RSR 1.

**Fréquence Jura**

8.00 Infos FJ. 8.15 Le bon tuyau du BPA. 8.30 Infos FJ. 8.33 Revue de presse. 8.45 Le zappeur. 9.00 Infos FJ. 9.05 Service compris. 10.00 Infos FJ. 10.15 Jeu des refrains. 10.30 Infos plus (rediffusion). 10.45 Les grands airs d'Opéra. 11.00 Infos FJ. 11.03 Eldorado. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.32 Météo. 12.35 Carnet rose. 12.45 Ruban de rêve. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter lâ-bas s'il... 13.30 Juke-box. 14.00 Infos FJ. 14.05 Juke-box. 15.00 Infos FJ. 15.05 Juke-box. 16.00 Infos FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Infos FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.32 Le quart d'heure de l'accordéon. 18.45 Au fil du temps. 19.30 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Places à gagner pour «Marie Tudor» de Victor Hugo

# Le drame romantique au TPR

Le romantisme revient en force. Il y avait urgence à sortir le théâtre de Victor Hugo de son purgatoire. Le Théâtre populaire romand monte «Marie Tudor» l'un des ouvrages, écrit en 1833, parmi les plus forts de l'auteur.

L'œuvre est structurée en trois actes, plus exactement trois «journées». Hugo fait ici référence aux émeutes parisiennes des 27, 28 et 29 juillet, dites de «La Monarchie de Juillet» qui, en 1830, renversèrent Charles X.

Des bords de la Tamise au fastueux palais de la reine, des prisons de la Tour de Londres, à la ville illuminée, Gilles Lambert a réalisé un décor permettant la fluidité des circulations. Les costumes d'époque, d'une typologie très précise, créés par Anne Versel, ajoutent au faste de la scénographie.

Marie Tudor, reine d'Angleterre et d'Irlande, est amoureuse folle du jeune Napolitain Fabiano Fabiani, un aventurier qui se prétend aussi bien Espagnol qu'italien. Elle lui a donné les biens du défunt lord Talbot et l'a fait pair d'Angleterre. Tandis que Fabiano Fabiani envoie chaque jour à l'échafaud tout gentilhomme opposé à sa carrière, la reine mène joyeuse vie avec son amant. Elle emplit son palais de comédiens, baladins et musiciens tout en persécutant



Gilbert fournit à la reine la preuve que la petite fille qu'il a recueillie est l'héritière de lord Talbot. (Photo de répétition sp Erling Mandelmann)

les protestants. Car, depuis son accession au trône le pays est, à nouveau, catholique.

Simon Renard, bailli de Franche-Comté et légat de l'empereur à Londres, représente à la cour d'Angleterre, Philippe II, prince d'Espagne que Marie Tu-

dor doit épouser. Simon Renard jure la perte de Fabiano Fabiani. Il va ourdir une conspiration dont la mise en scène tient le spectateur dans un suspens à la Hitchcock jusqu'à la fin de la pièce.

Sur le plateau, neuf comé-

diens: Jacques Maeder, Bernard Escalon, Edmond Vuillioud ont joué autrefois au TPR. Corinne Frimas, Gilles Guérin et Philippe Caulier sont présents sur la scène de Beau-Site depuis 1990. Anne Cunéo, Gabriel Bazzichi et Marco Calamandrei appa-

raissent pour la première fois au TPR. Louis Crelier a créé un univers sonore, bruit d'un corps tombant dans la Tamise, mouvements de foules, oppressant de réalisme.

Charles Joris, metteur en scène, a monté «Marie Tudor», une première fois, à l'École supérieure d'art dramatique du Théâtre national de Strasbourg. C'est là qu'il a rencontré Corinne Frimas qui tenait le rôle titre et qui le tient aussi dans la distribution chaux-de-fonnière. Joris aime ce mouvement romantique, apparu non pas en rupture avec la tradition littéraire française, mais en réaction contre l'insipidité, la stagnation où était tombée la tragédie au XVIIIe siècle. Il abordera encore ce style avec Léopold Robert, mort tragiquement à Venise en 1835, à peu près à la date des premières représentations de «Marie Tudor» à Paris.

Denise de CEUNINCK

## ARTS

## Naissance d'une galerie



## Serge d'Urach

«Sparus Auratus» 1991, technique mixte, 30 x 42 centimètres. (sp)

Une nouvelle galerie d'art a ouvert ses portes, à Neuchâtel, à la fin de la semaine dernière. En alternance avec l'Office du tourisme de la ville, qui y offre des dégustations de vins du pays de la mi-juin à la mi-septembre, Jean-Pierre Boillod, un collectionneur d'art africain et de gravures, occupe désormais le rez-de-chaussée et le premier étage remis à neuf de la Tour de Diesse, rue du Château.

Entre les magnifiques objets d'art et d'artisanat du continent noir que le maître de céans connaît bien, judicieusement mis en valeur sur les fonds blancs des murs repeints, le public est invité à découvrir les œuvres de Serge d'Urach, aquarelles et gravures, premier artiste à accrocher en cet espace. La galerie annonce trois ou quatre expositions annuelles d'art contemporain d'ici ou d'ailleurs, résultant des coups de cœur de J.-P. Boillod.

Genevois de naissance, Serge d'Urach est Vénitien de cœur. C'est d'ailleurs dans la cité des doges que cet orientaliste et philosophe s'est initié au burin, avant d'être reçu Prix de Rome, ville où il est en outre membre de l'Institut suisse.

L'art époustoufflant de Serge d'Urach fait penser, en écriture, au «Turbot» de Gunter Grass. Là aussi, le poisson sorti de l'anonymat, éternel et muet, défie la mémoire du temps. Les sujets abordés par cet artiste (il est également très attaché à la représentation des villes), qui réalise ses images aussi minutieusement qu'Albrecht Dürer, en redonnant vie parfois à d'anciens papiers manuscrits, ont précisément la beauté de la banalité regardée et mise en lumière. Ils ont l'étrange fascination, aussi, de quelque chose de perdu, tout en étant familier, et enfin retrouvé. (sg)

● Neuchâtel, Galerie de la Tour de Diesse, jusqu'au 12 novembre

13e Triennale internationale de la gravure de Granges

## Un prix au Loclois Zaline

A l'instar d'autres manifestations de même type, la 13e Triennale internationale de la gravure originale de Granges, qui s'est ouverte la semaine dernière, se présente sous le signe des nouvelles techniques de reproduction. Le Loclois Pierre Zaline s'est précisément distingué dans la catégorie «Copy art».

Panorama de ce qui se fait aujourd'hui dans le domaine de la gravure, confrontation internationale, la Triennale de Granges a fait une large place, cette année, aux techniques faisant appel au photocopieur. Elle s'aligne, en cela, sur les autres vitrines du genre, ainsi que nous avons notamment pu le vérifier début septembre à la prestigieuse triennale de Cracovie, en Pologne.

Surprenant son public, Pierre Zaline, qui a été gratifié du 2e prix de cette catégorie, a présenté une pièce en couleurs, reproduite au photocopieur laser et agrandie 19 fois à partir d'un format A3. «J'ai recueilli des mues de cigales en Toscane, je leur ai ajouté les couleurs». La suite, qui ressemble aux procédés photographiques, l'a

amené à son image grand format, très lisse et très propre. «Cela correspond à notre temps, tout est «clean», c'est un travail clinique».

Pour Zaline, c'est la curiosité et les procédés de reproduction modernes qui poussent à ce genre d'expérimentation. «On se laisse prendre au jeu, même si l'on dit que ça n'a pas de valeur. On l'avait aussi affirmé pour la gravure». Quant à son prix, il a pour lui valeur d'encouragement et permet d'utiliser des moyens industriels de réalisation et de reproduction.

Représentant toutes les techniques classiques et modernes de la gravure, la Triennale de Granges est divisée en plusieurs volets distincts. Le noyau principal est constitué de l'exposition de travaux émanant de 40 artistes des cinq continents. Parmi eux, outre cinq Suisses, de grands noms, tels Jean-Charles Blais ou Louise Bourgeois, d'autres inconnus, à découvrir. Une exposition parallèle est consacrée au travail du groupe finlandais «Bleu ciel», créé à Tampere en 1989. Une autre est entièrement vouée à faire connaître en Suisse le travail de la Glaro-

ronaise Lill Tschudi, née en 1911 et dont la carrière s'est essentiellement déroulée autour de la linogravure dans le monde anglo-saxon. Enfin, objet du concours, Copy art international, qui a suscité l'intérêt de 600 artistes, est représenté par une sélection de 50 œuvres, dont celle de Zaline.

Etat d'une partie de l'art contemporain, la Triennale de Granges 1994, comme toutes les autres partout dans le monde, pose aujourd'hui la question de la définition du concept «gravure originale», à la lumière des nouvelles possibilités de reproduction. (sg)

● Granges, Triennale internationale de la gravure, jusqu'au 23 octobre

## Patrick Bruel

Avis aux amateurs! Le concert que donnera Patrick Bruel à Lausanne le 9 octobre (lire notre page Tempo du 5 octobre), EST COMPLET!

SOS - animaux

## Adoptez l'un de ces chats



Si le départ des vacanciers provoque chaque année une recrudescence des abandons d'animaux, la Société protectrice des animaux (SPA), a constaté ces derniers temps le renouvellement de cette situation tragique.

La chatterie de la SPA a recueilli cette année environ une cinquantaine de chats, chattes ou chatons abandonnés. Si quelques «chanceux» ont déjà pu être placés dans de nouvelles familles, 37 félins attendent de retrouver des véritables amis qui les aimeront.

Trente-sept minets qui attendent. Ce sont aussi 37 regards qui vous fixent avec 37 paires d'yeux qui semblent demander «pourquoi»? «Pourquoi m'avez-vous abandonné? Pourquoi me laissez-vous ici? J'étais pourtant si gentil!!!»

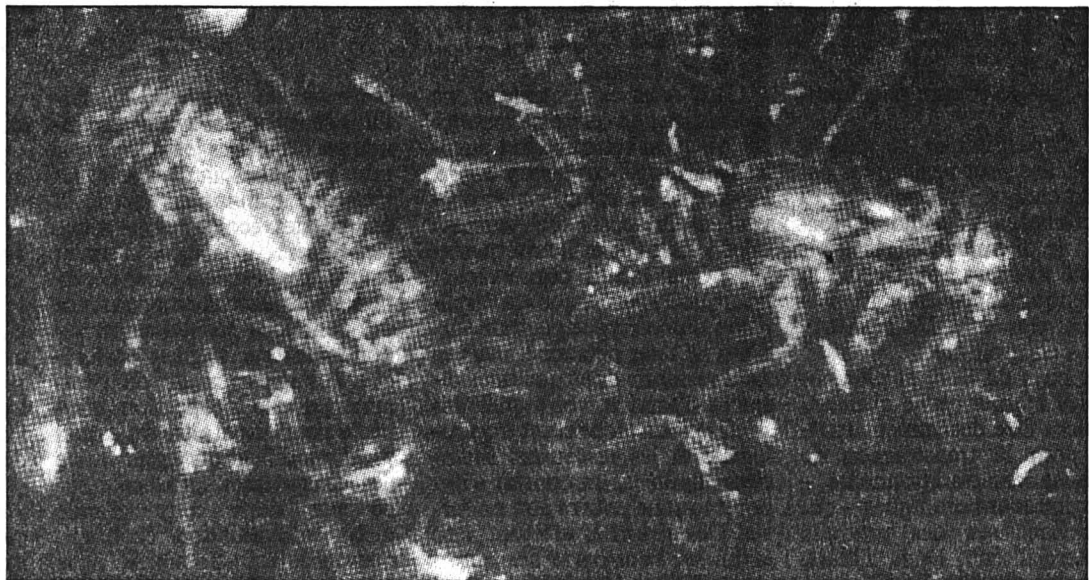
Tous les chats que la SPA cherche à placer sont vaccinés et stérilisés pour tenter de freiner la prolifération de nos gentils compagnons.

## BÉNÉVOLES CHERCHÉS

D'autre part, nous cherchons encore quelques personnes aimant les chats, et pouvant consacrer deux heures, une ou deux fois par semaine, pour aider à la chatterie, nourrir les bêtes, changer les litières, etc. N'oubliez pas que les chats (tout comme les humains d'ailleurs) mangent chaque jour, y compris les jours fériés!

Vous pouvez prendre contact avec nous, tant pour l'aide que pour une adoption, au numéro de téléphone (039/28 64 24). D'avance nous vous remercions de votre appui.

C.G.



Pierre Zaline

«Deux mues de cigales sur lit de photocopieur», deuxième prix. (sp)

En quête de bonnes raisons à la sauvegarde de la biodiversité

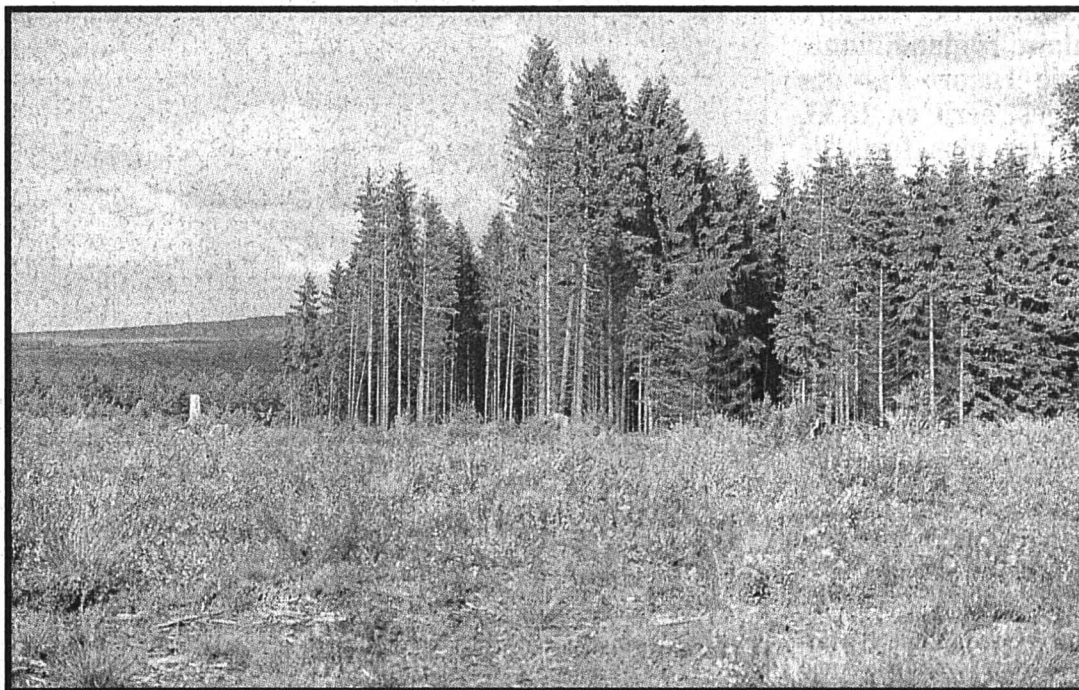
# On protège mieux les espèces... sonnantes

«Les vaches et les moutons n'ont reçu la vie que pour conserver la fraîcheur de leur viande jusqu'à ce que nous ayons besoin de les manger», a écrit Henry More en 1653. Gardons-nous de nous gausser de cet élan d'anthropocentrisme, car, sur le fond, le regard que nous portons sur le monde vivant a bien peu changé. Les appels à la protection de la diversité biologique sont d'autant moins entendus qu'ils s'appuient sur un droit des espèces à exister pour elles-mêmes, et d'autant mieux s'ils laissent entendre que «les plantes et les animaux de cette planète n'ont reçu la vie qu'en prévision du jour où nous leur trouvons un usage»...

Par  
Jean-Luc RENCK

Des espèces bactériennes, végétales, animales... qui peuplent notre planète, nous en avons pour l'instant décrit 1,4 million, peut-être 1,7... Ce qui ne nous est pas connu? Difficile à dire, évidemment. Il a suffi que, dans les forêts tropicales, on explore les cimes pour que, dans un déluge d'insectes nouveaux, coléoptères surtout, les estimations prennent l'ascenseur: les extrapolations prudentes s'arrêtent à 10 millions, les «raisonnablement» imprudentes à 30. Les plus audacieuses, elles, peuvent taquiner les 100 millions. Dans le même temps, dans les fonds océaniques, entre les grains de sable, on a découvert une foisonnée de petites espèces, dont une forme d'organisation entièrement nouvelle...

Nul donc ne connaît le total des espèces vivantes, pas plus que l'on est au fait du nombre exact de celles qui disparaissent régulièrement en conséquence de nos actions. On sait par contre que l'ampleur de cette érosion dépend largement du sort que nous réservons aux forêts tropicales, où les espèces ont tendance à être très localisées. «La plupart des experts s'accordent à penser qu'un quart environ de la diversité biologique de la planète est sérieusement menacé d'extinction au cours des 20 à 30 prochaines années<sup>1</sup>. Pour tout dire, c'est la prévision la plus pessimiste, «c'est-à-dire, commente le journaliste Hervé Kempf<sup>2</sup>, entre 100.000 espèces et un million par an, si l'on accepte l'idée que leur nombre varie entre 10 et 100 millions. Cela reste



Un monde de diversité biologique coûte...  
... de la tolérance et quelques efforts de réflexion.

(Photos JLR)

énorme. Mais le chiffre, fondé sur des extrapolations successives et sur nos faibles connaissances, semble avoir un but plus «pédagogique» qu'une fonction réellement scientifique. En effet, d'autres calculs conduisent à des résultats moins imposants<sup>3</sup>, mais, il faut le souligner, toujours conséquents. Seule quasi certitude: le rythme actuel des extinctions est rapide et ne se compare pas à celui des grandes vagues d'extinctions préhistoriques, qui se sont étendues sur plusieurs milliers d'années, millions pour certaines.

Bref, quels que soient les chiffres exacts, «quelque chose» arrive à la diversité du vivant qui appelle une réaction de notre part. Depuis plusieurs années déjà, les incitations se multiplient, on s'active à énoncer des raisons convaincantes à la conservation de la variété des organismes et des milieux naturels.

## POURQUOI FAIRE SIMPLE...

Il faut écarter d'emblée – parce que l'expérience montre qu'il ne marche pas, simplement – cet argument qui équivaut à tenir que «plantes et animaux ont reçu la vie en premier lieu pour mener une existence selon les buts de leur espèce, et qu'ils ne sont pas plus prédestinés au service du primate très imaginaire que nous sommes qu'à celui de n'importe lequel des autres organismes de leur entourage». On peut reconnaître à Henry More cette excuse que les patients efforts des éleveurs confèrent peut-être une sorte de préemption sur vaches et moutons, mais il semble plus difficile de défendre le point de vue que les ruminants des savanes, par exemple, ont évolué des millions d'années durant uniquement pour le loisir de colons européens chassant le trophée à la tonne, puis, plus tranquillement, le bonheur de touristes en processions...

Que ce soit au niveau de l'individu ou à celui de l'espèce, qui nous occupe ici, l'idée que «toute forme de vie est unique et mérite le respect» a donné lieu à des disputes philosophico-religieuses depuis la nuit des temps. L'Assemblée des Nations-Unies l'a inscrite en 1982 dans sa louable mais non contraignante «Charte mondiale de la nature». Plus récemment,

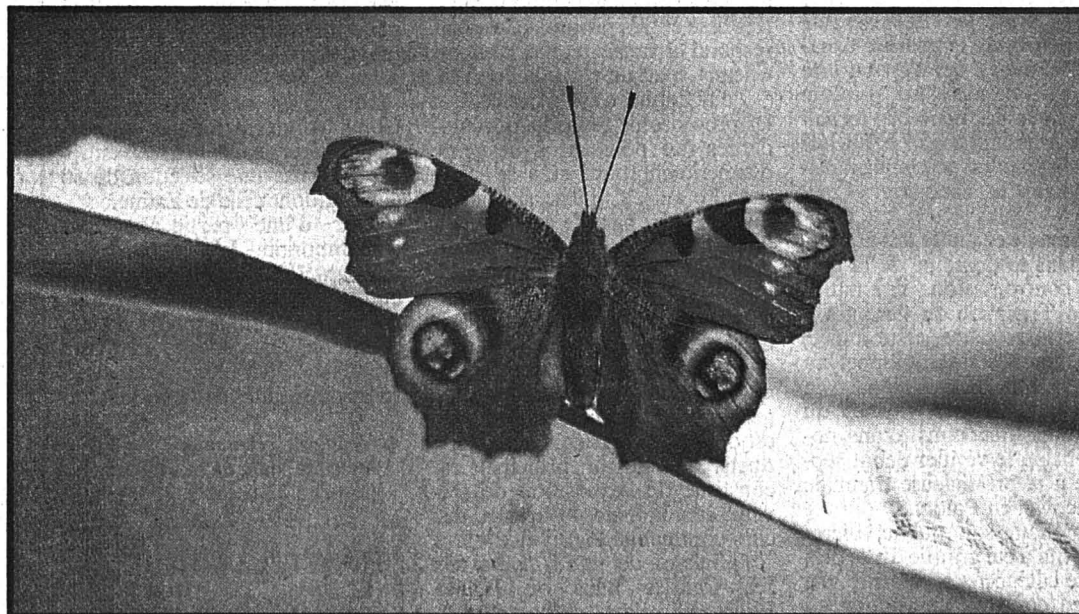
l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) a fait figurer parmi quelques bases éthiques à la conservation de la diversité biologique cette affirmation que «toutes les espèces ont un droit à l'existence<sup>4</sup>. Mais, pour poser les choses crûment, que peut-on faire avec un argument du genre «tel coléoptère de Malaisie – et les organismes qui habitent son coin de jungle – même une existence formidable, de son point de vue, et il ne demande rien d'autre qu'on lui fiche la paix?»

## QUAND ON PEUT FAIRE PEUR

Alors, de fait, l'argumentation prodiversité, systématiquement, ramène à notre espèce. Une voie peut être d'agiter des catastrophes vagues, comme l'effondrement en série des écosystèmes, jusqu'à celui de l'écosystème Terre dans son entier, et l'homme avec. Malheureusement, comme le souligne Hervé Kempf, dans ce contexte, «la science écologique ne dispose pas d'une théorie indiscutable expliquant pourquoi la destruction des espèces est insensée. La rhétorique de la protection de la nature fonctionne (...) par extrapolation: à tel endroit, on a constaté que la disparition de telle espèce entraînait l'effondrement de l'écosystème, donc, globalement, la disparition d'espèces au niveau mondial entraînera l'effondrement de tous les écosystèmes».

## OU L'ON REPARLE DU CLIMAT

Mais il existe d'autres scénarii de drame planétaire propres à secouer les consciences. L'un d'eux s'est écrit autour des seize chambres d'un dispositif appelé «Eco-tron» mis en place à l'Imperial College d'Ascot, en Angleterre<sup>5</sup>. Des biologistes y ont installé des communautés d'organismes associant, en nombre croissant, seize espèces de plantes plus des micro-organismes du sol, des vers de terre, des escargots et des insectes primitifs (des collembolles). Au fil des mois, les «micro-écosystèmes» laissés à eux-mêmes ont montré qu'une moindre diversité entraînait moins de productivité chez les plantes et donc, moins d'absorption de gaz carbonique. Transposée à large échelle, cette observation conduit à se demander si, en taillant la diversité dans les forêts tropicales – et ailleurs – on ne diminue pas de manière plus importante encore qu'on ne le pensait la fixation de ce CO<sub>2</sub> qui alimente tant nos angoisses climatiques. Alors? La diversité biologique atténuant le réchauffement de l'atmosphère, scénario propre à forcer des décisions? Rien n'est moins sûr, en un temps où l'on perd son latin à lire l'avenir climatique dans les cycles enchevêtrés de multitudes de gaz et où ce principe qu'on dit «de précaution» est encore en rodage...



La valeur d'un papillon  
Des économistes prétendent pouvoir la déterminer.

## Où la nature prend de l'attrait

Parmi les arguments aptes à stimuler une mobilisation autour des problèmes liés à la biodiversité, il en est un fréquemment utilisé parce qu'il parle à des peurs relativement concrètes. Appelons-le l'argument du médicament ou de l'aliment inconnu. Ne risquons-nous pas, en faisant disparaître tant d'espèces de champignons, plantes, animaux... de manquer le remède contre le cancer, le sida... ou encore de nous trouver démunis des «gènes sauvages» qui pourraient une fois ou l'autre s'avérer nécessaires pour requinquer les quelques espèces sursélectionnées dont nous nous nourrissons (un ordinaire qui ferait, par sa faible diversité, sourire un chimpanzé<sup>6</sup> si le rire

n'était pas le propre de l'homme...)

La disparition de ressources potentielles peut parler plus sûrement encore à l'économie des pays riches, qui, toujours, lorgnent le formidable réservoir tropical avec un appétit que la Convention sur la diversité biologique, signée à Rio en 1992, peine à contraindre.

Les pays du Sud, et plus encore les ethnies qu'ils abritent, devraient être déceimment rétribués pour la transmission de connaissances traditionnelles – zoologiques et botaniques – qui débouchent sur des produits commercialisés<sup>7</sup>. Dans l'idéal, une partie des bénéfices devrait aider à la conservation d'espaces naturels...

C'est dans ce contexte d'une biodiversité en quête de rentabilité que l'on retrouve des envolées qui rappellent Henry More. Parce que les économistes peuvent enfin poser de «vraies» questions<sup>8</sup>: «Faut-il tout préserver? Que faut-il conserver et pourquoi?». C'est que «la disparition d'une espèce peut aujourd'hui ne léser personne, mais se faire ressentir dans quelques dizaines d'années, voire quelques siècles». «La tâche étant trop colossale et les ressources financières limitées, un constat s'impose: tout ne pourra être préservé. Des priorités doivent être établies». Peut-on le lire autrement: il s'agit là de cibler ces espèces animales et végétales qui n'ont reçu la vie que pour

conserver la fraîcheur de certains gènes ou des synthèses chimiques originales jusqu'à ce que nous ayons besoin d'en user! La sélection s'annonce sévère, à charge des écologues de nous renseigner: «A quoi servent toutes ces espèces, dont certaines remplissent en apparence des fonctions identiques et redondantes sur le plan écologique. Il s'agit en réalité de déterminer quelle proportion d'espèces peut disparaître sans qu'il y ait modification significative des écosystèmes». Instance supérieure dans cette grande tâche, «l'évaluation économique»: elle est «possible», mais compte de «nombreuses incertitudes!» Ah? C'est qu'au-delà, «la protection de la nature im-

pose de prendre en compte les dimensions culturelles, historiques et géopolitiques de la diversité biologique... On s'en doute, il n'est pas du ressort de l'économiste que de s'interroger sur un droit à l'existence des organismes hors des choix de l'homme. Au mieux «la dimension éthique, y compris dans ses aspects philosophiques et religieux, affiche pour principe que la biodiversité est un héritage de l'humanité et qu'il est de notre devoir de la protéger».

Combien de fois l'avons-nous entendue, répétée, cette belle image de «l'héritage commun»? Sans que les oreilles nous sifflent de l'anthropocentrisme pesant qu'elle recèle...

DEMAIN:  
le capital

### NOTES:

<sup>1</sup> Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ), dans son rapport intitulé «L'état de l'environnement (1972-1992)»;

<sup>2</sup> Dans l'ouvrage «La baleine qui cache la forêt. Enquêtes sur les pièges de l'écologie», La Découverte, 1994, ouvrage dans lequel Hervé Kempf se pose en brillant pourfendeur d'idées reçues;

<sup>3</sup> En particulier Edward O. Wilson, l'une des autorités les plus respectées en la matière, avance un chiffre de 17.500 par année;

<sup>4</sup> Accorder des droits réels aux organismes est en fait une bien épineuse question à laquelle Luc Ferry, professeur de philosophie à Caen, a apporté dernièrement un commentaire qui lui a valu de devenir, sur les questions d'environnement, le conférencier préféré des patrons français. Dans «Le Nouvel ordre écologique» (Grasset, 1992), Ferry se plaît à jouer d'ambiguïtés autour de l'idée que nazisme et écologie ont de lointaines références communes, à rechercher dans le romantisme... Y a-t-il plus finaud pour déprécier très globalement les efforts de conservation et caresser dans le sens du poil ceux que ces efforts n'arrangent guère? Hervé Kempf, dans «La baleine...» susmentionnée, démonte énergiquement l'ouvrage et le personnage...;

<sup>5</sup> Voir H. Kempf, 183-4;

<sup>6</sup> Un chimpanzé consommé jusqu'à 300 espèces végétales différentes au fil des saisons. Pour notre part, notre alimentation végétale provient à 95% d'une trentaine de plantes, et les trois quarts de ces 95% tiennent en huit plantes, blé, riz, maïs et pomme de terre en tête;

<sup>7</sup> Les pressions de la part des grandes compagnies pour tempérer les engagements pris à Rio, alors qu'approche une importante réunion à Genève des pays signataires de la Convention. Les peuples indigènes, en particulier d'Amazonie, ne sont pas sans réticence non plus, dans la mesure où la Convention reconnaît leurs droits sans offrir de réelles garanties qu'ils soient respectés par les autorités des Etats où ces peuples sont installés...;

<sup>8</sup> Les citations des derniers paragraphes proviennent de l'article de François Lévêque et Matthieu Glachant, «Diversité génétique: la gestion mondiale des ressources vivantes», La Recherche 239, janvier 1992, pp. 114-123 et de l'article de Christian Lévêque, «Le concept de biodiversité: de nouveaux regards sur la nature», Nature, Sciences, Sociétés, Vol. 2/3, Dunod, Paris 1994, pp. 243-254.